

LE MONDE diplomatique

LE DERNIER
COMBAT
DE MARTIN
LUTHER KING

PAR SYLVIE LAURENT

Page 19.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 769 - 65^e année. Avril 2018

DOSSIER : L'INTÉRÊT GÉNÉRAL À LA CASSE

Les fonctionnaires, voilà l'ennemi

Propageant la plus grande confusion entre rentabilité à des fins particulières et efficacité au bénéfice de tous, le gouvernement français veut délégitimer un peu plus l'État social, qui fut pourtant gage d'émancipation pour de nombreuses générations. Après avoir multiplié les cadeaux fiscaux aux vrais privilégiés, il tente de dévier l'attention sur la fonction publique.

PAR ANICET LE PORS *

DÉBUT FÉVRIER, le premier ministre Édouard Philippe a livré les premières décisions du gouvernement concernant la fonction publique : plan de départs volontaires, recrutement accéléré de contractuels, rémunérations dites « au mérite », multiplication des indicateurs individuels de résultat... Il inaugurerait ainsi une croisade contre les statuts : d'abord celui des cheminots, puis les autres, en particulier la pièce maîtresse du statut général des fonctionnaires, qui concerne quelque cinq millions et demi de salariés, soit 20 % de la population active.

Dans ce domaine comme dans les autres, le président Emmanuel Macron entend aller vite. Mandaté par les dominants – la finance internationale dont il émane, les cercles dirigeants de l'Union européenne, le patronat, la technocratie administrative, les flagorneurs du show-business, la quasi-totalité des médias, le jeune dirigeant sait que le temps ne travaille pas pour lui.

Durant la campagne pour l'élection présidentielle, M. Macron a jugé le statut des fonctionnaires « inapproprié » et prévu la

* Ancien ministre de la fonction publique et des réformes administratives, conseiller d'État honoraire.



FERNANDO COSTA. – « Attention au feu », 2017

suppression de 120 000 emplois. Il a stigmatisé les « insiders » (1), ceux qui se seraient construits un nid douillet à l'intérieur du « système » et dont les privilèges barreraient la route aux moins chanceux. Le 13 octobre 2017, le premier ministre s'est adressé aux ministres pour leur annoncer la création d'un Comité action publique 2022 (CAP 22) prévoyant « des transferts au secteur privé, voire des abandons de mission », et présenté comme la pièce centrale du chantier de réforme de l'État. La réforme du code du travail – priorité répondant aux vœux du Mouvement des entreprises de France (Medef) – a par ailleurs élevé le contrat et, plus spécifiquement, le contrat individuel d'entreprise au rang de référence sociale susceptible d'être généralisée à l'ensemble des salariés des secteurs privé et public.

(Lire la suite pages 10 et 11.)

(1) *Le Point*, Paris, 31 août 2017.

Permis de tuer

PAR SERGE HALIMI

LA POLICE estime que l'enquête prendra « de nombreux mois », mais la première ministre britannique Theresa May a déjà identifié le coupable : l'ordre de tuer M. Sergueï Skripal serait venu du Kremlin. Pour le ministre des affaires étrangères Boris Johnson, le « comportement dangereux du président Vladimir Poutine » constitue en effet le « fil rouge » rattachant la tentative d'empoisonnement de l'ancien colonel des services de renseignement russes réfugié au Royaume-Uni à tous les forfaits antérieurs de Moscou : « l'annexion de la Crimée », « les cyberattaques en Ukraine », « le piratage du Bundestag », « l'ingérence dans plusieurs élections européennes », « l'indulgence envers les atrocités perpétrées par Assad en Syrie » (1). Résumons : M. Poutine en est capable, c'est donc qu'il est coupable.

Entre pic à glace et thé au polonium, entre Léon Trotski (assassiné au Mexique) et Alexandre Litvinenko (empoisonné à Londres), les services de sécurité russes ont assurément liquidé nombre d'opposants vivant à l'étranger. Sans que cela suscite le même hourvari diplomatique, d'autres gouvernements ont recouru à des pratiques tout aussi détestables. La « longue histoire d'assassinats commandités par l'État » dont s'offusque aujourd'hui M. Johnson entache quelques-unes des capitales occidentales (Paris, Berlin, Washington) qui, relayant M^{me} May, ont aussitôt publié un communiqué commun contre la Russie.

Israël, en revanche, a eu la sagesse exquise de s'en abstenir, sans doute parce qu'il figure au premier rang des pays qui « procèdent à ce genre d'opérations qu'ils qualifient d'« éliminations extraterritoriales » (2) ». La liste des Palestiniens, représentants officiels compris, abattus par ses services secrets à l'étranger ferait en effet presque passer les Russes pour de tendres amateurs : au moins une demi-douzaine rien qu'à Paris,

sans que des sanctions particulières en découlent. Paris, où disparut également l'opposant marocain Mehdi Ben Barka, et où furent assassinées la Sud-Africaine Dulcie September, représentante du Congrès national africain (ANC), puis, plus récemment, trois militantes kurdes. Quant à Washington, un ancien ministre chilien de Salvador Allende, Orlando Letelier, y a été tué par des agents d'Augusto Pinochet. Ronald Reagan ne cessa pas pour autant de célébrer sa dictature, et Margaret Thatcher ne s'interdit pas davantage de partager à Londres avec le général putschiste un thé (sans polonium)... ni de lui offrir un plat Armada en argent.

« Éliminations extraterritoriales » définirait également assez bien la pratique américaine consistant à tuer à l'étranger, par voie de drones, des terroristes présumés. M. Barack Obama autorisa officiellement plus de 2 300 assassinats de ce genre pendant sa présidence. De son côté, M. François Hollande a confié avoir ordonné plusieurs exécutions extrajudiciaires d'« ennemis de l'État » – une par mois environ au cours de son mandat. Aucun de ses amis politiques interrogés à ce sujet lors d'un débat de la primaire socialiste de l'année dernière ne lui en fit pourtant reproche (3).

« Oui, c'est parfois nécessaire », expliqua même M. François de Rugy, devenu depuis président de l'Assemblée nationale.

(1) Tribune publiée par *Le Parisien*, 16 mars 2018.

(2) Pour reprendre une formule du chercheur Mathieu Boulègue, cité par *L'Opinion*, Paris, 13 mars 2018.

(3) Débat télévisé, TF1, 12 janvier 2017.

SUR FOND D'ÉCHEC DES PRIVATISATIONS

Renaissance des travaillistes au Royaume-Uni

Un pays où les divisions caractériseraient avant tout le camp conservateur ? Où la gauche susciterait l'enthousiasme des foules ? Où l'espoir de nouvelles conquêtes électriserait les progressistes ? Ce pays existe : il s'agit du Royaume-Uni, depuis que l'élection de M. Jeremy Corbyn à la tête du Parti travailliste, en 2015, a permis une refondation de la gauche à l'intérieur même du parti social-démocrate traditionnel.

UNE ENQUÊTE D'ALLAN POPELARD
ET PAUL VANNIER *

« SI VOUS VOULEZ voir comment les pauvres meurent, venez voir la tour Grenfell. » Dans son discours de clôture du congrès travailliste de septembre 2017, le chef du Parti travailliste (Labour), M. Jeremy Corbyn, a cité ce vers du poète et romancier nigérian Ben Okri évoquant l'incendie qui a coûté la vie à 79 des habitants d'un immeuble d'habitat social, le 14 juin 2017 à Londres. Au nord du quartier de Kensington, l'un des plus chics de la capitale britannique, la tour se dressait dans une enclave populaire. Ses habitants, relégués aux abords de l'autoroute et de la voie ferrée, avaient été laissés à l'abandon par une politique violemment inégalitaire. Au Royaume-Uni, la part du revenu captée par les 1 % les plus riches a doublé ces trente dernières années, passant d'environ 4 % à plus de 8,5 % du produit intérieur brut (PIB). À Brighton, M. Corbyn s'est arrêté sur le sens du drame : « Grenfell représente un système failli, cassé, que le Labour doit – et va – remplacer. »

Aux mains des conservateurs depuis les années 1970, la circonscription de Kensington a, contre toute attente, été remportée par le Labour en juin 2017.

* Journalistes.

Le Labour de M. Corbyn, est-on tenté de préciser, tant la ligne politique du principal parti de gauche britannique s'est transformée. « Beaucoup de gens l'avaient quitté sous [M. Anthony] Blair (1). Moi, je suis restée, en me pinçant le nez, lance M^{me} Emma Dent Coad, la nouvelle députée. Ils sont revenus et beaucoup de jeunes ont adhéré. D'autres ont soutenu la campagne sans rejoindre le parti. » Bien implantée localement, l'élue a profité d'une forte dynamique militante – le nombre des adhérents de la section locale est passé de 300 à 1 000 en deux ans – et du « déchirement des conservateurs en raison du Brexit ». Dans une circonscription très favorable au maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne, M^{me} Dent Coad a rassemblé bien au-delà de l'électorat travailliste traditionnel. « Des gens de droite ont voté pour moi, des gens qui s'étaient éloignés du Labour, des gens qui ne votaient jamais, des gens qui ne faisaient plus confiance aux politiciens. Beaucoup m'ont dit que c'était la première fois qu'ils se déplaçaient. »

(Lire la suite pages 6 et 7.)

(1) Premier ministre de 1997 à 2007, M. Blair a été l'artisan du virage à droite du Labour (New Labour).

VIVEZ LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



70 ILLERI
1948 - 2018 ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES

DEUX PARCOURS D'EXCELLENCE
BAC+3 & BAC+5

- ◆ Bachelors en Relations Internationales (Bac+3)
- ◆ Deuxième Cycle en Relations Internationales (Bac+5)

Quatre spécialisations :

- Sécurité internationale et défense - Grade de Master
- Intelligence économique - Grade de Master
- Action humanitaire - Titre RNCP Niveau I
- Entreprendre en Afrique - Titre RNCP Niveau I

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI ILLERI



JOURNÉE
PORTES OUVERTES
SAMEDI 7 AVRIL

CONCOURS
D'ENTRÉE
JEUDI 31 MAI

ÉCOLE
D'ÉTÉ

01 40 53 00 44 - 20 bis jardins Boieldieu, 92071 La Defense

M 02136 - 769 - F : 5,40 € - RD

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28



Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, États-Unis : 7,50 \$, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1 835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE ET CONTRÔLE SOCIAL

L'ère du fichage généralisé

Au nom de la lutte contre l'usurpation d'identité (quelques centaines chaque année), le gouvernement français a autorisé en 2016 la création d'un mégafichier regroupant les données, notamment biométriques, de tous les titulaires d'une carte d'identité ou d'un passeport. Passée inaperçue dans le contexte sécuritaire actuel, cette décision ne pourrait que servir un éventuel régime autoritaire.

PAR FRANÇOIS PELLEGRINI
ET ANDRÉ VITALIS *

CRÉÉE par simple décret le 28 octobre 2016, en plein état d'urgence, la base de données des titres électroniques sécurisés (TES) concrétise un projet maintes fois repoussé par le passé au nom des libertés individuelles : l'informatisation des données biométriques de toute la population (1). Ce mégafichier fusionne et perfectionne deux répertoires administratifs existants : celui des dossiers de demande de passeport biométrique (vingt-neuf millions en janvier 2017) et le fichier national de gestion des cartes d'identité (cinquante-neuf millions de cartes délivrées depuis 2004). Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe, filiation, couleur des yeux, taille, adresse, mais aussi image numérisée du visage, empreintes digitales et signature de chaque individu se trouvent ainsi centralisés et stockés pendant deux décennies (quinze ans pour les mineurs). « Cette exhaustivité comme la sensibilité des données biométriques présentent un risque de détournement de finalité », a déclaré la présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), Mme Isabelle Falque-Pierrotin, lors de son audition au Sénat le 17 novembre 2016.

La biométrie sert en effet deux finalités distinctes : l'authentification et l'identi-

fication. L'authentification vise à déterminer si une personne est bien celle qu'elle prétend être. On compare pour cela ses données biométriques avec celles préalablement collectées de façon contrôlée lors de la demande du titre. Si les informations ne correspondent pas, l'individu a une autre identité, mais on ne peut savoir laquelle. L'identification, pour sa part, vise à retrouver l'identité associée à une trace biométrique collectée sur une scène de crime ou, par exemple, sur une personne amnésique. On compare ladite trace avec l'ensemble des données biométriques contenues dans une base de référence et, si une correspondance apparaît, l'identité de la personne est révélée. Le risque qu'un fichier administratif constitué dans un but d'authentification soit utilisé comme base de données policière à des fins d'identification motive le refus de mise en place d'un fichier biométrique centralisé depuis deux décennies. Ce fut par exemple le cas en 2012, lorsque le Conseil constitutionnel censura un précédent projet de modernisation du fichier national de gestion des cartes d'identité (2). Si le fichier TES ne permet pas en l'état d'identifier une personne à partir de ses empreintes, pareille fonctionnalité pourrait être développée sans difficulté.

Papiers et numéros

LA PRÉÉMINENCE de l'approche sécuritaire fait oublier les dangers d'une identification rigide et centralisée et écarte d'autres solutions plus respectueuses des autonomies individuelles. Pour saisir l'enjeu, un détour par l'histoire s'impose. Longtemps, l'identification se fonda sur l'oralité et les relations interpersonnelles de face à face. Dans l'affaire Martin Guerre, victime d'une usurpation d'identité jugée en appel à Toulouse en 1560, 300 personnes furent consultées, dont 280 déclarèrent que l'usurpateur n'était pas Martin Guerre. Avec la mobilité accrue des populations et l'affirmation du pouvoir étatique apparurent au XIX^e siècle les identités de papier consistant le nom patronymique. Depuis la fin du XX^e siècle, le recours à l'informatique aboutit à la différenciation de deux modalités principales d'identification : la numérotation et la biométrie, qui assure la reconnaissance d'un individu à partir de certaines caractéristiques corporelles (taille, couleur des yeux, etc.).

C'est au sein d'institutions fondées sur l'obéissance, comme la prison ou l'armée, que s'imposent les pratiques d'identification numérotée. L'exemple paroxystique est celui des camps de concentration nazis, où le numéro tatoué sur le bras servait une volonté de dépersonnalisation intégrale. À côté du nom patronymique, les États recourent à la numérotation de leur population pour certifier l'identité. En France, la création d'un numéro national d'identité remonte aux années 1940-1941. Elle répond à des objectifs patriotiques et militaires cachés à l'occupant. Utilisé ensuite par l'État-providence et la Sécurité sociale, ce numéro s'imposera bientôt comme une nécessité de gestion.

Au début des années 1970, l'informatisation du répertoire des numéros tenu par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) soulève une polémique : à partir de ce numéro

unique à la disposition de tous les fumeurs, il s'agissait d'interconnecter divers fichiers informatisés concernant un individu. Cette lutte entraîna la nomination d'une commission de « sages », ainsi que le vote, en 1978, d'une loi qui donna naissance à la CNIL. Son principe : des obligations nouvelles pour les fumeurs et de nouveaux droits pour les personnes fichées.

Comme celle de la numérotation, l'histoire de la biométrie a pour acteurs principaux l'État et la population. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, l'identification judiciaire sert de laboratoire pour expérimenter des techniques de reconnaissance : mesures du corps, prise des empreintes digitales. L'instauration en 1912 d'un carnet anthropométrique pour les populations nomades marque une date importante : elle assigne à des familles entières un document d'identification réservé jusqu'alors aux prisonniers et aux criminels (3). Les administrations coloniales l'imposèrent également aux sociétés indigènes. Par le biais d'une carte d'identité, l'identification administrative s'étend et concerne bientôt les « gens honnêtes ». D'abord les étrangers, en 1917, puis les habitants du département de la Seine en 1921. C'est à la faveur de la débâcle de 1940 que le gouvernement de Vichy crée une carte d'identité obligatoire. Supprimée à la fin de la guerre, elle est rétablie en 1955, au début des « événements d'Algérie », mais demeure facultative et donne seulement lieu à l'élaboration de fichiers papier gérés à l'échelle départementale. En 1969, 75 % de la population en dispose.

Le premier projet d'informatisation de la carte d'identité date de 1980. Remis en question l'année suivante par le nouveau gouvernement socialiste, il revient en 1986 avec la proposition d'une « carte nationale sécurisée » centralisée et, surtout, la mise en place d'un fichier national de gestion, consultable en temps réel par la police et la gendarmerie en tous points du territoire. Repoussée à plusieurs reprises, l'informatisation des données biométriques de la population est remise

à l'ordre du jour dans le contexte sécuritaire de l'après-11 septembre 2001. D'un côté, les États-Unis imposent pour l'entrée sur leur territoire un passeport biométrique sécurisé lisible par une machine. De l'autre, les gouvernements français successifs multiplient les lois qui convertissent les techniques d'information et de communication en technologies de contrôle. Le nombre des fichiers de police passe de trente-cinq en 2006 à quatre-vingts en 2015. Et les finalités se transforment. Ainsi, le système de traitement des infractions constatées (STIC), mégafichier créé à des fins d'enquêtes judiciaires, est progressivement utilisé pour des enquêtes administratives de moralité en 2001, pour l'instruction des demandes de nationalité française en 2003 et pour des enquêtes visant des personnes candidates à un emploi public en 2005. Il en va de même pour le fichier national des empreintes génétiques (Fnaeg), créé en 1998 pour les criminels sexuels récidivistes, étendu en 2003 aux auteurs des infractions les plus banales, puis transformé en 2016 en une forme de « fichier génétique des gens honnêtes » (4).

Le législateur a oublié l'histoire. Au cours de la seconde guerre mondiale, des dizaines de milliers de personnes n'ont échappé aux nazis qu'en changeant d'identité grâce à de faux papiers (5). Leur sort aurait été scellé si certains gouvernements des années 1930 avaient adopté le cadre de pensée des dirigeants actuels. Dans un rapport officiel publié en 1975, un haut fonctionnaire relatait un épisode riche d'enseignements : « Une équipe de Jeunes Turcs à laquelle je participais avait mis au point en 1938 un mirobolant projet de carte d'identité obligatoire des Français à partir de l'âge de 16 ou de 18 ans qui, à l'époque, aurait constitué un incontestable progrès en raison des moyens limités dont disposait la police pour lutter contre la criminalité. Au moment de présenter le décret à la signature du ministre, le secrétaire général du ministère de l'intérieur y renonça finalement, nous déclarant que, décidément, "il ne sentait pas la chose". Si M. Jean Berthoin avait eu "moins de nez" et [s'était] laissé convaincre par ses fringants collaborateurs, qu'en aurait-il été deux ans plus tard de la Résistance, les Allemands n'ayant naturellement rien de plus pressé, dès leur entrée dans Paris, que de faire main basse sur le fichier central de la carte d'identité des Français ? »

Pour sortir de cette logique, deux approches offertes par une informatique décentralisée respectueuse des libertés ouvrent des perspectives particulièrement intéressantes. La première, baptisée « protection de la vie privée dès la conception » (*privacy by design*), intègre le respect des informations personnelles et des autonomies individuelles dès la phase de conception des systèmes informatiques. Ces derniers ne conservent alors que les données

strictement nécessaires au traitement projeté : les entreprises de transports en commun n'ont par exemple aucune nécessité de conserver les photographies des voyageurs une fois celles-ci imprimées sur les cartes d'abonnement. Il s'agit également de conserver ces informations au plus près des personnes (plutôt que dans des bases) ou, à tout le moins, de conditionner la possibilité technique d'exploitation distante des données à une action positive (un accord conscient et informé), déverrouillant l'accès aux dites données.

La seconde approche, appelée « respect de la vie privée par défaut » (*privacy by default*), implique qu'un système informatique soit toujours initialement paramétré pour être le moins intrusif possible. Il revient alors à l'utilisateur de lever lui-même certaines de ces protections selon les services dont il souhaite bénéficier.

Ces deux approches, élaborées dans la sphère nord-américaine (6), sont recommandées par toutes les autorités de protection des données européennes. Le futur règlement européen sur la protection des données personnelles fait obligation aux

responsables de traitements d'y recourir, même si cette démarche contrarie les intérêts des gouvernements et des entreprises.

Afin de restreindre la capacité de régimes autoritaires à mettre en œuvre des « rafles assistées par ordinateur », les éléments d'identification propres aux personnes devraient rester inaccessibles aux autorités de façon centralisée. Le principe de la conservation des données biométriques par les usagers eux-mêmes doit devenir la règle pour éviter leur centralisation dans une base. Il a déjà été mis en œuvre dans le cas des passeports biométriques, qui embarquent les données biométriques des personnes au sein d'une puce insérée dans le document, ces données étant « signées » au moyen d'une clé de chiffrement que seul l'État possède. Mais ces informations se trouvent également répliquées dans la base centralisée TES ; il importe de les en supprimer. Afin que nul ne puisse construire de tels fichiers par recoupements, aucun service public ne devrait conserver des données biométriques d'authentification, telles que les photographies des personnes, au sein de ses systèmes d'information.

D'autres solutions

PLUS GLOBALEMENT, l'émergence de techniques de chiffrement robustes et simples d'utilisation, comme la cryptographie numérique à clé publique (7), doit conduire à repenser en profondeur la question de l'identité des personnes et des moyens de s'en assurer. Le rôle actuel de l'État comme autorité de délivrance des titres tient à sa capacité supposée à s'assurer de l'identité des demandeurs. Pour autant, on peut envisager d'autres systèmes plus décentralisés dans lesquels les familiers d'une personne attesteraient cette identité en signant cryptographiquement ses documents. Un tel mécanisme est déjà employé par les utilisateurs de la cryptographie pour signer les clés de leurs naissances et ainsi augmenter leur niveau de confiance à l'égard de tiers. Une telle architecture correspondrait en fait à un retour aux fondements de l'identité en tant que connaissance partagée par les membres d'une communauté. Elle pourrait éviter le recours aux informations biométriques, d'usage délicat, car non révocables. Cependant, sous un régime autoritaire, elle aurait pour inconvénient majeur de rendre plus difficile l'établissement de faux papiers, de multiples personnes devant alors se porter garantes du détenteur du titre d'identité, et s'exposer avec lui.

L'irruption des technologies numériques doit amener à reconsidérer l'équilibre entre libertés et sécurité. Comme l'histoire l'a montré, les barrières juridiques s'avèrent d'autant plus fragiles que le pouvoir qui interdit une action peut



JUANA GÓMEZ. – De la série « Distaff » (Filiation), 2017

* Respectivement professeur d'informatique à l'université de Bordeaux et professeur émérite de sciences de l'information et de la communication à l'université Bordeaux Montaigne.

(1) Ce texte est une version synthétique du rapport de recherche « Identités biométrisées et contrôle social », Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), mars 2017, <https://hal.inria.fr/hal-01492431>

(2) Conseil constitutionnel, décision n° 2012-652 DC, Paris, 22 mars 2012.

(3) Armand Mattelart et André Vitalis, *Le Profilage des populations. Du livret ouvrier au cybercontrôle*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », Paris, 2014.

(4) Ousmane Gueye et François Pellegrini, « Vers une remise en cause de la légalité du Fnaeg ? », actes du colloque « Convergences du droit et du numérique », Bordeaux, 2017, <https://hal.inria.fr>

(5) Françoise Gallouédec-Geny et Philippe Lemoine, *Les Enjeux culturels de l'informatisation*, La Documentation française, Paris, 1980.

(6) Ann Cavoukian, « Privacy by design : The 7 foundational principles », Information and Privacy Commissioner, Toronto, 2011, www.ipc.on.ca

(7) Ces systèmes reposent sur deux clés distinctes, mathématiquement appariées : une clé privée gardée secrète et une clé publique pouvant être connue de tous. Ce qui est chiffré par l'une ne peut être déchiffré que par l'autre. Ainsi, une personne peut lire avec sa clé privée ce qui lui a été envoyé chiffré par ses correspondants avec sa clé publique (propriété de confidentialité), et seul ce qui a été chiffré avec sa clé privée peut être lu avec sa clé publique (propriété d'authentification, ou signature cryptographique).

En Turquie, le président Erdoğan

Le 19 mars, l'armée turque a pris la ville syrienne d'Afrin, tenue depuis 2012 par les troupes arabo-kurdes des Unités de protection du peuple (YPG). Cette victoire galvanise la propagande guerrière d'Ankara, qui menace d'étendre ses opérations à l'est de l'Euphrate. Allié à l'extrême droite, M. Recep Tayyip Erdoğan, qui prépare sa réélection en 2019, s'en prend à ses partenaires occidentaux.

PAR AKRAM BELKAÏD

LA GRANDE Assemblée nationale de Turquie a adopté le 13 mars dernier une révision du code électoral. La séance parlementaire nocturne a été marquée par une rixe entre des députés ultranationalistes alliés au Parti de la justice et du développement (AKP, majoritaire) et du président Recep Tayyip Erdoğan et des élus du Parti républicain du peuple (CHP), l'une des principales formations de l'opposition. Dans un contexte politique miné par la répression consécutive à la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 (lire l'article ci-dessous), la validation de ce texte de vingt-six articles témoigne de la volonté du président d'accroître son pouvoir et de ne rien laisser au hasard pour être assuré de l'emporter lors des prochaines échéances électorales.

Le 3 novembre 2019 doivent se tenir des élections législatives et présidentielle, les premières depuis la réforme constitu-

tionnelle d'avril 2017, qui a conduit à la fin du régime parlementaire. M. Erdoğan a été instruit par son échec relatif lors de ce référendum constitutionnel : le « oui » en faveur d'un passage à un régime présidentiel ne l'avait emporté que par 51,4 % des voix, loin du plébiscite espéré, et avec un choix marqué des grandes villes pour le « non ». Il entend donc être réélu avec un score bien plus important – une manière pour lui de disposer de la légitimité et du prestige nécessaires pour célébrer avec faste, en 2023, le centenaire de la fondation de la République turque. Cette ambition passe à la fois par un contrôle accru du processus électoral et par le renforcement de l'alliance inédite entre son parti islamo-conservateur, l'AKP, et une formation ultranationaliste d'extrême droite, le Parti d'action nationaliste (MHP). Ce dernier, antikurde et antieuropéen, avait soutenu la réforme constitutionnelle de 2017.

En quête d'un réservoir de voix

AVEC le texte adopté par le Parlement, il deviendra possible de valider, lors du décompte des voix, des bulletins de vote ne portant pas le tampon officiel, jusqu'à présent obligatoire pour éviter les fraudes. En avril 2017, près de 1,5 million de bulletins de ce type avaient déjà été comptabilisés par le Haut Conseil électoral, au grand dam de l'opposition. Cette dernière ne cesse d'ailleurs de rappeler que ce chiffre correspond à l'écart de voix entre par-

tisans et adversaires de la présidentialisation du régime politique. Pour le CHP et ses huit alliés de l'opposition, cette disposition constitue « une porte ouverte à la fraude et une menace sérieuse pour la tenue d'élections libres et régulières (1) ».

Afin de compenser l'érosion d'une partie de son électorat, M. Erdoğan doit aussi trouver de nouveaux soutiens. Si la base traditionnelle de l'AKP lui reste fidèle, les

membres et sympathisants de Hizmet (« le Service »), le mouvement de M. Fethullah Gülen, lui ont retiré leur confiance en raison de la répression qu'ils subissent, mais aussi des multiples scandales impliquant le président et son entourage. On compte par ailleurs des défections chez des électeurs kurdes conservateurs qui votaient en faveur de l'AKP.

Pour M. Erdoğan, le réservoir de voix se trouve chez les ultranationalistes. Le 21 février 2018, au palais présidentiel à Ankara, il scellaient un pacte avec M. Devlet Bahçeli, député et président du MHP. Après plusieurs semaines de négociations, les deux partis s'engageaient à faire campagne commune en 2019 au sein d'une alliance électorale, ce type de regroupement préélectoral n'étant plus interdit par la loi. Peu avare en compliments et en remerciements, M. Erdoğan rappelait la « position patriote » du MHP lors du putsch manqué de juillet 2016 et louait le principe fondant le pacte, à savoir que « quand le pays est en jeu, le reste n'est que détails ». De son côté, M. Bahçeli s'engageait à ce que le MHP soutienne la candidature du président à sa réélection. Cette sollicitude fera peut-être oublier que, pendant des années, cet universitaire, jadis proche des groupes d'extrême droite Foyers idéalistes (Loups gris), fut un adversaire acharné de l'AKP, multipliant à son encontre les critiques acerbes et parfois les insultes.

La réforme du code électoral, qui ouvre la voie à un ticket AKP-MHP, offre une perspective de survie au MHP, car un parti membre d'une alliance pourra envoyer des députés au Parlement même si son propre résultat est inférieur au seuil des 10 % nécessaires pour obtenir des sièges. Or, selon la majorité des sondages, la formation ultranationaliste reste peu assurée de passer cette limite en 2019. Son accord avec l'AKP lui permettra donc de siéger quel que soit son score. De quoi mettre en fureur l'opposition : « Cette réforme électorale installe le fascisme dans notre pays », estime M^{me} Meral Daniş Beştaş, députée du Parti démocratique des peuples (HDP), une formation progressiste, prokurde, dont l'encadrement a été décimé

par les arrestations et la répression. Son coprésident, M. Selahattin Demirtaş, adversaire déclaré de M. Erdoğan, est incarcéré depuis novembre 2016 pour des liens supposés avec le Parti des travail-

leurs du Kurdistan (PKK) et risque à ce titre plus de cent quarante-deux ans de prison (2). En janvier dernier, il a fait savoir qu'il ne briguerait aucun mandat électoral en 2019.

L'OTAN en ligne de mire

MAIS L'OPPOSITION craint aussi que la célérité avec laquelle la loi électorale a été modifiée ne cache une volonté d'organiser des élections anticipées. Il faudrait pour cela que le Parlement suspende l'état d'urgence, prorogé chaque trimestre (la dernière fois en janvier) depuis l'été 2016. Les députés du HDP et du CHP soupçonnent le président de vouloir tirer profit de l'impératif d'unité nationale né à la fois du coup d'État manqué et de l'intervention de l'armée contre les troupes arabo-kurdes des Unités de protection du peuple (YPG), la branche armée du Parti de l'union démocratique (PYD), une formation syrienne réputée proche du PKK, dans le nord de la Syrie. Mi-mars, le dirigeant turc a démenti vouloir avancer les scrutins présidentiel et législatif, mais il n'a convaincu ni l'opposition ni même la presse favorable à l'AKP. « S'il a une fenêtre de tir, le président convoquera des élections anticipées, assure un journaliste du quotidien Milliyet. Ce qui l'inquiète le plus, c'est la perspective d'un retournement de grande ampleur de sa base électorale. »

M. Erdoğan est-il guidé par de simples calculs électoraux, ou existe-t-il une convergence entre ses convictions et celles du MHP? Historiquement, le mouvement ultranationaliste a longtemps porté en son sein une composante religieuse. À la fin des années 1970, son fondateur, Alparslan Türkeş, affirmait que le nationalisme représentait « la politique de son parti » tandis que l'islam « constituait son âme ». Cela n'a pas empêché une scission interne dans les années 1990, plusieurs militants critiquant les tendances laïques du parti. Certains avaient rejoint diverses formations islamo-nationalistes, dont le Parti de la grande unité (BBP), qui a peu à voir avec l'AKP. Un homme d'affaires stambouliote et ancien

député de l'AKP, qui tient à garder l'anonymat par peur des représailles, est catégorique : « Le discours antieuropéen du MHP n'est pas éloigné des idées du président. Et les deux parties s'accordent aujourd'hui sur la nécessité de mettre au pas les Kurdes. Erdoğan a toujours eu des penchants nationalistes, même s'il ne rejette pas l'idée d'une oumma [« communauté des croyants »] dépassant les frontières. Aujourd'hui, tout son discours est destiné à convaincre les nationalistes de le soutenir. D'ailleurs, le MHP n'a fait aucune concession en matière d'idées politiques pour conclure le pacte électoral. C'est l'inverse qui se produit. »

Les récentes initiatives du chef de l'AKP méritent d'être analysées à l'aune de ce rapprochement. Déclenchée le 20 janvier dernier, l'opération militaire dans le nord de la Syrie, baptisée « Rameau d'olivier », lui permet de s'abandonner à personne le terrain de la surenchère nationale. Les premiers visés sont les « terroristes » des YPG, mais aussi leurs « alliés mercenaires venus d'Occident » – une référence aux quelques centaines de volontaires combattant aux côtés des troupes kurdes qui ont affronté et vaincu l'Organisation de l'État islamique (OEI) avec le soutien de l'aviation de la coalition internationale. Le 11 mars, M. Erdoğan est allé jusqu'à critiquer vertement l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), dont son pays est membre depuis 1952. « Ohé, l'OTAN ! Avec ce qui se passe en Syrie, quand allez-vous (...) nous rejoindre ? »

(1) *Hürriyet*, Istanbul, 14 mars 2018.

(2) Lire Selahattin Demirtaş, « "L'homme qui se prend pour un sultan" », *Le Monde diplomatique*, juillet 2016.

« Dès qu'on frappe à la porte... »

Vingt et un mois après la tentative de coup d'État organisée par une fraction de l'armée, 115 000 personnes ont été mises au ban de la société. Certaines sont mortes en prison ; d'autres vivent avec le souvenir des tortures, dans l'attente d'être condamnées à de lourdes peines. La cassure au sein de la société est immense, et les victimes font aujourd'hui figure de parias.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
PIERRE PUCHOT *

UNE PETITE CITÉ d'un quartier reculé d'Istanbul qui abrite la classe moyenne turque, comme il en existe des centaines à travers la ville. Six tours de béton de vingt étages. Tout le monde se connaît. Tout le monde est au courant du malheur qui a frappé l'une des familles de la tour C. Celle de M^{me} Ravza K., qui, par crainte des représailles, témoigne sous un faux nom. « Nous sommes au cœur d'une guerre psychologique que nous livre le gouvernement, soupire cette femme de 42 ans, mère de deux adolescents. Dès qu'on frappe à la porte, nous avons peur d'être arrêtés. Notre vie peut basculer à tout moment, à l'occasion d'un contrôle routier ou par un simple appel téléphonique. »

Ce climat résulte de l'offensive que mène le gouvernement du président Recep Tayyip Erdoğan contre son ancien allié, le milliardaire et prédicateur musulman Fethullah Gülen, fondateur du mouvement Hizmet (1). Après avoir aidé M. Erdoğan à accéder au pouvoir au début des années 2000, M. Gülen, installé aux États-Unis, est devenu le « traître » qui aurait lancé et conduit en sous-main les poursuites judiciaires contre son clan, fin décembre 2013. Le président l'accuse maintenant d'avoir orchestré le coup d'État manqué du 15 juillet 2016 – sans avoir, pour l'heure, produit de preuve tangible.

La chasse aux sorcières qu'il mène contre ses partisans fait des dizaines de milliers de victimes collatérales. Arrestations, exclusions du secteur public, de l'armée et des services de sécurité, harcèlement judiciaire témoignent d'une purge sans précédent au sein de la société. En vigueur depuis le coup d'État manqué, l'état d'urgence a encore été renforcé le 24 décembre 2017 par deux décrets. Même les vagues de répression qui ont suivi les coups d'État militaires qui se sont succédé entre 1960 et 1980 n'atteignaient pas une telle ampleur. Et les sympathisants gülenistes ne sont pas les seuls visés. En février dernier, la condamnation à la prison à perpétuité de l'écrivain et chroniqueur Ahmet Altan, pour tentative de renversement de la Grande Assemblée nationale, tentative de renversement du gouvernement et tentative de renversement de l'ordre constitutionnel, a provoqué une émotion considérable tant en Turquie qu'à l'étranger.

Le 18 juillet 2016, alors qu'elle se rend avec son mari à Konya, leur ville d'origine, M^{me} K. apprend que toutes les *dersane* (« salles de classe ») gülenistes vont être fermées, dont celle où étudie son second fils. Son époux revient à Istanbul pour inscrire l'adolescent dans un autre établissement.

Alors qu'il est en chemin, son employeur l'appelle pour lui annoncer son renvoi. Professeur d'histoire, M. K. a certes été employé jadis dans une école güleniste ; mais, depuis quatre ans, il travaille dans un institut public. Quelques heures plus tard, M^{me} K. se voit elle aussi signifier la fin de son contrat d'enseignante en théologie dans une autre école, publique également. Le soir même, la police débarque au domicile du couple. Des agents cagoulés envahissent l'appartement. Menotté, M. K. est jeté à terre. Les coups pleuvent ; on lui demande de donner des noms de membres du « groupe terroriste » à l'origine du coup d'État. Puis les policiers l'emmenent. Électeurs du Parti de la justice et du développement (AKP), le parti du président, M^{me} K. et son mari ont toujours, selon elle, « vanté les mérites de la nation et de la République turques » à leurs élèves. Qu'on les traite de « terroristes » la dépasse. Leur cas illustre la stratégie du pouvoir : faire planer la menace sur tout le monde, y compris les soutiens passés et actuels de l'AKP.

DURANT CINQ JOURS, M^{me} K. tente de localiser le commissariat où est retenu son mari. Il est diabétique, et elle craint que les policiers ne lui fassent pas les piqûres d'insuline dont il a besoin. Elle apprend finalement qu'il est au commissariat central de Vatan ; mais elle ne le reverra pas vivant. Officiellement, il est mort d'un arrêt cardiaque. Le dossier médical (qui fait notamment mention d'une côte fêlée) et plusieurs témoignages de codétenus évoquent cependant des séances de torture prolongées. Depuis, pour vivre avec ses deux enfants, M^{me} K., en deuil et privée de travail, ne peut compter que sur la solidarité des rares voisins qui ne détournent pas le regard lorsqu'ils la croisent et sur de petits travaux de couture qui lui

rapportent 700 livres turques (environ 150 euros) par mois. Après un an d'efforts désespérés, la procédure qu'elle a engagée pour connaître la vérité a été prise en considération par la justice. Mi-2017, celle-ci a ouvert une enquête dont elle attend toujours les suites.

À trois jours près, M. Taner N. – également un nom d'emprunt – aurait pu croiser le mari de M^{me} K. à Vatan, lieu de son supplice. *Cehennem* et *terör* (« enfer » et « terreur ») : ces deux mots reviennent constamment dans la bouche de ce professeur de 31 ans, qui rase les murs et se retourne sans cesse pour vérifier que personne ne l'écoute. Ancien enseignant dans une école güleniste, il a été dénoncé par un ancien étudiant, lui-même arrêté après avoir été vu par le gardien de son immeuble au moment où il se débarrassait d'un livre de M. Gülen dans une poubelle. En garde à vue, le jeune homme a donné le nom d'un enseignant, ami de M. N., avec lequel il avait récemment échangé des textos. Sous les coups des policiers, cet ami a donné à son tour les coordonnées de M. N.

À l'arrivée à Vatan, cinq policiers s'acharnent sur lui pendant plusieurs heures, le rouant de coups pour lui faire avouer sa participation à un « groupe terroriste güleniste ». « Je suis un simple professeur, je n'avais rien à voir avec le coup d'État », souffle l'intéressé, les larmes aux yeux en racontant les tortures subies. Après huit jours de détention, il est emmené au tribunal. « On ne m'a pas écouté, regrette-t-il. Pour eux, c'était une simple formalité. » Il est ensuite transféré en prison, parqué avec treize personnes dans une cellule

(1) Lire Ali Kazancigil, « Le mouvement Gülen, une énigme turque », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.

ET ALLIANCE AVEC LES ULTRANATIONALISTES

s'aligne sur l'extrême droite

a-t-il lancé lors d'un discours devant ses partisans réunis à Bolu, à l'est d'Istanbul. Vous avez fait appel à nous en Somalie, en Afghanistan et dans les Balkans ; nous avons répondu présent. Où êtes-vous alors que nous sommes en permanence harcelés par des groupes terroristes à nos frontières ? »

En 2010, déjà, M. Erdoğan avait réclamé l'aide de l'OTAN contre les bases du PKK dans le nord de l'Irak. Ces demandes, il le sait très bien, ne seront jamais entendues, d'autant que plusieurs membres de l'organisation, en particulier les États-Unis et la France, soutiennent les Forces démocratiques syriennes (FDS) – dominées par les YPG – par une couverture aérienne, du matériel de pointe et des troupes spéciales. Mais elles présentent l'intérêt de jouer sur la fibre nationaliste turque. Dans un pays où un roman complotiste mettant en scène une guerre avec les États-Unis demeure un succès de librairie (3), l'exploitation du sentiment anti-américain permet de ratisser large. « L'OTAN et les États-Unis sont derrière les organisations qui menacent la Turquie, sa souveraineté et son intégrité territoriale, tonne l'éditorialiste Kurtuluş Tayiz dans le quotidien progouvernemental

Akşam (13 mars 2018). Il est temps de questionner nos relations avec Washington et l'OTAN. » Une modification des relations avec l'Alliance marquerait une rupture capitale, l'armée turque ayant constitué la « première ligne de défense » face à l'Union soviétique durant la guerre froide. Un rôle-clé que les dirigeants turcs rappellent à l'envi aux dirigeants européens et américains ; le président insiste souvent sur l'« ingratitude » de l'Occident. Et, lorsque la presse américaine annonce que Washington, inquiet des tensions avec la Turquie, réduit progressivement l'usage de ses bombardiers stratégiques stationnés sur la base militaire d'Incirlik (4) (une information démentie par le Pentagone), le ministre des affaires étrangères, M. Mevlüt Çavuşoğlu, s'empresse de rappeler que cette installation « est avant tout une propriété de la Turquie et non de l'OTAN (5) ».

Feignant d'oublier que l'organisation paramilitaire des Loups gris, dont il fut très proche, était dans les années 1970 et 1980 en relation étroite avec la Central Intelligence Agency (CIA) et les réseaux clandestins anticommunistes « Stay Behind » mis en place par l'OTAN, le MHP soutient le discours du gouverne-

ment contre l'Europe et les États-Unis. Il applaudit aussi à la promesse régulièrement réitérée du président d'examiner le rétablissement de la peine de mort. Ses représentants demeurent en revanche plus circonspects quant à un possible rapprochement avec Moscou et Téhéran. Pour M. Bahçeli, l'Iran « est le pays qui tire profit des difficultés de la Turquie dans la région », et la perspective d'un « traité de non-agression » avec la Russie, évoquée par le quotidien progouvernemental *Sabah* (11 mars 2018), « ne l'enchantent guère ». Dans les deux cas, le MHP demeure fidèle à une vision turco-centrée des relations internationales. Une réalité dont M. Erdoğan doit tenir compte.

Pour autant, sa stratégie est risquée. D'abord parce qu'une partie de la mouvance islamiste voit d'un mauvais œil son virage nationaliste. M. Temel Karamollaoğlu, président du Parti de la félicité (Saadet Partisi, SP), une formation islamiste qui vit dans l'ombre de l'AKP depuis 2002, soutient l'intervention dans le nord de la Syrie, mais il tente de battre le rappel des musulmans conservateurs qui n'apprécient guère le MHP, jugé extrémiste et antireligieux. Par ailleurs,

rien ne dit que ce parti constitue réellement le réservoir de voix supplémentaires que recherche M. Erdoğan. Nombre de ses militants ont rejoint le Bon Parti (İyi Parti), fondé en octobre 2017 par M^{me} Meral Akşener, ancienne personnalité du MHP qui a critiqué l'alliance avec l'AKP. Se définissant comme « nationaliste et laïque », celle qui fut ministre de l'intérieur (2008-2009) et ministre de la défense (1996-1997) ne cache pas ses ambitions présidentielles. Son discours très critique à l'égard du gouvernement lui vaut aussi le soutien d'une partie des électeurs parmi les plus droitiers du CHP, ainsi que d'anciens sympathisants de l'AKP rassurés par les « convictions religieuses » qu'elle ne cesse de revendiquer dans ses discours. En février dernier, un sondage de l'institut Geziçi fit grand bruit en prédisant sa victoire face à M. Erdoğan lors d'un éventuel second tour de la prochaine élection présidentielle (6).

Nul ne connaît les intentions du président turc s'il était réélu, en dehors de son obsession de faire du pays l'une des dix premières puissances économiques mondiales. Un objectif qui, selon lui,

« fera oublier l'homme malade et prouvera l'élan de la Turquie » – une référence à la situation dégradée de l'Empire ottoman à partir du milieu du XIX^e siècle. Symbole de cette ambition, les grands travaux entrepris par le gouvernement : le nouvel aéroport d'Istanbul, qui sera inauguré à l'automne prochain, aura une capacité annuelle de 150 millions de passagers – un record mondial. S'il reste au pouvoir, le reis (chef), comme l'appellent ses fidèles, reviendra-t-il à un programme plus traditionaliste, avec une islamisation des institutions de la République, comme le soupçonnent le HDP, le CHP ou le Bon Parti ? Ses alliés d'aujourd'hui seront alors des adversaires, et donc des cibles. N'a-t-il pas été le dirigeant turc le plus ouvert au dialogue avec les Kurdes, avant de se retourner violemment contre eux ?

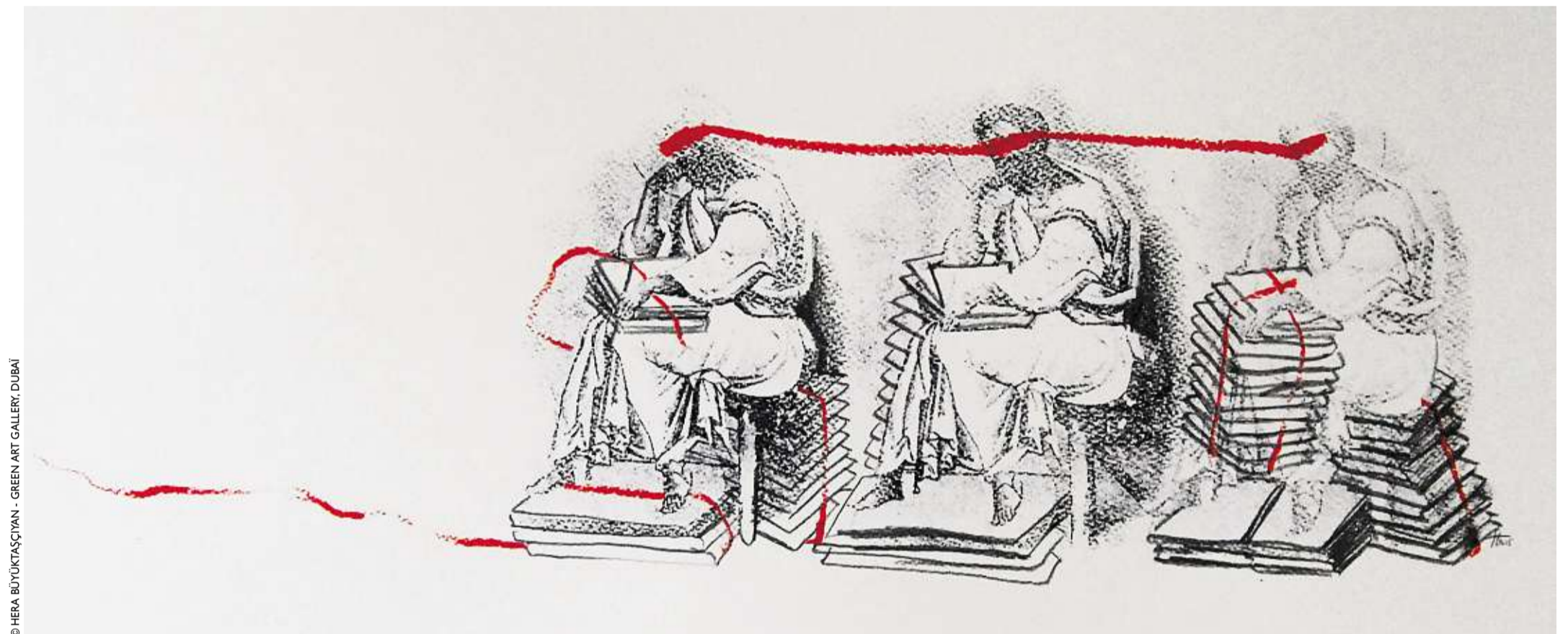
AKRAM BELKAÏD.

(3) Orkun Uçar et Burak Turna, *Metal Firtina* (« tempête de métal »), Timas Yayınları, Istanbul, 2005.

(4) Gordon Lubold, Felicia Schwartz et Nancy A. Youssef, « US pares back use of Turkish base amid strains with Ankara », *The Wall Street Journal*, New York, 11 mars 2018.

(5) *Hürriyet*, 12 mars 2018.

(6) *Ahvalnews.com*, 25 février 2018.



HERA BÜYÜKTAŞÇIYAN. – « Blind Chronicles XV » (Chroniques aveugles), 2015

prévue pour sept, dont il ne sort finalement que le 28 décembre 2016. En attendant son jugement définitif, il vit chez ses parents. Brisé, il se dit « sûr » d'être condamné à quinze ans de prison. Pourquoi ne s'enfuit-il pas à l'étranger, comme tant d'autres depuis deux ans ? « J'ai tout perdu, et ma famille a déjà tellement souffert. Je suis musulman, je crois encore que le bien triomphera du mal. »

COMME M^{me} K. ou M. N., des milliers de Turcs vivent aujourd'hui en sursis. Depuis août 2016, le *Journal officiel* publie des listes de noms. Chaque mois, entre deux mille et trois mille personnes sont soupçonnées de collusion avec les organisations terroristes. Les médias proches du pouvoir les reprennent. Cent quinze mille citoyens ont ainsi été déchus de tous leurs droits : ils ne peuvent plus voter, ont perdu leurs droits à la retraite ainsi que leur passeport. La peur a gagné tous les secteurs de la société. Plusieurs dizaines de personnes contactées n'ont pas souhaité nous répondre, de crainte d'aller ou de retourner en prison sous le prétexte le plus vague. « Les gens inscrits sur les listes sont devenus des parias », explique M. Ekin F., un jeune psychologue au chômage depuis sa mise à l'index. Comme les autres, il n'a plus ni emploi ni passeport, et n'a droit ni aux allocations chômage ni à la sécurité sociale. Ses amis ne viennent plus le voir. Il survit comme il peut. « Le plus dur, c'est l'isolement. Je travaille encore un peu pour des cabinets privés. Mais la solitude, les amis qui se détournent de peur d'être « contaminés »... Heureusement, on s'organise avec d'autres qui subissent le même traitement. » Une fois par semaine, ils se retrouvent pour parler et utilisent les réseaux sociaux pour tenter de médiatiser leur cause. Avec la hantise, toujours, d'une arrestation prochaine.

Les mois passant, des solidarités inédites se sont tissées, au-delà des étiquettes politiques. « Des islamistes viennent nous voir pour qu'on les aide, raconte M. Mustafa Görkem Doğan, du syndicat de gauche Eğitim Sen, qui représente les enseignants du primaire et du secondaire. Nous, on a l'habitude de la répression. Mais, pour eux, c'est nouveau. On les aide comme on peut. » Les manifestations du syndicat attirent cependant de moins en moins de monde. Mi-décembre 2017, lors du rendez-vous hebdomadaire place Altiyol, près du port de Kadıköy, sur la rive asiatique du Bosphore à Istanbul, ils n'étaient que neuf à se réunir pour réclamer d'être rétablis dans leurs droits.

À 58 ans, M. Cihangir İslam a choisi de subir seul son sort. Chassé de l'université de Kars, où il enseignait l'orthopédie, il a été contraint d'ouvrir son propre cabinet. Aucun hôpital n'emploie plus ce médecin, fondateur de l'organisation non gouvernementale (ONG) Mazlumder, qui défendait les victimes de la répression, en particulier les femmes voilées, au cœur des années 1990. Au crépuscule de sa carrière, lui aussi s'est retrouvé sur une liste, sans doute pour avoir signé il y a deux ans une pétition en faveur de plusieurs universitaires mis en cause par la justice.

Face à l'arbitraire, des personnalités tentent de réagir. D'origine kurde, député du Parti républicain du peuple (CHP, centre gauche), M. Mustafa Sezgin Tanrikulu se bat depuis les années 1980 au sein de diverses ONG pour tenter de faire respecter le droit. Certains de ses camarades sont morts assassinés. Dans les vidéos qu'il diffuse le vendredi sur Twitter à ses 511 000 abonnés, il tente d'informer sur ce qu'il considère comme une situation « sans précédent ». Lui-même est poursuivi en vertu de l'article 301 du code pénal, qui punit de six mois à deux ans d'emprisonnement quiconque critiquerait

« la nation turque », « le gouvernement » et « les institutions ». Chaque semaine, il se réunit avec un groupe d'avocats pour plaider la cause de détenus, comme le journaliste Ahmet Şik. Mais le Parlement n'est plus qu'une chambre d'enregistrement des volontés du palais présidentiel. « Il n'y a plus aucune activité parlementaire digne de ce nom », confie M. Ayhan Bilgen, député du Parti démocratique des peuples (HDP, kurde de gauche). Depuis un an et demi, il a effectué plusieurs séjours en prison, tandis que les deux dirigeants de sa formation, M. Selahattin Demirtaş et M^{me} Figen Yüksekdağ, incarcérés depuis l'automne 2016, risquent de lourdes peines, la justice les accusant de soutien au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) (2). « Le pouvoir écrase tout ce qui s'oppose à lui, constate M. Bilgen. Il faut que cela s'arrête, ou nous aurons bientôt une guerre civile. »

Pour de nombreux observateurs, cette stratégie de la terreur fait écho à d'autres épisodes de l'histoire de la Turquie. « Le pouvoir a régulièrement eu besoin de se trouver un ennemi, relate un journaliste exilé en France. Il y a eu les alévis, les Arméniens, les Kurdes... Aujourd'hui, c'est la confrérie Gülen. Cela tient sans doute au fait que la Turquie n'est pas une nation homogène, mais un assemblage de peuples qu'il faut réunir par la force contre un ennemi commun. »

Une idée séduisante du point de vue intellectuel, mais qui sous-estime le caractère exceptionnel de

la période actuelle, juge Ahmet Kuyaş, professeur à l'université Galatasaray. « Il ne s'agit pas simplement d'un parti politique qui, après être arrivé au pouvoir, congédie les bureaucrates préexistants, comme on l'a vu de 1908 à 1913, puis avec Mustafa Kemal en 1923, en 1950 quand les démocrates ont pris le pouvoir, ou encore après le coup d'État militaire de 1960. Gülen et l'AKP ont pris le pouvoir ensemble. Et, aujourd'hui, le gouvernement fait sa purge. C'est tout à fait nouveau. Même entre 1908 et 1913, on envoyait les gens à la retraite, mais ils n'étaient pas dépouillés de tout comme aujourd'hui ceux que l'on accuse d'être gülenistes. »

« L'alliance avec Gülen a été profitable à l'AKP, explique de son côté Selim Kuru, consultant pour un centre de réflexion de centre droit lié à la chambre de commerce d'Ankara. Ils ont utilisé Gülen, et maintenant ils s'en débarrassent. » Kuyaş voit cependant venir la fin de ce « moment extraordinaire », quand tous les « purgés » se retourneront contre l'État pour réclamer leur réhabilitation. « L'AKP a déjà perdu les grandes villes : Istanbul et Ankara ont voté « non » au référendum du 16 avril 2017. »

Le syndicaliste d'Eğitim Sen reconnaît que la purge ralentit, mais il estime que « l'AKP a encore une grande marge de manœuvre, et une nouvelle liste peut tomber à tout moment ». La terreur, elle, s'enracine chaque jour un peu plus dans l'inconscient turc, puisque personne ne sait jusqu'où le gouvernement, qui a mis au pas l'appareil judiciaire et les derniers contre-pouvoirs, est prêt à aller.

PIERRE PUCHOT.

Lire aussi sur notre site :

« Le théâtre, refuge des artistes turcs » (P. P.)
www.monde-diplomatique.fr/58528

(2) Sophie Ranucci, « Turquie : un congrès du HDP marqué par la répression », *L'Humanité*, Saint-Denis, 13 février 2018.

Renaissance des

(Suite de la première page.)

À l'image de Kensington, nombre de circonscriptions ont basculé depuis la désignation de M. Corbyn à la tête du parti, en septembre 2015. S'ils restent minoritaires à Westminster, les travaillistes ont fait une percée historique à l'occasion des élections législatives anticipées de juin 2017 : trois millions et demi de voix et trente sièges supplémentaires. Une performance d'autant plus remarquable que, ailleurs en Europe, les vieux partis issus de la social-démocratie sont en crise. En France, le Parti socialiste a perdu environ 140 000 adhérents entre 2007 et 2016. En Allemagne, les effectifs du Parti social-démocrate (SPD) ont fondu de 70 000 membres durant la même période. Le Labour, lui, en compterait 570 000, soit 300 000 de plus qu'en 2015. Nulle force nouvelle, qui participerait, comme en France ou en Espagne, d'une recomposition profonde du paysage politique, ne conteste par ailleurs son hégémonie. Et, en proposant de renationaliser les chemins de fer ou de rendre gratuit l'accès à l'université, le Labour rompt avec le néolibéralisme que continuent de défendre, ailleurs dans le monde, les membres de l'Internationale socialiste. Au-delà d'un mode de scrutin qui favorise le bipartisme (2),

comment peut-on expliquer cette triple exception britannique ?

« Ce n'est pas seulement le gouvernement qu'il faut changer. C'est tout un modèle qui est en crise. » Dans la périphérie du Grand Londres, l'éditorialiste Owen Jones, figure de la gauche britannique, harangue cent cinquante militants. Ils se sont retrouvés dans une salle de la commune d'Uxbridge décorée aux couleurs du Labour. À l'intérieur, on distribue un bref argumentaire sur les mesures fiscales, l'emploi, la santé, le logement et la position du Labour sur le Brexit ; on fait un point sur les problèmes locaux ; on s'entraîne en jouant des saynètes représentant des situations-types – comme la rencontre avec un électeur du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP, extrême droite). On organise enfin une trentaine d'équipes militantes pour un après-midi de porte-à-porte. L'endroit n'a pas été tiré au sort : M. Boris Johnson, l'ancien maire de la capitale et actuel ministre des affaires étrangères, est le député de la circonscription. La position qu'il a conquise en 2015 vacille. Le Labour a ainsi identifié dans le pays une soixantaine de territoires susceptibles de basculer à gauche. « Est-ce qu'on veut se débarrasser de Johnson ?, lance Jones. Allons-y ! Mettons-le dehors ! »

Le renfort de Momentum

ON SUIT une équipe de porte-à-porte entre Cowley Road et Ferndale Crescent. « Never trust a tory » (« Il ne faut jamais croire un tory [conservateur] »), peut-on lire à une fenêtre. Cinq hommes et une femme marchent dans ce quartier pavillonnaire de la petite classe moyenne, situé sous le couloir aérien de l'aéroport de Londres-Heathrow. Parmi eux ne figure qu'un seul membre de la section travailliste locale. « J'ai adhéré au début des années 1980, explique ce professeur de musique à la retraite. Quand Blair a été élu, j'ai rendu ma carte. J'étais très mécontent des mesures éducatives prises par son gouvernement. Et puis je suis revenu avec Corbyn. » À ses côtés, M. Seamus McCauley, 41 ans, travaille dans la communication. Pour rien au monde il n'aurait voté pour le parti de M. Blair. Mais, en 2015, il a rejoint celui de M. Corbyn. La même année, M^{me} Keith Webb, la cinquantaine, décidait de s'engager. Avant, la politique ne l'intéressait pas. À l'inverse, M. David Carr militait de longue date au Parti communiste. Il s'est « reconnu dans Corbyn parce qu'il venait du syndicalisme ». Il apprécie également « qu'il soit féministe et écologiste, qu'il défende le peuple palestinien et qu'il se soit opposé à la guerre en Irak ». Il y a enfin M. Amir N., qui s'est engagé depuis deux mois, et M^{me} Deborah Olszewski, qui soutient M. Corbyn bien qu'elle appartienne à une autre formation, le Parti pour l'égalité entre les hommes et les femmes (Women's Equality Party).

La diversité (y compris sociale) de ce petit groupe atteste la dynamique populaire que connaît le Labour. Aux côtés d'anciens militants, plutôt âgés, revenus au Labour après l'avoir quitté, nombreux sont les jeunes qui ont franchi le pas : à

elle seule, l'organisation de jeunesse travailliste, Young Labour, compterait davantage de membres que le Parti conservateur tous âges confondus. Diplômés et membres de la classe moyenne, les nouveaux militants sont moins souvent syndiqués, mais voient dans M. Corbyn l'homme de la situation.

Après la démission de M. Edward Miliband, en mai 2015, l'élection de M. Corbyn avait pourtant donné lieu aux pires augures, ses adversaires ne manquant jamais de convoquer le souvenir de la débâcle électorale de 1983, du temps où la gauche était aux commandes du parti. À l'époque, ses détracteurs avaient rebaptisé son programme « la plus longue lettre de suicide de l'histoire ». Élu à la tête du parti avec 59,5 % des voix (3), le député d'Islington North (Londres), retournant à son avantage le principe de primaire ouverte, est parvenu à cristalliser autour de sa personne et de ses idées une ample aspiration populaire. Opposés à l'austérité et à la guerre (4), ses soutiens, entrés en force au Labour, ont permis de contenir la révolte des élites travaillistes converties au néolibéralisme. En 2016, un nouveau vote l'a conforté à la tête du parti avec 61,8 % des voix. Depuis, la dynamique n'est pas retombée. Signe des temps, le tract distribué aux habitants d'Uxbridge a pour titre « Labour, prêt à gouverner ».

Ciblée par les travaillistes, la circonscription de M. Johnson se trouve aussi au cœur de la campagne « Éjectons-les ! » (#Unseat) organisée au même moment par Momentum. Fondé en octobre 2015 par des proches de M. Corbyn, ce mouvement a été créé pour « conforter la position » du dirigeant travailliste, explique M. Yannis Gourtsyannis, membre du

groupe de coordination nationale, la direction de l'organisation. « Dès son élection, il a été pris pour cible » par le « parti parlementaire » : les députés en poste, souvent proches du blairisme.

Avec 36 000 membres, Momentum connaît un essor. Plusieurs centaines de personnes adhèrent chaque semaine. Distinct des autres formations de l'aile gauche par son poids et son activisme, il mobilise indépendamment des consignes du parti, grâce à ses propres outils : une plate-forme numérique et une application en ligne. « Nous sommes en campagne permanente », explique M. Gourtsyannis. Ce jeune médecin de l'hôpital public considère que de nouvelles élections législatives « pourraient être convoquées à tout moment » et se tient prêt. Le gouvernement de M^{me} Theresa May est en effet affaibli par des scandales de corruption et par les négociations sur le Brexit (lire l'article page 7).

Fort de ses 170 groupes locaux, Momentum se préoccupe désormais de sa structuration. Des master class consacrées aux réseaux sociaux y sont animées, parfois par des cadres de l'équipe de M. Bernie Sanders, ancien candidat aux primaires démocrates américaines. Ses adhérents sont formés à l'organisation de réunions publiques ou d'actions de porte-à-porte. Loin des usages d'un congrès, les conférences nationales de Momentum privilégient des ateliers permettant l'échange de pratiques militantes. « Nous

ne sommes pas un think tank. Nous ne produisons pas de rapports. Ce que nous faisons, c'est nous assurer que la politique du Labour reflète les aspirations de ses membres et pas celles de technocrates. » Sans chercher à se doter d'un corps de doctrine distinct, le mouvement tente d'infléchir les propositions du parti en matière de santé publique, d'industrie de défense ou de politique migratoire. « C'est le programme du Labour le plus à gauche depuis quarante ans. Mais il reste trop timide sur ces questions-là. »

Alors que 37 % des électeurs travaillistes – notamment ceux issus des milieux populaires – ont voté en faveur du Brexit, le groupe de militants a mené en 2016 une campagne intense en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'Union euro-

pénne. L'organisation peut ainsi apparaître en décalage avec une partie de la base électorale du Labour. Mais son action a par ailleurs contribué à une forme de rééquilibrage auprès de l'électorat jeune, qualifié et urbain, que la campagne européenne de M. Corbyn, économiste, a pu désarçonner. Momentum s'impose ainsi peu à peu comme l'une des composantes centrales du Labour. En janvier dernier, trois de ses candidats, dont M. Jon Lansman, son fondateur, ont été élus au sein de l'exécutif travailliste. Pleinement intégrés, ses membres sont maintenant tenus d'adhérer au parti. Si les procès en entrisme ont toujours cours chez les adversaires de Momentum, il leur est de plus en plus difficile, en revanche, de le dépendre comme un groupuscule de jeunes gens échevelés...

Les syndicats ont retrouvé leur centralité

« NOTRE BUT est de transformer le Labour », confie M. Gourtsyannis. Nous voulons restaurer le lien entre le parti parlementaire et le grand nombre des adhérents. » L'arrière-garde des députés s'était opposée à la candidature de M. Corbyn, et c'est de justesse que le représentant de l'aile gauche était parvenu à se présenter, en recueillant un parrainage de parlementaire de plus que les trente-cinq nécessaires. Le soutien de 15 % du groupe parlementaire est en effet préalable à toute candidature à la direction travailliste. Pour limiter la portée de ce « veto », Momentum défend l'abaissement de ce seuil à 10 %.

Ce qu'il s'agit de restaurer, poursuit M. Gourtsyannis, ce sont « les liens avec les mouvements citoyens qui se mobilisent contre l'austérité (5), la guerre ou la casse de l'hôpital public ». Alors que nombre de partis, clos sur eux-mêmes, sont devenus des machines électorales minées par la bureaucratisation et l'opportunisme, Momentum veut explorer une voie alternative.

Sheffield, dans le Yorkshire. La ville est un bastion travailliste depuis les années 1920. Les usines de la Lower Don Valley en font encore un haut lieu de la sidérurgie britannique. C'est ici que fut fondée en 1866 l'organisation qui préfigure le Trades Union Congress (TUC). Cette confédération regroupe aujourd'hui cinq millions et demi de travailleurs. La

quasi-totalité des quarante-neuf syndicats qui la composent sont « affiliés » au Parti travailliste et prennent ainsi part à son financement et à ses décisions. L'histoire du mouvement ouvrier britannique, originale en Europe, a conduit à une étroite association du parti et des syndicats. Ce sont ces derniers qui présidèrent à la création du Labour en 1900.

Dirigeant du TUC à Sheffield, M. Martin Mayer siégeait jusqu'à l'été 2017 au comité exécutif national du Labour, son organe de direction politique. « Les deux dernières années ont été très difficiles, dit-il. Corbyn a été sans cesse attaqué. » Contre les 172 parlementaires qui tentèrent un coup de force en juin 2016, en votant une motion de défiance, les syndicalistes firent bloc.

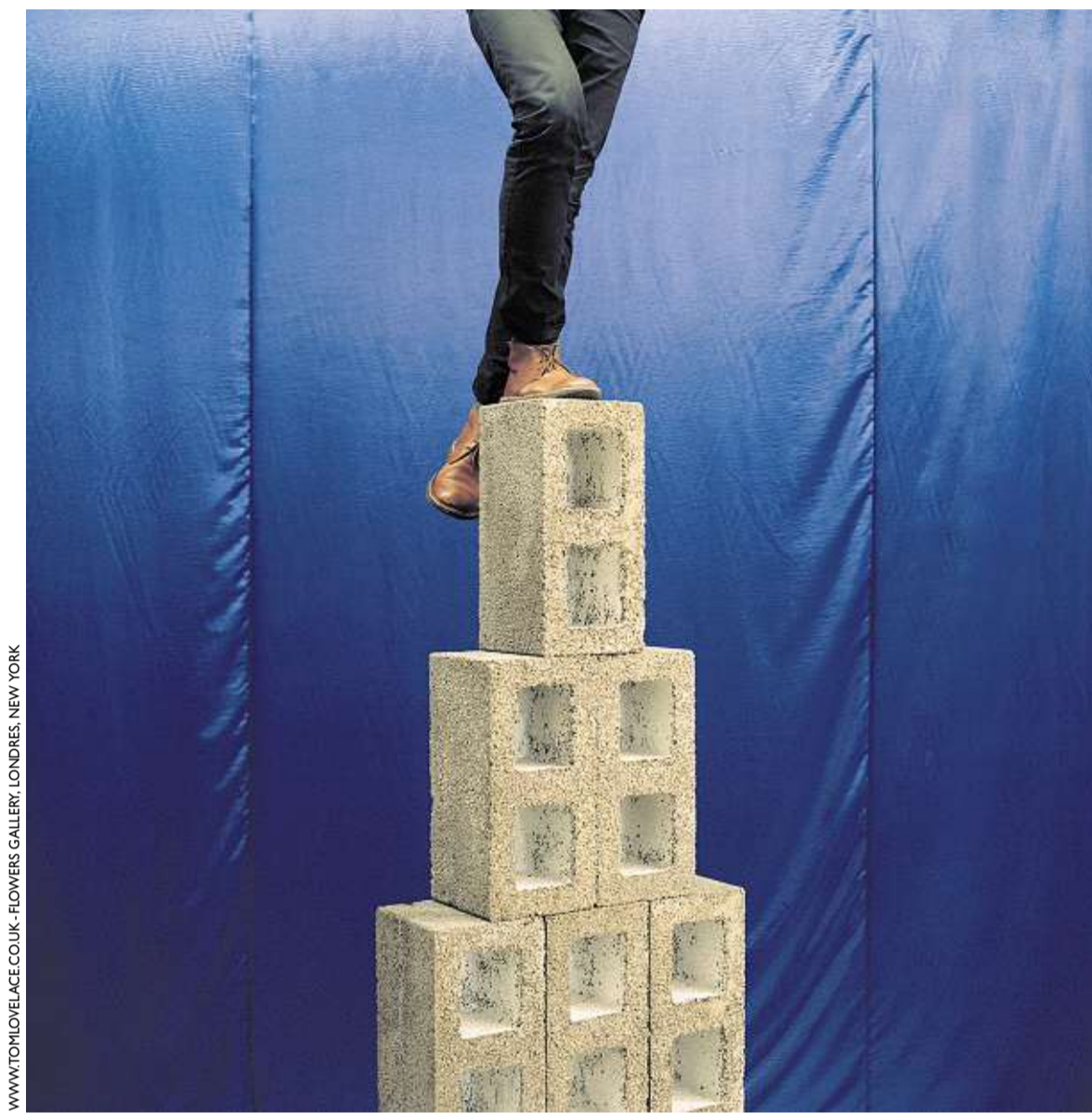
Marginalisés pendant la période du New Labour, lorsque M. Blair (1994-2007) puis

(2) Le scrutin uninominal majoritaire à un tour en vigueur aux élections législatives conduit à l'élection du candidat arrivé en tête le jour du scrutin.

(3) Cinq ans plus tôt, la représentante de l'aile gauche, M^{me} Diane Abbott, n'avait recueilli que 7,2 % des voix.

(4) Lire Alex Nunn, « Jeremy Corbyn, l'homme à abattre », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(5) C'est le cas par exemple du mouvement The People's Assembly Against Austerity, lancé en 2013 par des dirigeants syndicaux, des militants et des journalistes. Organisé en 80 groupes à travers le pays, il aurait rassemblé 250 000 manifestants le 20 juin 2015 et entre 50 000 et 100 000 en avril 2016.



TOM LOVELACE. – « In Preparation No. 18 » (En préparation n° 18), 2017

Les publications du Monde diplomatique disponibles au format numérique



www.monde-diplomatique.fr/boutique

DES PRIVATISATIONS

travailleurs au Royaume-Uni

M. Gordon Brown (2007-2010) étaient à la tête du parti, les syndicats ont retrouvé leur centralité. Le temps où certaines organisations, en désaccord avec la politique des néotravailleurs, se désaffiliaient du parti (comme la Fire Brigades Union, le syndicat des pompiers, en 2004) semble révolu. Tout comme celui où un dirigeant travailliste pouvait reprendre à son compte l'essentiel de la législation antisyndicale de Margaret Thatcher et réduire le poids des organisations de travailleurs au sein du congrès national annuel (6). « Avant l'arrivée de Corbyn », raconte M. Mayer, beaucoup de syndicats se demandaient s'ils devaient se désaffilier. Les salariés interpellaient leurs dirigeants : « Pourquoi restez-vous au Labour alors que vous n'obtenez rien ? » Mais on n'avait pas vraiment le choix. Les autres formations de gauche, le Parti communiste par exemple, sont tellement faibles qu'elles

n'ont aucune chance, jamais, d'emporter un scrutin. Alors on est restés. »

Bien qu'ils ne forment pas un bloc homogène, les bataillons syndicaux se sont activement engagés aux côtés de M. Corbyn. Au siège londonien d'Unite, le principal syndicat britannique, qui compte 1,4 million de membres, M. Andrew Murray, directeur de cabinet du secrétaire général, explique que son organisation « a aujourd'hui une relation particulièrement forte avec Jeremy Corbyn ». « Une relation politique », souligne-t-il. Nous espérons de sa victoire un changement radical pour combattre les inégalités sociales, un transfert de pouvoir au profit du travail et des salariés, une extension de la sphère publique par rapport au privé, une politique étrangère rompant avec l'impensé atlantiste, un changement en faveur de la paix au Proche-Orient. »

« C'est un des nôtres »

POUR L'HEURE, la question européenne – qui embarrasse surtout les conservateurs – ne semble pas avoir contrarié la reconfiguration en cours.

Longtemps hostiles à Bruxelles, les syndicats britanniques poussèrent en 1975 à l'organisation d'un premier référendum pour quitter l'Europe politique. La victoire de Thatcher en 1979 changea la donne. L'Europe devint pour certains ce « précieux bouclier contre les excès du néolibéralisme (7) ». En 2016, la campagne en faveur du Brexit, menée par les conservateurs, avive les débats dans les organisations syndicales. À Sheffield, « des députés et des syndicalistes des deux camps sont intervenus dans des réunions publiques », explique M. Mayer, mais le conseil syndical n'a pas tranché en raison des désaccords substantiels qui persistaient. Dans le pays, treize des vingt-sept principaux syndicats du TUC se sont finalement – et très tardivement – déclarés en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'Union, onze n'ont pas pris position et trois ont bataillé pour la sortie sur les bases d'une campagne alternative, désignée sous le nom de « Lexit », contraction de *left* (« gauche ») et *exit* (« sortie ») (8).

Les syndicats, qui contribuent toujours à la moitié du financement du Labour et disposent d'un tiers des sièges dans son exécutif, engagent leurs adhérents à prendre part à la vie du parti. Ils interviennent aussi dans les campagnes internes, par

de nombreux envois de courriels et de textos. Ainsi, en Écosse, où le secrétaire général d'Unite, M. Len McCluskey, a exprimé son soutien à M. Richard Leonard, candidat proche de M. Corbyn qui brigait la tête du Parti travailliste écossais. Un poste stratégique, là où le Labour doit, pour espérer conquérir le pouvoir, regagner le terrain perdu face au Parti national écossais (SNP).

En restaurant le lien organique qui unit son organisation au mouvement syndical, M. Corbyn a ressoudé le camp progressiste. « Le point crucial, c'est que nous avons désormais un parti démocratique », se félicite M. Murray, pour qui « Momentum et Unite sont comme les deux piliers de la nouvelle direction de Jeremy Corbyn ». L'édifice pourrait cependant s'avérer plus fragile qu'il n'y paraît. Début mars, à la surprise générale, M. Lansman, de Momentum, s'est porté candidat au poste de secrétaire général du Labour contre M^{me} Jennie Formby, issue des rangs d'Unite et soutenue par M. Corbyn.

Si M. Lansman s'est finalement retiré, cet épisode prélude sans doute à de futures divergences stratégiques, voire politiques. Alors que cette fonction est traditionnellement réservée à un représentant du mouvement syndical, M. Lansman n'a pas hésité à se présenter comme un recours. En proposant que le secrétaire général soit désigné par tous les militants du parti et non plus seulement par ses dirigeants, il souhaitait « renforcer les droits des adhé-

rents » et « remplacer le vieux modèle hiérarchisé par une démocratie moderne, ouverte et transparente, pluraliste et participative ».

Durham, dans le nord-est de l'Angleterre. Avec 200 puits et 200 000 travailleurs, ce comté a longtemps constitué le plus grand bassin minier de la planète. Si la politique de la terre brûlée conduite par Thatcher, en hâtant la désindustrialisation, a laminé les travailleurs du charbon, ces derniers maintiennent encore une partie de leurs activités. Le gala des mineurs, un événement annuel qui se tient au mois de juillet, rythme la vie de la gauche britannique depuis 1871. « Le dernier en date a rassemblé 200 000 personnes », triomphe M. Alan Cummings, le secrétaire de l'Association des mineurs de Durham. Symbole du mouvement ouvrier, l'événement attire des militants et des sympathisants de tout le pays. « Jeremy Corbyn est un habitué. On le connaît bien ici. Quand il a décidé de se présenter, on n'a pas hésité une seconde à le soutenir. C'est un homme de principe. C'est un des nôtres. » Pour les anciens mineurs, la victoire de M. Corbyn sonne comme l'heure de la revanche, dans cette région qui fut longtemps l'un des fiefs du New Labour.

« Tony Blair, c'était un tory déguisé en travailliste. Du temps où il était premier ministre, il n'a jamais daigné venir à l'un de nos galas. » Pourtant, M. Blair était député de Sedgfield, à quelques kilomètres de là, et son bras droit, M. Peter Mandelson, celui de Hartlepool, dans le même comté. Mais les « modernisateurs » se souciaient peu de l'héritage du mouvement ouvrier. Après quatre défaites successives (1979, 1983, 1987, 1992), ils avaient décidé de conquérir les bastions conservateurs en changeant la base électorale du Labour, en fondant un projet de société sans classes, une politique sans adversaires, sublimée dans la figure de l'*Essex man* (9). À l'inverse, M. Corbyn n'a pas hésité à renouer avec l'histoire de la classe ouvrière en rompant avec ce recentrage idéologique et sociologique qui, à la recherche d'un « extrême centre », avait favorisé la conversion du Labour au néolibéralisme.

Autrefois dominants, les néotravailleurs sont désormais sur la défensive. Farouche opposant à la nouvelle direction, M. Phil Wilson, qui occupe le siège de M. Blair à Westminster, est demeuré impuissant à contrer l'effet Corbyn dans sa propre circonscription. En 2016, ses consignes n'ont pas suffi à convaincre une majorité de militants de voter pour

M. Owen Smith, le candidat de l'aile droite. « C'est parce qu'il y a beaucoup de gens qui ont rejoint le parti », explique M. Peter Brookes. En 2015, nous étions quatre cents. Aujourd'hui, le double. » Élu du comté de Durham, M. Brookes représente la commune de Trimdon, celle-là même où M. Blair avait élu résidence. Il fait partie de cette « bande des cinq » qui, selon la légende, avait préparé le terrain à « Tony » lors de sa première victoire, en 1983. Reconnaisant volontiers que « quelque chose est en train de se passer », ce conseiller concède que les citoyens, les plus jeunes notamment, voient en M. Corbyn « un homme simple, constant, un homme qui fait de la politique autrement et peut changer leur vie en mieux ». En son temps, se souvient M. Brookes, M. Blair était parvenu à susciter le même enthousiasme : « Le nombre de militants dans les sections locales était passé de deux cents à deux mille en l'espace de deux ans. »

À présent minoritaires, les néotravailleurs aspireraient à « conserver [leurs] circonscriptions et à porter [leurs] candidats à la tête du parti ». Mais ils ne disposent plus des réseaux pour le faire. Leur principal groupe, Progress, est aujourd'hui à la peine, depuis que son fidèle donateur, M. David Sainsbury, l'une des premières fortunes du Royaume-Uni, a retiré sa mise en 2017.

Du reste, il fonctionnait comme un think tank, et non comme un mouvement enraciné dans le parti et dans la société. « On devrait mieux s'organiser », admet M. Brookes. Après avoir désiré le départ des « modérés » pour fonder avec eux un nouveau parti, il espère trouver un « antidote à Momentum ».

À la tête du plus grand parti d'Europe de l'Ouest, M. Corbyn a transformé le visage du Labour. Ce parti de masse trace une voie originale. Sans marquer la même rupture avec les cadres politiques préexistants que Podemos en Espagne ou La France insoumise, il est le lieu d'une recomposition vivifiante. « For the many, not the few » (« Pour la majorité, pas pour une minorité ») : M. Corbyn semble décidé à ne pas céder.

ALLAN POPELARD
ET PAUL VANNIER.

(6) Leur part a été réduite de 90 % à 50 % des votes.

(7) Houcine Msaddek, « Des anti-Marketeers aux Brexiteers : la rhétorique eurosceptique des syndicats britanniques d'un référendum à l'autre », *Revue française de civilisation britannique*, vol. XXII, n° 2, Paris, 2017.

(8) Stefano Fella, « Should I stay or should I go? », *Labour Research*, Londres, juin 2016.

(9) « L'homme de l'Essex », du nom d'un comté du sud-est de l'Angleterre, désigne l'électeur médian. Courtisé par les Tories dans les années 1990, il est devenu l'objet de toutes les attentions des travaillistes avec l'arrivée de M. Blair à la tête du parti.



WWW.TOMLOVELACE.CO.UK - FLOWERS GALLERY, LONDRES, NEW YORK

TOM LOVELACE. – « In Preparation No. 10 » (En préparation n° 10), 2017

Un sourire derrière la barbiche

À LA FIN DE L'HIVER, le monde politique britannique semble chavirer. « Le discours politique est sens dessus dessous », constate un éditorial de *Financial Times*, de toute évidence désarçonné. M. [Jeremy] Corbyn, un incorrigible socialiste favorable aux nationalisations massives (...), se montre plus soucieux des intérêts de l'économie que le Parti conservateur de [la première ministre] Theresa May, traditionnellement proche du secteur privé (1). » Inlassable avocat des intérêts des puissants, ancien ministre de l'économie conservateur devenu journaliste, le millionnaire George Osborne partage cette analyse : « Le dirigeant travailliste se montre plus favorable au patronat et plus libre-échangiste que le gouvernement (2). » Fait inimaginable lors de l'élection de M. Corbyn à la tête de sa formation (3), un communiqué de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) « salue » bientôt les efforts du Parti travailliste (Labour) pour « garantir le libre-échange » (4).

Quelques mois plus tôt, le nom de M. Corbyn suscitait pourtant l'effroi chez les possédants. « Dites adieu aux cocktails à Dubrovnik et aux courses de Noël à New York. C'en sera fini de tout cela », se lamentait *Money Week* en imaginant son arrivée à la tête du pays (5). Dans les bureaux de la banque Morgan Stanley, la perspective provoquait des spasmes d'hyperventilation : « Il faut envisager que les impôts augmentent, qu'on procède à des nationalisations, qu'un système économique qui a favorisé le capital au détriment du travail au cours des dix ou vingt dernières années favorise désormais le travail au détriment du capital (6). » Que s'est-il donc passé ?

Le 26 février, M. Corbyn prononce un discours présentant la stratégie de son parti pour mettre en œuvre la sortie de l'Union européenne, décidée par référendum le 23 juin 2016 : s'il est au pouvoir « pendant la période de transition [qui s'ouvrira après la sortie effective, le 29 mars 2019], le Labour œuvrera à maintenir le pays dans une union douanière avec ses partenaires européens ainsi que dans le marché unique ». Le propos, développé en 450 mots au milieu d'un discours qui en contient dix fois plus, suffit à affoler les boussoles politiques à Westminster.

Dans les rangs des conservateurs, la déclaration fait l'effet d'une poignée de sel saupoudrée sur leurs plaies. Les négociations engagées par M^{me} May n'y satisfont personne : ni l'aile favorable à une sortie qui n'en aurait que le nom ; ni l'aile promouvant une rupture franche, conçue comme un premier pas vers la transformation du pays en nouvelle Singapour ou comme le moyen de recouvrer la « souveraineté confisquée » du royaume. Incarné par le ministre de l'économie Philip Hammond, le premier pôle dispose du soutien d'une grande partie du patronat, mais d'un socle parlementaire étriqué (lui permettant toutefois de bloquer un Brexit « dur ») et d'une base sociale encore plus rachitique. Le second camp, désormais associé au visage généralement surmonté d'un haut-de-forme de l'aristocrate Jacob Rees-Mogg, jouit de l'appui inconditionnel de la majorité des membres du parti. Une étude récente de l'université Queen Mary de Londres dresse de ceux-ci un portrait-type qui les distingue du reste de la société : des hommes, mûrs, favorables à la peine de mort, convaincus que les « valeurs britanniques » ne sont plus respectées, estimant que l'austérité n'est pas (encore) allée assez loin et hostiles à l'idée que les femmes, les handicapés, les minorités ethniques ou – pis encore – les homosexuels soient mieux représentés au Parlement (7). Bref, un concentré des attitudes qui avaient conduit une grande partie des Britanniques à surnommer les Tories « the nasty party » (« le méchant parti »). Sobriquet que l'une des participantes au congrès conservateur de 2002 avait estimé urgent de faire oublier. Son nom ? Theresa May.

Côté travailliste, les propos de M. Corbyn semblent avoir réussi l'impossible : séduire tout le monde. Les franges européistes souvent issues du blairisme, sensibles aux sirènes bruxelloises et patronales, mais également les secteurs les plus méfiants à l'égard de l'Europe, auxquels il n'a pas échappé que la proposition s'accompagnait de conditions. Parmi celles-ci, l'autorisation des aides d'État à certaines industries. Autrement dit, l'exigence qu'une Europe néolibérale... cesse de l'être. Initialement heurté par le projet de discours de son dirigeant, le député travailliste Frank Field – l'un des plus critiques du New Labour

et de l'Union européenne – a finalement déclaré à *Financial Times* qu'il trouvait la position de M. Corbyn « merveilleuse » et qu'il la soutiendrait puisque « ses exigences étaient inacceptables aux yeux de Bruxelles » (8). Était-ce un petit sourire que l'on devinait derrière la barbiche du dirigeant travailliste, ce 26 février ?

Ce jeu de dupes n'a pas échappé à ses éphémères thuriféraires. En saluant le « revirement » de leur adversaire politique, ils s'adressaient moins à lui qu'à M^{me} May et aux franges les plus radicales du Parti conservateur. « Les entreprises n'ont pas oublié les ambitions du Labour en matière de renationalisation », a souligné la directrice générale de la CBI, M^{me} Carolyn Fairbairn (9). Cependant que, dans son éditorial, le *Financial Times* rappelait que « M. Corbyn et sa chapelle d'extrême gauche présentent un danger bien plus grand pour la croissance du Royaume-Uni que la plupart des scénarios de Brexit ».

RENAUD LAMBERT.

(1) « Jeremy Corbyn's welcome shift on the customs unions », *Financial Times*, Londres, 26 février 2018.

(2) George Osborne, « Brexiteers have handed Labour an open goal », *Evening Standard*, Londres, 26 février 2018.

(3) Lire Pierre Rimbart, « Faites qu'il s'en aille », *Le Monde diplomatique*, septembre 2016.

(4) « CBI welcomes Labour backing for customs union », Confédération de l'industrie britannique (CBI), Londres, 1^{er} mars 2018.

(5) Merry Somerset Webb, « Batten down the hatches : a Corbyn government could be on the way », *Money Week*, Londres, 5 décembre 2017.

(6) Cité par Aleksandra Gjorgievska, « Morgan Stanley says politics can upstage Brexit for UK stocks », 28 novembre 2017, www.bloomberg.com

(7) Tim Bale, Paul Webb et Monica Poletti, « Grassroots. Britain's party members : who they are, what they think, and what they do », Mile End Institute, université Queen Mary de Londres, janvier 2018.

(8) Jim Pickard, George Parker et Laura Hughes, « Rebel Tories' Brexit alliance with Labour set to raise heat on May », *Financial Times*, 27 février 2018.

(9) « Comprehensive customs union with the EU a "real world" solution », CBI, 26 février 2018.

OPPORTUNISME IDÉOLOGIQUE DU MOUVEMENT 5 ÉTOILES EN ITALIE

Ni droite ni gauche... ni centre

Les élections législatives du 4 mars ont plongé l'Italie dans une période d'incertitude. Deux formations autoproclamées « antisystème » sont sorties en tête des urnes et revendiquent le pouvoir, mais aucune ne dispose d'une majorité pour gouverner. Devenu en quelques années le premier parti du pays, le Mouvement 5 étoiles fait figure d'ovni dans le paysage politique transalpin et européen.

PAR LUCA MANUCCI *

LE RÉSULTAT du Mouvement 5 étoiles (M5S) aux dernières élections législatives en Italie a suscité une avalanche de réactions incroyables. Il est pourtant le fruit prévisible d'une crise politique et économique qui s'éternise. Adressé à la classe politique, aux journalistes et aux institutions européennes, le doigt d'honneur dont ce parti a fait son symbole a servi d'exutoire à la colère de millions d'électeurs. Les Italiens semblent apprécier sa dimension cathartique.

Dans une étude publiée en 2016, les économistes Guglielmo Barone et Sauro Mocetti démontrent que les actuelles familles les plus riches de Florence portent le même nom ou appartiennent aux mêmes lignées que celles dont l'immense fortune

faisait déjà jaser au XV^e siècle (1). L'immobilité des détenteurs du pouvoir économique explique peut-être, en partie, pourquoi près de onze millions d'Italiens ont opté pour le M5S. Les grandes formations qui gouvernent l'Italie depuis vingt ans sont responsables d'une croissance atone, d'un chômage élevé (surtout chez les jeunes) et d'une dette publique incontrôlée (2). Combiné à des scandales de corruption en série liés à l'omniprésence de la Mafia, ce bilan calamiteux a réduit en miettes la confiance de la population à l'égard de ses dirigeants. Le M5S est donc perçu par beaucoup comme une échappatoire, une promesse de revanche sur un appareil politique assimilé à une caste uniquement soucieuse de ses privilèges.

Délibération en ligne

FONDATEUR du mouvement, M. Giuseppe (« Beppe ») Grillo avait prévenu en 2014 sur son blog que le M5S comptait combattre trois catégories d'adversaires : « Les journalistes qui se couvrent les uns les autres pour protéger la "caste" (et leurs propres revenus) ; les industriels du régime, toujours disposés à lui renvoyer l'ascenseur (ou à lui garantir des paquets de bulletins de vote) en échange d'un droit d'accès aux marchés publics ou aux concessions d'État ; et enfin les politiciens, qui valent moins que les prostituées. » M. Luigi Di Maio, 31 ans, candidat du M5S au poste de président du Conseil, a salué le résultat du 4 mars dernier en prédisant l'avènement d'une « III^e République de citoyens », sur les ruines de l'actuelle II^e République. Laquelle fut elle-même bâtie sur les cendres laissées par les scandales de corruption qui ont rythmé l'histoire politique de l'Italie jusqu'à l'effondrement, en 1994, des grands partis politiques issus de l'après-guerre, et l'arrivée au pouvoir de M. Silvio Berlusconi. Quand le M5S s'est présenté pour la première fois à des élections nationales, en 2013, il promettait d'ouvrir le Parlement « comme une boîte de thon » – pour en divulguer les secrets,

les manigances, les arrangements. Aujourd'hui, M. Di Maio clame que son camp est prêt à gouverner et que les autres formations vont devoir négocier avec lui. Créé en 2005, le blog de M. Grillo a donné naissance quatre ans plus tard à un cybermouvement qui est devenu aujourd'hui le premier parti du pays.

Ce phénomène s'explique d'abord par le système d'outils informatiques qu'a élaboré le parti afin de faciliter la participation de ses sympathisants et d'instaurer une démocratie directe, avec la possibilité de choisir ses candidats et ses représentants, de déterminer les positions du parti sur tel ou tel sujet ou de procéder à des référendums. Le M5S promeut une conception de la démocratie fondée sur le principe de la délibération en ligne, qui conférerait à ses décisions une légitimité plus grande. Son utopie numérique – organiser la consultation des citoyens à travers des forums Internet – a déjà changé la vie politique. Chaque Italien peut désormais exprimer son avis ou ses humeurs d'un simple clic, sans la médiation, jugée forcément détestable, d'un parti, d'un syndicat ou d'un journal.

Autre élément à prendre en compte : le M5S est, du moins pour l'instant, le seul parti d'Italie à pouvoir se prévaloir d'un



MAURIZIO CATTELAN. – Sans titre, 1996

casier judiciaire (presque) vierge. Les affaires politico-financières sont à ce point courantes dans le pays que l'une chasse l'autre sans produire d'autre effet que de ruiner encore un peu plus le crédit des partis. L'attrait du M5S découle notamment de ce postulat élémentaire : un citoyen sans expérience politique sera toujours plus honnête que n'importe quel professionnel du vieux régime. Pas de meeting 5 étoiles sans qu'au moment propice les militants entonnent leur refrain favori, « Onestà, onestà ! » (« honnêteté, honnêteté ! »), devenu l'emblème sonore du mouvement.

On peut également relier l'ascension du M5S à sa promesse d'instaurer un revenu minimum universel. Même si celui-ci serait relativement modeste, tant par son montant (780 euros) que par sa durée d'attribution, les performances électorales du mouvement sont étroitement corrélées au nombre de chômeurs. Dans le sud du pays, où le taux de chômage des jeunes compte parmi les plus élevés de l'Union européenne, il a récolté plus de 40 % des suffrages. Au niveau national, il est arrivé en tête chez les chômeurs, les ouvriers, les employés, les femmes au foyer et les étudiants. Il affichait en outre un programme social généreux – plus d'argent pour les écoles et les hôpitaux, augmentation des pensions de retraite, etc. –, combiné à la promesse de baisser les prélèvements fiscaux. Mais cela ne lui suffisait pas pour se distinguer de ses concurrents : au scrutin de mars, tous les grands partis proposaient d'augmenter les dépenses publiques et de diminuer les impôts...

L'approche postidéologique du parti pourrait également avoir joué en sa faveur. Dans la mesure où il ne s'embarrasse pas d'une ligne préalable ou d'un système de croyances, le M5S jouit d'une souplesse programmatique infinie et peut se diriger là où le vent le porte. Cela lui permet de

réunir sous son aile des électeurs aux points de vue diamétralement opposés (voir le graphique ci-dessous). La stratégie de communication du parti conforte cette tendance. Tandis que le tonitruant M. Grillo et son acolyte M. Alessandro Di Battista séduisent les électeurs les plus radicaux, le sérieux et conciliant M. Di Maio rassure les modérés. Le politiste Ilvo Diamanti compare le M5S à un bus qui, au premier arrêt, ferait monter à bord des voyageurs de gauche puis qui, à la station suivante, s'arrêterait pour recueillir des passagers de droite ou d'extrême droite, devenant ainsi le véhicule de ramassage de la protestation antipolitique (3).

« Le M5S n'est ni de droite ni de gauche : il est du côté des citoyens », affirmait M. Grillo sur son blog en 2013. *Farouchement populiste. Si une loi est bonne, nous la votons ; si elle est mauvaise, nous ne la votons pas.* Dans cette vision du monde, fascisme et communisme sont pareillement condamnés par l'histoire, au même titre d'ailleurs que les partis traditionnels, assimilés à des reliques. Nombreux sont les Italiens qui partagent cette façon de voir, de sorte que

Des compétences douteuses

ÉLECTORALEMENT rentables à court terme, les changements de cap incessants, justifiés par des consultations en ligne, ne paraissent guère tenables dans la durée. Si le M5S se voyait confier la direction d'un gouvernement, il lui faudrait arrêter une position sur des sujets qui divisent l'opinion, au risque de mécontenter une partie de son électorat. Par ailleurs, le principe qui consiste à sélectionner les candidats en fonction de leur honnêteté plutôt que de leurs compétences ou de leur expérience ne comporte pas que des avantages. L'« économiste » choisie par M. Di Maio pour rejoindre son équipe d'experts, M^{me} Alessia D'Alessandro, pourrait un jour devoir s'expliquer sur le fait qu'elle n'a en réalité aucun titre ou diplôme en économie, mais seulement un vague intérêt pour ce domaine (« *Sur mon temps libre, je lis The Economist* », a-t-elle fait savoir). La succession de faux pas de M^{me} Virginia Raggi et de scandales dans lesquels elle s'est empêtrée depuis qu'elle a été élue maire de Rome, en juin 2016, confirme également que quelques clics sur Internet ne suffisent pas à sélectionner les meilleurs candidats ni à garantir une parfaite transparence.

Les électeurs du M5S ont bien des raisons de se sentir trahis ou désenchantés vu la situation de leur pays. Ce ressentiment n'est d'ailleurs pas une spécificité italienne. Les formations postidéologiques gagnent en influence dans d'autres pays d'Europe. Un peu partout, les partis sociaux-démocrates se rabougrissent, tandis que les conservateurs voient une part de leur base dériver vers l'extrême droite. Dans cette phase historique, abjurer toute idéologie peut apparaître comme la formule magique pour obtenir un large consensus électoral.

Il devient de plus en plus difficile de classer les partis selon une logique droite-gauche. Une formation peut se montrer de droite sur le terrain identitaire ou culturel, en faisant campagne contre l'immigration ou le mariage homosexuel, tout

le terme même d'« idéologie » est désormais perçu dans le pays comme un gros mot. L'idée qu'il faut tenter autre chose, en « dépassant les cliques », ne cesse de gagner du terrain.

Sur des sujets délicats comme les droits des homosexuels ou l'immigration, le M5S évite le plus souvent de prendre une position claire. Dans une recherche menée avec Michi Amsler, nous avons tenté de mesurer l'élasticité du discours du M5S à partir des écrits mis en ligne pendant dix ans sur le blog de M. Grillo, qui tient lieu de canal de communication officiel (4). Sa production pléthorique – un texte par jour – aborde une variété impressionnante de sujets. C'est davantage un métadiscours sur une certaine conception de la démocratie directe qu'une prise de position sur chacun des sujets évoqués. Le plus souvent, il s'agit d'imposer une vision du monde manichéenne opposant un peuple pur à des élites corrompues.

Même les cinq « étoiles », censées symboliser les priorités du mouvement – service public de l'eau, transports en commun, développement durable, accès à Internet gratuit pour tous et protection de l'environnement – ont peu à peu perdu leur signification. Placées au centre du discours en 2005 et 2006, elles ont repris du service en 2011 et 2012 avant de disparaître à nouveau.

C'est surtout sur la question européenne que le M5S prouve sa capacité d'adaptation. Tenue pour négligeable entre 2005 et 2013, elle a surgi comme un thème majeur à la veille des élections européennes de 2014, quand le parti s'est jeté dans la bataille en réclamant que l'Italie sorte de la zone euro – une revendication oubliée dès le lendemain du scrutin. M. Grillo l'a expliqué lui-même à l'époque : le M5S n'ayant « ni doctrine ni support idéologique », son positionnement est « très clair et adaptable : nous pouvons aussi bien conserver l'euro que rompre avec lui, selon les intérêts de la nation ».

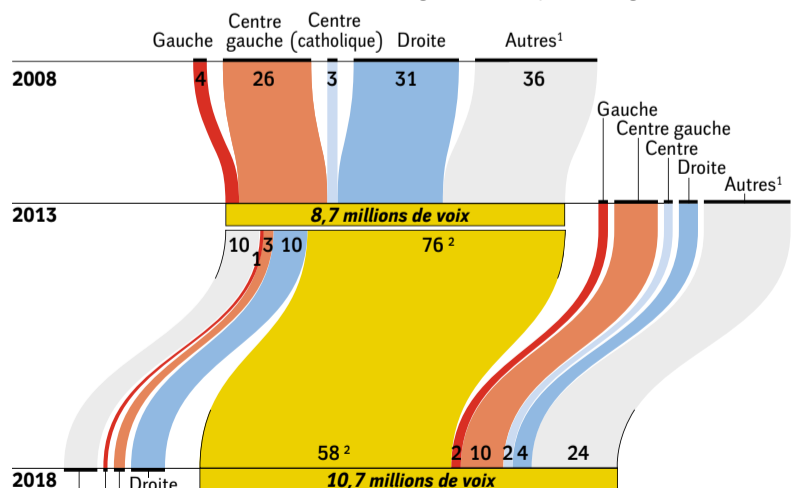
en prônant des mesures progressistes dans le domaine économique et social. Pour l'instant, le M5S demeure cependant un cas inédit en Europe. Aucun autre parti ne porte dans sa quintessence un aussi haut degré de postidéologie. Podemos, en Espagne, est lui aussi né d'un mouvement participatif contre l'inégalité et la corruption (les « indignés ») et partage avec le M5S un engagement pour la démocratie directe. Toutefois, il se situe clairement à gauche. À l'opposé, le Front national de M^{me} Marine Le Pen en France ou le Parti (UKIP) de M. Nigel Farage répètent qu'ils ne sont ni de droite ni de gauche, alors que leur discours nationaliste invite à les classer sans hésitation à l'extrême droite.

Au bout du compte, le M5S devrait plutôt être comparé aux partis pirates qui ont prospéré quelque temps en Suède, en Allemagne, en Tchéquie ou en Islande. Eux aussi faisaient l'éloge de la démocratie directe, de la transparence, de la liberté d'informer et de la lutte contre la corruption, avant, pour certains, de s'effondrer faute d'une direction forte et cohérente, ainsi que d'une base sociale suffisamment large et populaire. L'Italie ayant toujours été un laboratoire pour le reste de l'Europe (fascisme dans les années 1920, instabilité politique dans les années 1960, gouvernement d'experts dans les années 1990...), d'autres devraient s'inspirer, pour le meilleur ou pour le pire, de la stratégie du M5S.

(1) Guglielmo Barone et Sauro Mocetti, « Intergenerational mobility in the very long run : Florence, 1427-2011 », Working Papers, n° 1060, Banque d'Italie, Rome, avril 2016.
 (2) Lire Andrea Fumagalli, « Jobs Act », le grand bluff de Matteo Renzi », *Le Monde diplomatique*, juillet 2016.
 (3) Ilvo Diamanti, « M5S, né destra né sinistra : il partito "pigliatutti" che punta ai delusi della politica », *La Repubblica*, Rome, 10 avril 2017.
 (4) Luca Manucci et Michi Amsler, « Where the wind blows : Five Star Movement's populism, direct democracy and ideological flexibility », *Italian Political Science Review*, vol. 48, n° 1, Cambridge (Royaume-Uni), mars 2018.

Provenance et mobilité des électeurs du Mouvement 5 étoiles

Estimation des flux de votants aux élections législatives, en pourcentage



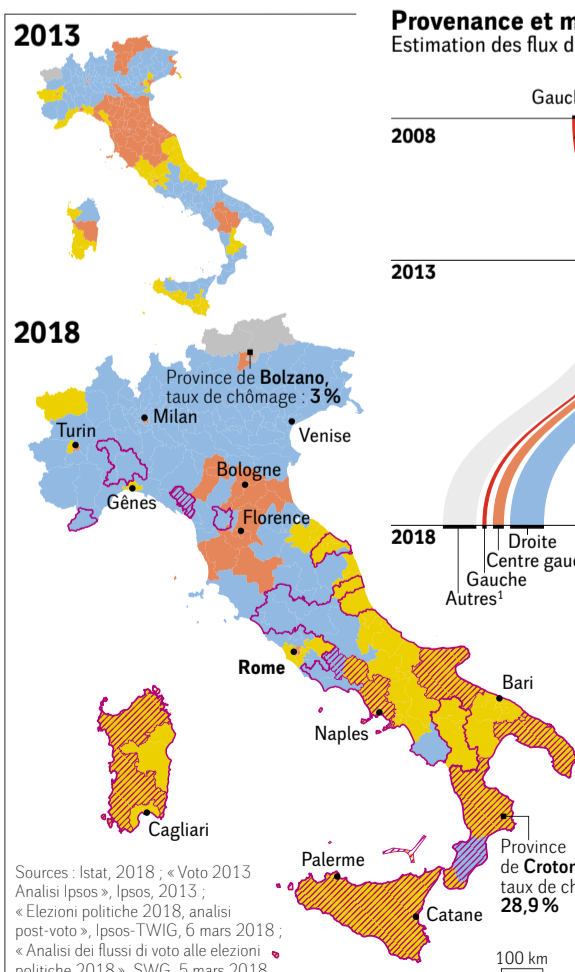
Coalition gagnante par circonscriptions

(scrutin uninominal pour la Chambre des députés)

- Centre gauche (Parti démocrate et alliés)
- Droite (Ligue, Forza Italia et alliés)
- Mouvement 5 étoiles
- Autres

Taux de chômage au quatrième trimestre 2017 par provinces

- supérieur à 16 %
- supérieur à la moyenne nationale (11,2 %)



DARIO INGIUSTO

* Chercheur en science politique à l'université de Zurich.

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL À LA CASSE

On ne détruit pas un bâtiment d'un simple coup de pelleuse. Il faut procéder par petites entailles, ouvrir des brèches, frapper de toutes parts. Ce travail de sape fragilise la structure : un infime mouvement de l'engin peut alors provoquer l'effondrement de l'édifice. Il en va de même des entreprises de démolition sociale. Depuis les années 1970, les libéraux s'emploient à affaiblir les dispositifs organisant la solidarité nationale.

Démultipliant les foyers, des universités au statut des fonctionnaires (lire pages 1, 10 et 11), M. Emmanuel Macron semble parier que certains services publics, comme les chemins de fer (lire pages 12 et 13), sont devenus suffisamment dégradés et impopulaires pour qu'il puisse tenter l'estocade au profit du marché. L'heure n'est-elle pas venue, au contraire, de fortifier le principe d'intérêt général (lire ci-dessous) ?

Refonder plutôt que réformer

PAR PIERRE RIMBERT

C'EST UNE BATAILLE ritualisée entre des adversaires inégaux. Elle commence toujours ainsi : au nom de la modernité, un gouvernement impose la mutilation du système d'intérêt général créé après-guerre comme un point d'appui pour des conquêtes à venir : le régime général de la Sécurité sociale, les retraites, le statut des fonctionnaires, le secteur nationalisé où les salariés échappent à l'arbitraire du « marché du travail ». Aussitôt, les dirigeants éditoriaux déploient la « pédagogie de la réforme ». La déréglementation serait « inéluctable » puisque nécessaire (ou l'inverse); sans appel, car révélatrice du « courage politique » d'un exécutif décidé à contourner le Parlement; « juste », car pensée pour araser les « privilèges » de ceux qui travaillent dans des conditions un peu moins précaires que les autres. Écrit lors de la réforme de la Sécurité sociale lancée par M. Alain Juppé en novembre 1995, ce scénario réserve aux opposants un rôle bien encadré et tout aussi rituel. Montrer que les « privilèges » ne se situent pas précisément où le gouvernement les désigne, contrer la crécelle médiatique et... défendre les services publics.

Mais que défendre, au juste ? Le 12 décembre 1995, lors d'une réunion publique de solidarité avec les cheminots en grève, le sociologue Pierre Bourdieu avait exposé la nécessité d'empêcher « la destruction d'une civilisation associée à l'existence du service public ». Un quart de siècle plus tard, ces institutions d'intérêt général sont abîmées. Parfois même en ruine. La « main droite » de l'État que forment le ministère de l'économie et des finances, d'une part, et la technocratie patronale, de l'autre, a accompli sa mission. De réformes en privatisations, la part du secteur public (1) dans l'emploi est passée de 19 % en 1985 à 5,5 % fin 2015, avec 791 000 salariés résiduels. Alors que ces entreprises produisaient un quart de la richesse nationale au milieu des années 1980, le chiffre est tombé à moins de 6 % trente ans plus tard (2). Partout, les directions ont instauré les exigences comptables et la pression managériale en vigueur dans le privé.

À la réforme de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) M. Emmanuel Macron aimerait qu'on oppose la même défense de l'existant, qu'il sait vouée à l'échec, car fondamentalement insincère : on protège un service dont chacun déplore le mauvais fonctionnement quotidien. Soignants et patients alertent que l'hôpital implose, que les maisons de retraite craquent; étudiants et enseignants préviennent que l'école et l'université dépérissent; voyageurs et cheminots savent que la SNCF déraile. Réduits à l'ombre d'eux-mêmes, les services publics survivent et résistent. Mais cet existant-là n'est plus guère ni désirable ni mobilisateur.

Pris en tenaille entre la contrainte budgétaire et la concurrence du privé, l'hôpital public gère des flux de patients selon le budget de la Sécurité sociale, quitte à renvoyer chez eux des malades incapables de se débrouiller seuls, plutôt que de produire du soin en fonction des besoins de la population. L'université, créée pour former des esprits critiques et les pousser vers les plus hauts accomplissements, travaille désormais à l'équilibre des comptes et aligne ses exigences sur celles du marché du travail. La Poste, fondée pour rendre un service universel de communication, se transforme en prestataire pour Amazon. France Télécom, séparée de La Poste puis privatisée, n'a plus vocation à équiper le pays en infrastructures ni à servir ses usagers, mais à vendre des produits, à conquérir des parts de marché, à satisfaire des actionnaires. Installée sur le marché international de l'énergie, Électricité de France (EDF) rachète des entreprises privatisées au Royaume-Uni. Quant à la SNCF (lire l'article de Benoît Duteurtre page 12), son obsession des lignes rentables à grande vitesse l'a conduite à sacrifier le transport de marchandises au profit de la route, à négliger les lignes conventionnelles – et à asperger les voyageurs d'une prose aux subtils accents poétiques : « TGV porte une nouvelle promesse client baptisée TGV inOUI (3). »

« Faire entreprise » plutôt que faire société : ce changement de finalité imposé contre l'avis des usagers fut mis en œuvre avec une détermination d'autant plus extrême qu'il rencontra la résistance de millions de fonctionnaires. À La Poste, à l'école, à l'hôpital, dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les effets délétères des réformes furent longtemps masqués par le



FERNANDO COSTA. – « Poste 129 », 2017

dévouement de salariés – en majorité des femmes – qui se mettaient en quatre pour assurer le service. Comment défendre les « services publics » quand les entreprises concernées infligent à leurs personnels l'obligation de trahir leur vocation ? Les agents, explique la sociologue Danièle Linhart, « considèrent que leur tâche revêt une importance et une noblesse qui impliquent « naturellement » de leur part un engagement et une volonté de bien faire en toute circonstance. Ils s'affichent « au service du service public », conscients d'incarner l'esprit républicain et de garantir l'intérêt général (4) ». C'est ce que s'employa à tuer, au sens propre du terme, le management qui poussa au suicide des dizaines de salariés de France Télécom, et qui conduit désormais des membres du personnel de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris à mettre fin à leurs jours.

« DÉFENDRE les services publics » : le mot d'ordre comporte une ambiguïté mortelle quand la main droite de l'État s'acharne à les rendre détestables à ceux-là mêmes qui les produisent comme à leurs usagers. Lutter avec quelque chance de succès pour le service public d'intérêt général suppose de sortir du cadre imposé par la bataille rituelle qu'engage chaque gouvernement depuis trente ans. De quitter les abris de la défense passive. Et de passer à l'offensive.

Le travail, la sécurité économique et sociale, l'éducation, la retraite, la santé, les loisirs, le transport, l'accès de tous à l'énergie, les grandes infrastructures que cet ensemble implique ne sont pas seulement des services. Ce sont des droits. Constitutionnels pour les uns, acquis par la loi pour d'autres, ils ne sont pas octroyés ni concédés par l'État et le patronat comme une cerise sur le gâteau démocratique : ils sont dus aux populations. En d'autres termes, les collectivités ont l'obligation d'assurer leur fourniture, d'en garantir l'efficacité et de s'abstenir d'y porter atteinte. Le préambule de la Constitution de 1946, repris dans celle en vigueur, indique d'ailleurs la voie à suivre : « Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité » (article 9).

Exiger en toute occasion la refondation d'un service public de haute qualité, conformément au droit inaliénable des populations, plutôt que

défendre les entreprises publiques cabossées par les réformateurs présente des vertus unificatrices et mobilisatrices majeures. D'abord parce qu'une telle exigence s'appuie sur l'intérêt commun des usagers et des agents, des habitants des métropoles comme de ceux des petites villes, des banlieues, des campagnes, des territoires d'outre-mer. Elle donne de surcroît au mouvement social la visée positive et l'effet d'entraînement qui lui font si cruellement défaut après des décennies de luttes défensives : la refondation d'une institution universelle tournée vers l'avenir (5). Nul n'aurait la naïveté d'attendre une victoire rapide; mais chaque mobilisation offrirait l'occasion de marteler les trois principes d'un projet suffisamment consensuel pour agréger un bloc social majoritaire.

PREMIER principe, qui remédie à l'un des grands maux du salariat moderne : donner aux agents les moyens de bien faire leur travail. Cette condition élémentaire de l'épanouissement et de la qualité, les salariés du privé en furent dépossédés sous les coups du néomanagement des années 1990. Dès le milieu de la décennie suivante, infirmières, aides de vie scolaire, enseignants, postiers, cheminots, etc. en ont été à leur tour privés. Objectifs chiffrés absurdes, réductions d'équipes, ordres intenablement de managers qui ne connaissent rien à la réalité du travail se rencontrent désormais aussi bien chez Lidl ou chez Free que dans un Ehpad. Ce lugubre trait d'union public-privé devient une ligne de force : parce qu'ici le manutentionnaire sait d'expérience ce que subit là-bas la soignante, et avec quelles conséquences, il se mobilisera peut-être plus volontiers pour que la collectivité se donne les moyens de traiter ses anciens avec respect.

Le deuxième principe touche à l'unité et à l'aménagement du territoire. La refondation du service public devrait se donner pour priorité de doter des infrastructures les plus sophistiquées et des agents les plus qualifiés les populations vivant hors des grandes métropoles. C'est à Vierzon et à Saint-Étienne plutôt que dans le 11^e arrondissement de Paris qu'on expérimentera des systèmes fiables et efficaces de santé, d'éducation, de transports, de communication, de socialisation des données numériques à des fins d'utilité publique. Sises majoritairement hors des grands centres urbains, les classes populaires se retrouveraient motrices de ces services réellement publics, tant du côté des agents que des usagers, comme elles le furent au sortir de la guerre en fondant la Sécurité sociale.

Le troisième principe concerne le statut et le financement de cette institution d'intérêt général. « propriété de la collectivité ». Ici, une autre équation rituelle impose son évidence : au service du public, donc de statut public, donc d'État. Bien sûr, les statuts des électriciens-gaziers, du mineur, des fonctionnaires furent arrachés en 1946 comme la pointe avancée d'un modèle social par les communistes qui siègeaient alors au gouvernement (lire l'article d'Anicet Le Pors pages 1, 10 et 11). Mais le lien entre l'État et l'intérêt général s'est effiloché, voire rompu. Parce qu'il subit les diktats du ministère de l'économie et des finances, tout service public se trouve à la merci des fondamentalistes du marché. En attendant le carambolage historique qui renversera la vapeur, le mouvement social gagnerait à revendiquer la création d'institutions de propriété collective certes garanties par l'État, mais indépendantes de Bercy, soustraites à la concurrence (donc au dumping social) et gérées par les usagers-salariés. C'est le cas du régime général de l'assurance-maladie – la « Sécu ». Comme l'explique l'économiste et sociologue Bernard Friot, elle tire ses ressources immenses non pas de l'impôt, mais, pour l'essentiel, de la cotisation sociale. Cette dernière n'échoit pas au ministère des finances, mais à des caisses qui, de 1946 à 1967, furent administrées par les salariés eux-mêmes. Un service public financé par la cotisation plutôt que par l'impôt, une richesse socialisée contrôlée par les producteurs plutôt que par des technocrates, des usagers ayant voix au chapitre : idée d'avenir...

Utopie, rétorquera-t-on. Mais, dans les circonstances actuelles, refonder l'intérêt général n'est pas moins irréaliste que défendre le statut des cheminots. Non pas qu'il faille abandonner ce dernier. Mais le meilleur moyen de le sauver consiste à l'universaliser : à rendre au service public sa vocation fondatrice d'avant-garde du bonheur commun.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 10 ET 11 : Les étudiants livrés au marché de l'anxiété, par **Annabelle Allouch**.

Les fonctionnaires, voilà l'ennemi, suite de l'article d'**Anicet Le Pors**.

PAGES 12 ET 13 : Il paraît que les petites lignes de chemin de fer coûtent trop cher, par **Benoît Duteurtre**.

De Saint-Just à Macron, variations sur un même thème, par **Émilien Ruiz**.

(1) Défini comme l'ensemble des sociétés directement détenues majoritairement par l'État ou appartenant à des groupes dont la tête est détenue majoritairement par l'État.

(2) *Tableaux de l'économie française*, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), coll. « Insee références », Paris, 2018, www.insee.fr

(3) www.oui.sncf/aide. Sur ce processus, cf. Laurent Bonelli et Willy Pelletier (sous la dir. de), *L'État démantelé. Enquête sur une révolution silencieuse*, La Découverte - Le Monde diplomatique, Paris, 2010.

(4) Danièle Linhart, « Comment l'entreprise usurpe les valeurs du service public », *Le Monde diplomatique*, septembre 2009.

(5) Lire Bernard Friot, « En finir avec les luttes défensives », *Le Monde diplomatique*, novembre 2017.



FERNANDO COSTA. – « 3×7=21 », 2018

Réussir sa contre-révolution

Lors d'une réunion de la société du Mont-Pèlerin, berceau du néolibéralisme, le 28 novembre 1989, un ancien ministre des finances travailliste néozélandais donnait sa recette :

Le gouvernement doit avoir le courage de mettre en œuvre ses décisions, de s'attaquer aux questions douloureuses d'emblée, plutôt que de remettre les choses au lendemain, de façon à être jugé sur les bons résultats qu'elles produiront. (...) N'essayez pas d'avancer pas à pas. (...) Il est plus difficile de se plaindre des attaques que subit votre catégorie professionnelle lorsque tout le monde souffre au moins autant. (...) La vitesse est essentielle, vous n'irez jamais trop vite. (...) Les groupes organisés qui souhaitent maintenir leurs privilèges demanderont toujours que les choses aillent plus lentement. Cela leur laisse plus de temps pour mobiliser l'opinion contre la réforme. (...) Le feu de vos adversaires perd en précision quand il doit viser une cible qui bouge sans arrêt.

Une affaire de rythme

En juin 2007, M. Patrick Buisson, le stratège politique du président Nicolas Sarkozy, détaillait la feuille de route de son poulain. Dix ans plus tard, celle-ci semble encore inspirer l'Élysée.

La réforme, c'est d'abord un rythme. On sait depuis Milton Friedman qu'on a trois mois pour faire passer les réformes. Au-delà, c'est la tyrannie du statu quo, le retour à la barbarie catégorielle du chacun pour moi. (...) La réforme, c'est un cycle vertueux à effet de cliquet. C'est-à-dire que chaque réforme qui est bien perçue par l'opinion doit être immédiatement suivie par une autre réforme. Cette deuxième annonce a une double vertu, c'est qu'elle confère un statut de légitimité ou de fait acquis à la première et elle peut servir éventuellement de leurde dans le débat. C'est exactement la stratégie que Sarkozy est en train de mettre en œuvre.

Source : Serge Halimi, *Le Grand Bond en arrière*. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde, Agone, Marseille, 2012 (1^{re} éd. : 2004).

Les étudiants livrés au

La réforme du baccalauréat et l'instauration de critères de sélection à l'entrée des universités bouleversent l'articulation entre enseignements secondaire et supérieur. Dès la classe de seconde, les élèves sont désormais sommés de se projeter dans l'avenir, au risque de prendre la mauvaise voie.

PAR ANNABELLE ALLOUCH *

QUAND le ministre de l'enseignement supérieur Alain Devaquet projeta, en 1986, d'instaurer la sélection à l'entrée des universités, des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens descendirent dans la rue, et le gouvernement recula. Avec la loi relative à l'orientation et à la réussite étudiante (dite loi ORE, ou « plan étudiants ») concoctée par l'actuel gouvernement, la sélection est devenue une réalité. Malgré la mobilisation de nombreux enseignants-chercheurs, les manifestations sont – pour l'heure – restées clairsemées, et aucune résistance ne semble s'organiser. Comment l'expliquer ?

Une partie de la réponse se trouve dans la reconfiguration des rapports de forces au sein des établissements. Côté étudiants, les syndicats classés à gauche sont en perte de vitesse. La Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), qui soutient la réforme, ne cesse de gagner du terrain dans les instances représentatives. Côté enseignants, le souvenir de la longue et infructueuse grève de 2007 contre l'« autonomie des universités » alimente toujours un certain découragement, tandis que la dégradation des conditions de travail (amphithéâtres surchargés, recours croissant aux vacataires, tâches administratives de plus en plus lourdes...) conduit parfois au fatalisme.

Cette dégradation est largement organisée par l'État, qui se désinvestit de l'université à mesure que les effectifs augmentent : entre 2009 et 2015, on a compté 280 000 étudiants de plus, quand 7 147 postes de titulaires ont été supprimés (1). Pour faire passer son projet, le gouvernement a joué sur le refus du tirage au sort, pis-aller hérité du mandat de M. François Hollande, qui n'avait pourtant concerné que 0,9 % des candidats à l'entrée à l'université en 2017 : la sélection au mérite n'est-elle pas plus juste que le hasard ?

La loi ORE réalise une promesse formulée par le président Emmanuel Macron : « Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde » (*Le Point*, 31 août 2017). Fondée sur deux volets, l'un relatif à l'instauration de critères de sélection à l'université, l'autre sur la réforme

* Maitresse de conférences en sociologie à l'université de Picardie-Jules Verne.

du baccalauréat et du lycée, ce texte sonne le glas des politiques de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur menées depuis les années 1960 dans le but d'élargir le nombre de salariés qualifiés.

La réforme promet une conception « tubulaire » de l'orientation, qui relie directement la classe de seconde au marché du travail dans une suite ininterrompue d'épreuves sélectives et de choix d'orientation « rationnels », selon une approche parfois appelée « bac – 3 - bac + 3 ». Avec le futur lycée à la carte, qui verra disparaître les filières scientifique, littéraire et économique, un élève souhaitant entrer à l'université devra, dès la seconde, s'assurer que les « disciplines de spécialité » et les modules choisis correspondent bien aux critères de sélection (les « attendus ») de l'établissement qu'il veut intégrer. Cela suppose non seulement d'avoir une idée claire de l'offre de formation disponible, mais aussi d'être certain de son choix d'orientation, à un âge de découverte, et non de projection dans l'avenir. Au risque de se retrouver coincé dans une mauvaise voie.

La loi fait ainsi reposer sur l'élève – et sur des choix effectués à 15 ou 16 ans – la responsabilité de sa réussite ou de son échec. Fini les errements, les tâtonnements que permettait dans une certaine mesure l'ancien système : désormais, chacun doit anticiper la place qu'il veut se donner dans la société, sous peine qu'on la lui impose. Bien sûr, de ce point de vue, la réforme n'invente pas tout. Elle renforce des logiques déjà présentes dans l'univers scolaire, en particulier ce que Pierre Bourdieu nommait dès 1964 la « culture de la précocité », c'est-à-dire la prime donnée aux trajectoires linéaires et aux « voies royales » (2).

« SOCIÉTÉ DU CONCOURS » ET APOLOGIE DE LA PERFORMANCE INDIVIDUELLE

À bien des égards, l'adhésion – ou tout au moins le consentement – au principe de tri à l'entrée de l'université renvoie à une approbation plus générale des multiples formes de classement et de sélection qui parsèment les sociétés contemporaines. Peu importe que la sélection génère des inégalités, les élèves des classes populaires étant moins bien représentés dans les filières sélectives qu'à l'université : elle est porteuse d'un idéal de société méritocratique pure, fondée sur l'idée platonicienne d'un gouvernement des meilleurs. L'élargissement des publics scolaires joue à plein dans ce processus. Les individus acceptent d'autant plus les hiérarchies scolaires qu'ils ont baigné dedans durant leur formation (3). Ainsi, la scolarisation obligatoire et son extension à l'en-

(1) « La réforme de l'accès à l'université. Faits et chiffres », Syndicat national de l'enseignement supérieur - Fédération syndicale unitaire (Snesup-FSU), Paris, février 2018.

(2) Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1964.

(3) Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La Reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1970.

Les fonctionnaires,

(Suite de la première page.)

Et, ce faisant, fourbi les armes qui permettront de s'attaquer directement aux statuts des personnels du secteur public, qui se situent dans la filiation de celui élaboré au lendemain de la Libération, puis en 1983. En rappeler la genèse éclaire la situation présente.

L'histoire de la fonction publique française révèle deux lignes de force : une conception autoritaire donnant la primauté au pouvoir hiérarchique, et une autre fondée sur la responsabilité du fonctionnaire, quelle que soit sa place dans la hiérarchie – la conception du fonctionnaire-citoyen. Adopté en 1944, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) ne prévoyait pas de réforme spécifique dans ce domaine. Le général Charles de Gaulle souhaitait toutefois pouvoir s'appuyer sur une administration loyale et efficace. Sous l'impulsion de Michel Debré (2), chargé d'une mission dans ce domaine, un premier train de réformes est adopté par ordonnance le 9 octobre 1945. Elles donnent naissance à l'École nationale d'administration (ENA), à la direction de la fonction publique, aux corps interministériels des administrateurs civils et des secrétaires administratifs, au conseil permanent paritaire de l'administration civile ainsi qu'aux instituts d'études politiques (IEP).

Nommé ministre d'État chargé de la fonction publique le 21 novembre 1945, Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français (PCF), se heurte à plusieurs difficultés dans l'élaboration d'un statut propre. À commencer par les réserves de la Fédération générale des fonctionnaires (FGF-CGT), qui demeure campée sur sa revendication d'un « contrat collectif », associant l'idée de statut à celle de « carcan ». Jacques Pruja, l'un des dirigeants de la fédération, prendra toutefois le contre-pied de la position de son organisation, qu'il finira par convaincre. Par ailleurs, la Confédération générale du travail (CGT) et la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) – les deux seuls syndicats de l'époque – divergent sur le mode de représentation des syndicats.

Le premier projet de loi essuie de vives critiques, dont beaucoup s'articulent autour de la création d'un poste de secrétaire général de l'administration, suspectée de refléter une volonté de placer l'administration sous contrôle politique. Thorez transige sur ce point, mais tient bon sur le reste. Son entreprise se trouve encore contrariée par le rejet, le 5 mai 1946, d'un premier projet de Constitution, qui contraint à de nouvelles élections constituintes. Après la formation du gouvernement,

Thorez – alors vice-président d'un conseil des ministres présidé par Georges Bidault – obtient que son projet soit discuté le 5 octobre à l'Assemblée. Il est adopté à l'unanimité, sans discussion générale, après seulement quatre heures de débat. Pour Thorez, la loi du 19 octobre 1946 constitue un premier pas vers la « libération » du fonctionnaire, « enfin considéré comme un homme et non comme un rouage impersonnel de la machine administrative » (3).

Le statut alors créé ne concerne que les fonctionnaires de l'État, un effectif de 1 105 000 agents, dont seulement 47 % sont titulaires. Il instaure de nombreuses garanties en matière de rémunération, d'emploi, de carrière, de droit syndical, de protection sociale et de retraite. L'innovation la plus surprenante est la définition d'un « minimum vital » : « La somme en dessous de laquelle les besoins individuels et sociaux de la personne humaine considérés comme élémentaires et incompressibles ne peuvent plus être satisfaits » (article 32, alinéa 3). Cette mesure constitue la base d'une disposition prévoyant qu'aucun traitement de début de carrière ne soit inférieur à 120 % de ce minimum vital. Les agents des collectivités territoriales devront attendre la loi du 28 avril 1952 pour obtenir de nouvelles dispositions statutaires ; ceux des établissements hospitaliers, le décret-loi du 20 mai 1955.

UN STATUT QUI A SUBI 225 MODIFICATIONS LÉGISLATIVES EN TRENTE ANS

Lors de l'avènement de la V^e République, l'ordonnance du 4 février 1959 abroge la loi du 19 octobre 1946, mais les dispositions essentielles du statut sont conservées. À la suite du mouvement social de 1968, les fonctionnaires bénéficient des retombées des événements (comme la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise), avant que l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, le 10 mai 1981, n'ouvre un nouveau chantier statutaire...

Ayant fait de la décentralisation l'une de ses priorités, Mitterrand avait chargé son ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le maire de Marseille Gaston Defferre, d'élaborer un projet de loi sur le sujet. J'occupais alors le poste de ministre de la fonction publique, et la question des garanties statutaires à accorder aux personnels des collectivités territoriales m'opposa rapidement à la logique de Defferre. Il envisageait un simple renforcement des dispositions existantes ; je souhaitais au

contraire une unification statutaire globale au niveau des garanties de carrière prévues pour les fonctionnaires de l'État.

Avant même l'arbitrage du premier ministre, Pierre Mauroy, j'intervins à l'Assemblée nationale, le 27 juillet 1981, en faveur de la « mise en place pour les personnels locaux d'un statut calqué sur celui de la fonction publique de l'État, c'est-à-dire sur le statut général des fonctionnaires ». On pouvait craindre la coexistence de deux types de fonction publique : celle de l'État, fondée sur le système de la carrière, et celle de la fonction publique territoriale, soumettant l'emploi aux aléas du métier, peu mobile et plus sensible aux pressions de toute nature. À terme, la seconde pouvait l'emporter sur la première, au préjudice de la neutralité de l'administration, des garanties des fonctionnaires, de la mobilité des effectifs et de l'efficacité du service public. M. Olivier Schrameck, alors conseiller technique de Gaston Defferre, radicalisera plus tard ma position, écrivant à mon sujet : « Jacobin de tempérament et tout particulièrement méfiant à l'égard des tentations clientélistes des élus, il était résolu à n'accorder à l'autonomie des collectivités locales que ce qui leur était constitutionnellement dû. » Après bien des péripéties, Mauroy arbitra en ce sens. « Ce compromis fut ainsi la traduction d'un rapport de forces », conclura M. Schrameck (4).

Le statut unifié fut inauguré par la loi du 13 juillet 1983 relative aux droits et obligations de tous les fonctionnaires, suivie de trois lois concernant respectivement la fonction publique de l'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière, caractérisant un système « à trois versants ». Le nouveau statut intégra des droits qui ne s'y trouvaient pas (droit de grève, liberté d'opinion, capacité de négociation des organisations syndicales, garantie de mobilité, droit à la formation permanente, etc.) et étendit son champ d'application aux agents territoriaux et hospitaliers. Après quelques hésitations de certaines d'entre elles, les organisations syndicales soutinrent la réforme. Les associations d'élus se montrèrent réservées, voire hostiles, craignant que ce statut ne limite leurs prérogatives. Mais, au Parlement, l'opposition se découragea vite.

(2) Michel Debré inaugura le poste de premier ministre prévu par la Constitution de la V^e République, à la rédaction de laquelle il avait pris une part importante.

(3) Cité par René Bidouze, *Les Fonctionnaires, sujets ou citoyens ? Le syndicalisme, des origines à la scission de 1947-1948*, Éditions sociales, coll. « Notre temps/Société », Paris, 1979.

(4) Olivier Schrameck, *La Fonction publique territoriale*, Dalloz, coll. « Connaissance du droit », Paris, 1995.

marché de l'anxiété

seignement secondaire auraient eu pour effet d'accélérer, auprès d'un nombre de plus en plus large d'individus aspirant à un diplôme de l'enseignement supérieur, l'adhésion et la croyance à cette forme institutionnelle d'évaluation de soi et de comparaison avec autrui (4).

La familiarité avec ce type de recrutement « par les capacités » fait écho à la méconnaissance de l'université par les élites politiques, souvent passées par les grandes écoles et par des filières sélectives élitistes : des trajectoires marquées par l'expérience du concours. Seuls dix des vingt-cinq ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur qui se sont succédé entre 1958 et 2016 étaient diplômés d'une université, et tous avaient présenté (et réussi) au moins un concours (5). Quant aux présidents de la République, de Charles de Gaulle, formé à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, aux énarques Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, François Hollande et Emmanuel Macron, en passant par l'agrégé de lettres Georges Pompidou, le diplômé de l'École libre des sciences politiques François Mitterrand et l'avocat Nicolas Sarkozy, ils partagent tous l'expérience du concours. L'absence de résistance au « plan étudiants » apparaît comme le fruit de cette « société du concours », qui a érigé l'expérience commune du classement en parangon démocratique, dans un contexte d'apologie permanente de la performance individuelle.

Pour les bacheliers et leurs familles, la réforme ne se contente pas de fermer l'accès de droit à l'université : elle organise les conditions d'un marché de l'anxiété. Les lycéens avaient jusqu'au 13 mars dernier pour formuler leurs vœux d'affectation sur la plate-forme virtuelle Parcoursup, ouverte fin janvier. La phase de préparation des candidatures a été vécue par de nombreuses familles comme une période de stress intense, à cause de l'inflation des démarches : pour le dépôt de chacun des dix vœux, il fallait proposer un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation adaptés, en plus du dossier scolaire rassemblant tous les bulletins. Sujet de nombreux films et romans d'apprentissage, l'angoisse précédant le passage dans l'enseignement supérieur n'a rien de nouveau. Mais, désormais, elle s'impose comme un passage obligé pour tous, quelle que soit la filière choisie. Un marché ad hoc est déjà apparu pour aider les familles à atténuer ce sentiment désagréable. Moyennant 560 euros, la société Tonavenir.net propose une « formule sérénité », qui comprend des conseils d'orientation, une aide à l'écriture de lettres de motivation, et même la gestion du dépôt des vœux sur la plate-forme...

La réforme aura également des conséquences immédiates sur les personnels (enseignants-chercheurs, vacataires...), qui se voient chargés d'une nouvelle mission : le tri des dossiers de candidature.



FERNANDO COSTA. – « École », 2017

Cela modifiera le sens même de leur métier, en les détournant des tâches qui assurent ordinairement la réussite des élèves : le suivi, l'encadrement, la préparation des cours. Le décret d'application de la loi précise que les enseignants qui s'engageront dans les commissions seront tenus de classer les dossiers, excluant de fait la possibilité de les admettre tous sans les trier.

Ces changements affecteront également les enseignants du secondaire, qui doivent émettre un avis sur chacun des dix projets d'orientation des lycéens, transformant les conseils de classe en précomités de sélection pour l'université. Par ailleurs, tout cela ne manquera pas d'entretenir les inégalités entre les établissements : pour une même note et une même orientation, un avis émanant d'un lycée prestigieux de centre-ville pourra être interprété différemment d'un autre, provenant d'un établissement plus populaire, situé en milieu rural ou à la périphérie d'une grande ville.

Pour les personnels administratifs, la sélection représente aussi une mission supplémentaire, et non des moindres. Dans tous les établissements sélectifs, des grandes écoles aux universités d'« excellence » étrangères, le tri des candidatures occupe des départements entiers, qui disposent de moyens importants pour réceptionner les dossiers, les examiner, etc. Certaines grandes écoles ont même récemment ouvert des centres d'appels pour informer les familles des raisons d'un refus. Or, à ce jour, le gouvernement ne s'est pas engagé à octroyer des moyens à la hauteur de cette nouvelle tâche.

BIENTÔT, LES MÉDIAS ÉTABLIRONT UN PALMARÈS DES MEILLEURES FILIÈRES

Lors des discussions sur la loi ORE, de nombreux étudiants désabusés ne se sentaient pas concernés, puisque déjà entrés à l'université. Mais la nécessité d'une solidarité avec les lycéens n'est pas le seul argument à leur opposer. En renforçant la concurrence entre établissements pour attirer les meilleurs élèves, Parcoursup transforme les élèves en consommateurs obligés de comparer les offres de formation. Pour les aider dans ce choix difficile, les médias ne tarderont pas à établir des palmarès des meilleures filières, comme ils le font déjà pour les écoles de commerce, les écoles d'ingénieurs ou les masters. Une batterie de critères éparés (quel taux de réussite en licence ? Quel taux d'encadrement ?...) seront convertis en notes qui détermineront la valeur d'un établissement et, par extension, la valeur de ses diplômés. À n'en pas douter, d'anciens étudiants en pâtiront quand ils enverront leur CV pour trouver un travail.

Le gouvernement de M. Édouard Philippe a bouleversé l'articulation entre enseignements secondaire et supérieur en un temps record. Cette rapidité laisse augurer de nouvelles initiatives : réforme de la licence, augmentation des frais d'inscription, modification du statut des enseignants-chercheurs. De ce point de vue, le « plan étudiants » fait de l'université le laboratoire des réformes à venir dans la fonction publique.

ANNABELLE ALLOUCH.

(4) Sur cette hypothèse, cf. *La Société du concours. L'empire des classements scolaires*, Seuil, coll. « La République des idées », Paris, 2017.

(5) Christophe Charle, « Élitisme politique et enseignement supérieur. Sociologie historique d'un divorce et d'un échec (1968-2012) », *La France et ses élites*, *Pouvoirs*, n° 161, Seuil, 2017.

Lire aussi sur notre site :
« Ordonnances SNCF : l'occasion »,
par Frédéric Lordon (20 mars 2018),
<https://blog.mondediplo.net>

voilà l'ennemi

Au départ, François Mitterrand ne s'intéressait guère à ces questions. Il était beaucoup plus vigilant concernant les réformes administratives, craignant sans doute qu'on lui reproche de laisser un ministre communiste s'intéresser de trop près à l'appareil d'État. Dès la composition du gouvernement et ma nomination, il n'avait accepté qu'avec réserve que les attributions du ministre de la fonction publique soient étendues aux réformes administratives. Il multiplia ensuite les objections à nos propositions en la matière. Il ne pouvait cependant manquer de douter des réformes en cours après son « tournant libéral » de 1983. M. Jacques Fournier, alors secrétaire général du gouvernement, le raconte : « *Le président s'interrogea à haute voix, le 29 mai 1985, sur l'utilité de l'ensemble législatif concernant le statut de la fonction publique. (...) Passait ce jour-là en conseil des ministres le projet de loi sur la fonction publique hospitalière, dernier volet de cet ensemble. Le commentaire de Mitterrand est en demi-teinte : "L'adoption de ce texte s'inscrit dans la logique de ce que nous avons fait. À mon sens, ce n'est pas ce que nous avons fait de mieux." Il évoque une "rigidité qui peut devenir insupportable" et des "solutions discutables". "On ne peut plus recruter un fossoyeur dans une commune sans procéder à un concours." "Il est vrai que j'ai présidé moi-même à l'élaboration de ces lois. Peut-être n'ai-je pas été suffisamment informé. Tout ceci charge l'administration et conduit à la paralysie de l'État. Il reste que c'est la quatrième et la dernière partie d'un ensemble. Je ne suis pas sûr, en définitive, que ces lois aient longue vie" (5).* » C'était il y a trente-trois ans...

La séquence libérale étant ouverte, on aurait tort de s'étonner de l'obstination des partisans de la marchandisation de la vie publique et du détricotage des statuts législatifs ou réglementaires (et tout spécialement du statut général des fonctionnaires), soit sous la forme d'offensives brutales, soit par l'action de transformations souterraines plus insidieuses. Ainsi, la loi Galland du 13 juillet 1987 (sous le gouvernement de M. Jacques Chirac) changeait pour le symbole les corps des fonctionnaires territoriaux en cadres et établissait le système dit des « reçus-collés », soit la substitution, à l'issue d'un concours, de la liste des candidats admis par ordre alphabétique à la liste présentée par ordre du mérite dans la fonction publique territoriale. Elle nuisait à la comparabilité des fonctions publiques et, par là, à la mobilité des fonctionnaires, que le statut a érigée au rang de « *garantie fondamentale* » (article 14 du titre I^{er} du statut). Mais aussi : faux pas du Conseil d'État préconisant dans son rapport annuel de 2003 de faire du contrat une « *source autonome de droit de la fonction publique* ». Proclamation imprudente de M. Nicolas Sarkozy appelant en septembre 2007 à une « *révolution culturelle* » et déclarant son intention de promouvoir le

« *contrat de droit privé négocié de gré à gré* », mais forcé d'y renoncer face à la crise financière de 2008, l'opinion reconnaissant que la France disposait d'un précieux atout anticrise dans l'existence d'un important secteur public, efficace « *amortisseur social* ».

Les attaques frontales ayant échoué, s'est développée une stratégie plus sournoise : d'une part, l'expansion du paradigme de l'entreprise privée dans le service public sous la forme du *new public management* (« *nouvelle gestion publique* ») ; d'autre part, un « *mitage* » du statut : 225 modifications législatives en trente ans, la plupart des dénaturations, démontrant, malgré tout, à la fois sa solidité et son adaptabilité.

La conception française du service public et la traduction juridique qu'en donne le statut général des fonctionnaires expriment une logique inacceptable aux yeux d'oligarchies qui s'efforcent de faire ruisseler leur idéologie libérale dans la société. Y compris lorsqu'elle se voit disqualifiée sur le plan théorique et contredite par le mouvement du monde.

LA SOCIALISATION DES FINANCEMENTS APPARAÎT IRRÉVERSIBLE

« *On empêchera plutôt la Terre de tourner que l'homme de se socialiser* », aurait déclaré Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955), paléontologue et jésuite, homme de science et prophète (6). Il n'est au pouvoir d'aucun gouvernement d'inverser des tendances lourdes qui portent l'évolution des sociétés. Depuis la fin du Moyen Âge, on assiste à une sécularisation du pouvoir politique qui s'accompagne d'une autonomisation de l'appareil d'État et d'une expansion administrative constante. La socialisation des financements répondant à des besoins fondamentaux apparaît irréversible : en France, les prélèvements obligatoires ne dépassaient pas 15 % du produit intérieur brut (PIB) avant la première guerre mondiale ; ils s'élevèrent désormais à 45 %. Il n'y avait pas plus de 200 000 agents de l'État au début du XX^e siècle ; le secteur public (administrations, entreprises, organismes publics) approche les sept millions de salariés en 2018.

Pour autant, la France n'est pas « *suradministrée* ». Elle se situe au contraire dans le haut de la moyenne des pays développés, comme l'a démontré une récente étude de France Stratégie : on y compte

89 agents publics pour 1 000 habitants, loin derrière les pays scandinaves, derrière le Canada et juste devant le Royaume-Uni (7). Ce n'est ni l'ampleur des effectifs ni leur évolution qui distinguent la France des autres pays, mais le fait que les agents y sont protégés par la loi, dans le cadre d'un statut regardé comme la condition d'une administration neutre et intègre.

Les libéraux ont cru pouvoir annoncer la victoire définitive de leur doctrine, la fin de l'histoire, et consacrer l'horizon indépassable d'un capitalisme hégémonique sur la planète. En ce début de XXI^e siècle, le monde tel qu'il est dévoile leur erreur. Comme sous l'effet d'une nécessité, une forme de socialisation objective se développe, quand bien même elle s'exprime dans des contextes capitalistes. Dans une crise qu'Edgar Morin analyse comme une « *métamorphose* (8) », des valeurs universelles émergent et s'affirment : les droits humains, la protection de l'écosystème mondial, l'accès aux ressources naturelles indispensables, le droit au développement, la mobilité des personnes, l'égalité entre les hommes et les femmes, le devoir d'hospitalité, la sécurité. D'autres sont en gestation, qui exacerbent les contradictions. La mondialisation n'est pas seulement celle du capital ; elle touche toutes les formes d'échange et de formation de la citoyenneté : révolution informationnelle, coopérations administratives et scientifiques, conventions internationales, floraison de créations culturelles. Bref, ce siècle sera peut-être celui des interdépendances, des interconnexions, des coopérations, des solidarités, toutes formules qui se condensent en France dans le concept de service public. On ne s'en rend peut-être pas compte tous les jours en écoutant M. Macron, mais, contrairement aux espoirs et aux proclamations des thuriféraires du libéralisme, le XXI^e siècle pourrait annoncer l'âge d'or du service public (9)...

ANICET LE PORS.

(5) Jacques Fournier, *Itinéraire d'un fonctionnaire engagé*, Dalloz, 2008.

(6) Cité par Gérard Donnadiou, *Comprendre Teilhard de Chardin*, Saint-Léger Productions, Chouzé-sur-Loire, 2013.

(7) Flore Deschard et Marie-Françoise Le Guilly, « *Tableau de bord de l'emploi public. Situation de la France et comparaisons internationales* », France Stratégie, Paris, décembre 2017, www.strategie.gouv.fr

(8) Edgar Morin : « *L'idée de métamorphose dit qu'au fond tout doit changer* », *L'Humanité*, Saint-Denis, 19 juillet 2013. Dans le même esprit : Anicet Le Pors, *Pendant la mue le serpent est aveugle. Chronique d'une différence*, Albin Michel, Paris, 1993.

(9) Gérard Aschieri et Anicet Le Pors, *La Fonction publique du XXI^e siècle*, Éditions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2015.



FERNANDO COSTA. – « Attention au train », 2015

« Pas concernés »

« La grosse ficelle, c'est d'avoir dit que la fin du statut ne s'appliquera qu'aux nouveaux embauchés. Les dirigeants de la CGT [Confédération générale du travail] savent qu'ils ne pourront pas justifier de bloquer le pays, alors que le statut des cheminots actuellement en poste ne sera pas remis en cause. » D'après *Le Canard enchaîné* (7 mars 2018), qui rapporte ce propos de M. Édouard Philippe, le premier ministre savoure son calcul : les cheminots en poste n'étant « pas concernés », ils n'auraient aucune raison de faire grève. L'argument gouvernemental, déjà avancé lors de la déréglementation de France Télécom, trouve instantanément des relais enthousiastes. « Mais vous n'êtes pas menacés, puisque ce sera pour les futurs embauchés », rétorque à un délégué Solidaires, unitaires, démocratiques (SUD) l'éditorialiste Éric Brunet – auteur d'*Être riche, un tabou français* (« Radio Brunet », RMC, 14 mars). « Le rapport prévoit le maintien du statut pour tous les agents actuellement en poste ! Donc quel est le problème ? », fulmine le présentateur Pascal Praud sur CNews (20 février).

Une vision du monde étaye ce raisonnement. Pour le gouvernement et ses caudataires, on ne peut se mobiliser que pour défendre ses intérêts immédiats. Fixer des objectifs plus larges, marquer sa solidarité, tels furent pourtant les fondements des grands mouvements émancipateurs. André Malraux l'explique dans son célèbre discours d'hommage à Jean Moulin (19 décembre 1964) : « *Le sentiment profond, organique, millénaire, qui a pris depuis son accent légendaire, voici comment je l'ai rencontré. Dans un village de Corrèze, les Allemands avaient tué des combattants du maquis, et donné ordre au maire de les faire enterrer en secret, à l'aube. Il est d'usage dans cette région que chaque femme assiste aux obsèques de tout mort de son village en se tenant sur la tombe de sa propre famille. Nul ne connaissait ces morts, qui étaient des Alsaciens. Quand ils atteignirent le cimetière, portés par nos paysans sous la garde menaçante des mitraillettes allemandes, la nuit qui se retirait comme la mer laissa paraître les femmes noires de Corrèze, immobiles du haut en bas de la montagne, et attendant en silence, chacune sur la tombe des siens, l'ensevelissement des morts français. Ce sentiment qui appelle la légende, sans lequel la Résistance n'eût jamais existé – et qui nous réunit aujourd'hui –, c'est peut-être simplement l'accent invincible de la fraternité. Comment organiser cette fraternité pour en faire un combat ?* »

La question n'a pas pris une ride.

P. R.

Opposer usagers et salariés des chemins de fer n'a guère de sens quand tous vivent la dégradation du service au nom d'un désengagement public que le gouvernement veut renforcer. Et que penser des proclamations sur la sauvegarde du climat quand on torpille le rail en faveur de la route ?

PAR BENOÎT DUTEURTE *

IL PARAÎT que les petites lignes de chemin de fer coûtent trop cher. Celle que je fréquente le plus régulièrement, entre Nancy et Saint-Dié-des-Vosges, a pourtant subi toutes les économies possibles. Je ne parle pas seulement des trains poubelles (ces vieilles rames rouillées et taguées) qu'on nous avait imposés pendant quelques années, faute de mieux. Ils se sont vus remplacés, depuis, par les navettes Bombardier, qui ont encore le goût du neuf, même si elles font un peu camelote avec leurs éléments plastifiés qui claquent pendant le trajet et leur accoudoir unique à partager entre deux sièges... Mais, pendant ce temps, les baisses de coût ont continué : de nombreux trains ont été supprimés hors des heures de pointe et remplacés par des autocars qui mettent deux heures au lieu d'une pour accomplir le même trajet ; puis les contrôleurs ont disparu dans une partie des rames, si bien qu'on se retrouve abandonné en cas de problème sur la ligne, ce qui est fréquent. Pas de précision, pas d'information. On arrive quand on arrive. Et les attentes sont parfois longues. Autrefois, les services techniques intervenaient immédiatement. Aujourd'hui, pendant que nous patientons en pleine voie, toute décision doit remonter dans les étages de la compagnie et de la région qui finance.

Comme, en outre, la SNCF ne se donne plus la peine d'articuler les lignes secondaires avec son réseau TGV, on rate la correspondance si le train arrive en retard, et tant pis pour nous. En cette époque de connexions, les mondes ferroviaires ont oublié l'interconnexion. C'est pourquoi, sans doute, les annonces diffusées dans les voitures nous rappellent avec une telle insistance que nous ne sommes pas les usagers d'un service global, mais les clients de diverses marques : la marque ultramoderne TGV rayonne sous d'autres cieux que la marque Intercités et son réseau délabré, où les accommodages urgents provoquent d'incessants ralentissements, où les pannes de locomotive compromettent les départs, tandis que les vaillants trains Corail tiennent encore le coup dans la catastrophe (et nous font regretter, malgré leur piteux état, ce proche passé où les trains étaient plus spacieux et assuraient un voyage rapide, pratique et confortable – y compris en seconde classe).

Certaines lignes Intercités se voient aujourd'hui menacées, en particulier les dessertes transversales jugées trop peu rentables – ce qui ne manque pas d'étonner dans une ère de supposée décentralisation où il faudra bien passer par Paris pour se rendre de Lyon à Bordeaux. La réforme annoncée vise surtout la marque TER (Transport express régional), cette version locale et à bas coût du transport ferroviaire, péniblement supportée par la compagnie, qui n'en veut plus. On le

* Écrivain, auteur notamment de *La Nostalgie des buffets de gare*, Payot & Rivages, Paris, 2015.



FERNANDO COSTA. – « Voyages en famille », 2017

suppose, du moins, en observant cette continuelle réduction du service qui conduit une partie des usagers à se replier sur le transport routier. Or cela ne suffit pas. Après tant de dégradations, le rapport Spinetta (1) nous informe aujourd'hui que le fonctionnement réduit des petites lignes coûte encore trop cher, et qu'il va falloir trancher dans le vif.

**HORS DES VILLES,
DES GARES MONUMENTALES
ENTOURÉES D'IMMENSES PARKINGS**

Quant à moi, devant ce raisonnement censé inspirer les hommes qui nous gouvernent à l'heure de l'ultime réforme, je suis frappé d'abord par une étonnante contradiction : voici vingt bonnes années, en effet, que les élus de la nation, soutenus par les médias unanimes, n'ont pas de mots assez fervents pour affirmer leur engagement écologique et leur foi dans le développement durable. Du Grenelle de l'environnement à la COP21, tous ont pieusement approuvé certaines recommandations, comme la nécessité de favoriser le train face à la voiture individuelle, d'assurer le maillage du territoire et de développer le fret ferroviaire pour contenir le trafic de poids lourds. Mais voici également vingt ans que le réseau ferroviaire se transforme à l'inverse de ces directives, comme si les proclamations vertueuses et le système économique étaient simplement incompatibles. D'un côté, on communique sur la nécessité de transports responsables ; de l'autre, on laisse la SNCF se préparer à la concurrence et agir comme une entreprise pressée de resserrer ses coûts, quitte à supprimer les liaisons qui assurent le fameux maillage. Le président Emmanuel Macron nomme M. Nicolas Hulot ministre

(1) Jean-Cyril Spinetta, « L'avenir du transport ferroviaire », rapport remis au premier ministre Édouard Philippe le 15 février 2018.

De Saint-Just à Macron, variations

Depuis deux siècles, des dirigeants de toutes tendances politiques ont réclamé la diminution du nombre d'agents de l'État. Pour des raisons parfois diamétralement opposées.

PAR ÉMILIEN RUIZ *

EN DÉCLARANT vouloir supprimer 120 000 postes de fonctionnaires en cinq ans, M. Emmanuel Macron ne donne guère dans l'originalité. La dénonciation du poids de l'État et du nombre de ses employés est depuis plus de deux siècles un leitmotiv repris, selon les périodes, par des acteurs dont les convictions traversent tout le spectre politique. Si cette diversité peut aujourd'hui paraître étonnante, elle s'explique aisément : davantage que leur nombre, c'est souvent ce que les fonctionnaires symbolisent qui est critiqué.

De la Révolution française jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la dénonciation de l'État et de son administration repose principalement sur une mise en cause du pouvoir politique des bureaux et de l'influence excessive de l'administration, sous une appellation forgée par l'économiste physiocrate Vincent de Gournay au milieu du XVIII^e siècle : la « bureaucratie ». En 1793, Louis Antoine Saint-Just considère ainsi que « tous ceux qu'emploie le gouvernement sont parasites » et qu'il est nécessaire de « diminuer partout le nombre des agents » (1). Son objectif n'est pas budgétaire, mais politique. Il s'agit alors de dénoncer la « constitution des bureaux en pouvoir autonome », le « risque de confiscation du pouvoir étatique » par l'administration, celle-ci étant perçue comme « susceptible de faire obstacle au gouvernement direct de la volonté générale » (2).

* Maître de conférences en histoire contemporaine et humanités numériques à l'université de Lille et chercheur à l'Institut de recherches historiques du Septentrion (Irhis).

Face à l'expansion provoquée par la « supermonarchie administrative » napoléonienne (3), un concept est né de la critique du nombre des agents de l'État : le « fonctionnarisme ». En 1872, il fait son entrée à part entière dans le huitième tome du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse et renvoie alors à un « système fondé sur l'existence d'un grand nombre de fonctionnaires », une « manie des emplois publics » constituant un « fléau social ». Là encore, Larousse n'est pas animé par un souci d'économie. Farouche républicain, il fait remonter la naissance du mal à la monarchie et assigne la responsabilité de son développement à l'Empire : « De 1789 à 1800, il y avait eu en France des citoyens », écrit-il. « À partir de l'an 1800, il n'y eut plus que des fonctionnaires et des administrés », les premiers composant une véritable « armée du despotisme ».

**LES BUDGÉTIVORES
BROCARDÉS DANS « LE GRELOT »**

Sous la III^e République (1875-1940), les plaintes contre le nombre de fonctionnaires prennent la forme de la métaphore des budgétivores. Dans le journal satirique *Le Grelot*, le caricaturiste Alfred Le Petit les représente sous la forme de bonapartistes, de militaires et de curés dépouillant la République (4). Au service d'une critique de l'administration, la dénonciation du fonctionnarisme relève alors d'un appel à une épuration indispensable à la bonne marche de la République. Or, au même moment, à l'autre bout du spectre politique, c'est justement à ce régime que le vicomte Georges d'Avenel attribue la responsabilité du fonctionnarisme. Il écrit dans *La Revue des deux mondes* : « Dire que la société doit l'école primaire gratuite à toutes les intelligences est un paradoxe égal, sinon supérieur, à celui qui consisterait à dire qu'elle doit le potage gratuit à tous les estomacs. » Il veut dire par là que la multiplication des agents de l'État témoigne de l'incapacité de la République à tenir ses promesses de gouvernement « bon marché » (5), tout en questionnant le périmètre de l'intervention publique.

En dépit d'un tel unanimité, aucune politique de réduction d'effectifs n'est mise en œuvre avant la fin de la première guerre mondiale. Au printemps 1920, après quatre années de conflit et d'extension inédite des attributions de l'État, le ministre des finances annonce à la Chambre que « le problème financier dans son ensemble » exige une « compression énergique des dépenses » et la suppression de « tout service inutile » (6). De multiples politiques allant dans ce sens sont menées dans l'entre-deux-guerres, sans que le volume des effectifs publics retrouve son niveau de 1913. Surtout, l'avènement du régime de Vichy provoque une nouvelle accélération dans le développement des interventions – de l'étatisation des polices municipales à la création du ministère de la production industrielle – et du nombre des agents publics.

Au lendemain de la Libération, la dénonciation du nombre de fonctionnaires suscite à nouveau un consensus très large, des communistes aux nostalgiques de Vichy. Les premiers voient dans les compressions une manière de poursuivre l'épuration par d'autres moyens. En décembre 1947, alors que les ministres communistes en ont été exclus sept mois plus tôt, Jacques Duclos continue de soutenir les politiques de réduction d'effectifs menées par le gouvernement. Lors d'un débat à l'Assemblée nationale, le dirigeant communiste réclame même « du spectaculaire » (7). De fait, au moins jusqu'en 1948, les politiques

(1) Saint-Just, *Œuvres complètes*, Gallimard, coll. « Folio histoire », Paris, 2004.
(2) Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Seuil, coll. « L'univers historique », Paris, 1990.
(3) Pierre Legendre, *Trésor historique de l'État en France. L'administration classique*, Fayard, coll. « Les savoirs », Paris, 1992.
(4) Par exemple : *Le Grelot*, Paris, 25 janvier 1880.
(5) Georges d'Avenel, « L'extension du fonctionnarisme depuis 1870 », *La Revue des deux mondes*, t. 86, Paris, mars-avril 1888.
(6) Séance du 29 mars 1920, « Débats parlementaires », *Journal officiel*, Paris, 30 mars 1920.
(7) Première séance du 19 décembre 1947, « Débats parlementaires », *Journal officiel*, 20 décembre 1947.

de chemin de fer coûtent trop cher

d'État pour montrer sa conscience des problèmes climatiques ; pourtant, deux ans plus tôt, le ministre Macron, visiblement peu sensible à la spécificité du train, déréglementait le transport par autocar qui fragilise encore le réseau secondaire – sans que la presse, si attentive aux questions écologiques, y discerne autre chose qu'une mesure pour l'emploi et pour la baisse des prix. On fait du marketing sur les avantages du rail (plus confortable, plus ponctuel, moins polluant, sillonnant de jolis paysages) ; mais ceux-là mêmes qui président aux destinées de la SNCF ont les yeux tournés vers le ciel et le modèle aérien – tel son président Guillaume Pepy déclarant au *Figaro Magazine* que son cadeau préféré consiste à « offrir des billets d'avion » (12 juillet 2013).

Symptomatique, en ce sens, fut la décision de confier le rapport sur « l'avenir du transport ferroviaire » à M. Jean-Cyril Spinetta, ancien patron... d'Air France-KLM. Un tel choix s'inscrit dans la logique d'une évolution amorcée dès les années 1990, quand les chemins de fer français ont adopté le système de billetterie Socrate (acronyme de « système offrant à la clientèle des réservations d'affaires et de tourisme en Europe »), acheté à la compagnie American Airlines pour servir de socle au développement du TGV. Depuis, le service public n'a cessé de s'aligner sur le fonctionnement des compagnies aériennes, avec leurs réservations obligatoires et leurs prix de billets fluctuant selon la demande – contre la notation de transport régulier, facilement accessible, et contre l'ancienne tarification unique au kilomètre qui soulignait l'as-

encombrées et polluées. Le train est devenu cet avion sur pattes reliant quelques points à forte densité de population, à charge pour chacun de se débrouiller ensuite. Étrange paradoxe, qui n'empêche pas les autorités de continuer à brandir les notions de service public, de développement durable et de désenclavement territorial.

Dans une société où tant de modèles sont, plus ou moins consciemment, importés des États-Unis, on peut se demander si cette évolution n'est pas l'application, à l'échelle européenne, d'une façon de penser nord-américaine. Car, aux États-Unis, l'éloignement des grandes agglomérations peut justifier, à la rigueur, la desserte du territoire par quelques grandes lignes aériennes ou ferroviaires, complétées par des autobus et des voitures de location. En Europe, la proximité des pays, des villes, des régions, et la densité du réseau ferroviaire hérité du XIX^e siècle invitent à une conception différente du transport public, fondée sur le voisinage, la régularité, la ponctualité et la simplicité d'accès. Or, tout en proclamant cette nécessité pour les grandes métropoles – ce qui suppose un rattrapage considérable après des années d'abandon des trains de banlieue –, le rapport Spinetta la rejette pour la majeure partie du territoire. Définissant le train comme un « transport de masse », soumis aux lois du flux tendu et de l'entassement maximal, il invite à supprimer quantité de liaisons régionales, sous prétexte que les trains de campagne ne sont pas assez remplis et que les petites lignes non électrifiées pollueraient autant que l'autocar.

DANS LA CITÉ DU PREMIER MINISTRE, LA DESSERTE FERROVIAIRE N'A CESSÉ DE SE DÉGRADER

La comparaison du rail et de la route ne se limite pourtant pas à cette question. Car les autocars, plus lents et moins ponctuels que les trains, aggravent l'engorgement routier et toutes les nuisances qui en découlent. Le rail, au contraire, offre un itinéraire rapide et fiable, mais aussi un moyen de transport propice au travail comme au repos. On peut y manger, s'y dégourdir, y lire sans la gêne des tournants et des changements de vitesse. Il permet aux écoliers de gagner leur lycée ou de rentrer chez eux (j'en vois beaucoup dans la montagne vosgienne, entre Saint-Dié et Sélestat, ligne menacée s'il en est). Et, pour peu que le réseau soit digne de ce nom et suffisamment bien desservi (pas seulement aux heures de pointe), les adultes peuvent se passer de voiture en cette époque officiellement soucieuse de lutter contre la circulation. Ces avantages considérables font du train le mode de transport civilisé par excellence et non un archaïsme soumis aux seules lois de la comptabilité analytique.

Voilà pourquoi les hommes d'État, qui, n'en doutons pas, sont attachés à l'avenir de l'humanité, promettent de s'y consacrer au cours de grand-messes politico-écologiques. Sauf que leur volonté d'étendre les normes commerciales européennes et mondiales contredit cette profession de foi. La théologie du libre marché et de la rentabilité absolue s'oppose à la notion même de service public censé offrir partout – qu'il s'agisse de trains ou d'hôpitaux – des infrastructures de qualité financées par la collectivité. Pris dans ces contradictions, les élus n'ont d'autre issue que la rhétorique du « en même temps » : la protection de la planète et le développement des autocars ; le développement des transports publics et la soumission aux impératifs de rentabilité ; les grandes missions proclamées par l'État et l'abandon de ces missions aux régions selon les humeurs de leurs présidents. Même les écologistes, qui devraient apparaître en première ligne, se polarisent davantage sur quelques combats symboliques – des centrales nucléaires

aux organismes génétiquement modifiés en passant par la circulation à Paris –, mais ne se montrent guère audibles sur le terrain ferroviaire. Quant à la volonté affirmée par le premier ministre de raisonner au cas par cas, sans abandonner les fameux territoires, elle ne semble guère en mesure de freiner ce mouvement irrésistible qui conduit à la diminution et à la détérioration du service (on en sait quelque chose en sa ville du Havre, dont la desserte n'a cessé de se dégrader depuis vingt ans). C'est pourquoi tant d'anciens usagers, traités en clients de troisième catégorie, se retournent vers la voiture... aggravant la baisse du nombre de passagers qui permet de juger ces lignes périmées !

Une réelle volonté politique pourrait inspirer d'autres évolutions : le maintien et l'encouragement dans tout le pays d'un transport ferroviaire de proximité, accessible à toute heure et sans réservation ; mais aussi le développement du fret, à l'image de ce qui se fait aujourd'hui en Suisse – tandis que la France voit transiter les poids lourds de l'Europe entière. Paradoxe ultime : nos gouvernants si prompts à invoquer des modèles étrangers, notamment le modèle allemand, quand il s'agit de réduire les prestations sociales, ne semblent pas avoir remarqué que la Deutsche Bahn, équivalent allemand de la SNCF, vient d'adopter des mesures contraires à celles qu'on prône ici : plan de modernisation du réseau, fermeture de la filiale bus pour recentrer l'entreprise sur ses lignes de train et relance du fret ferroviaire.

À Saint-Dié, les entrepôts de marchandises sont à l'abandon. Devant la gare, où le buffet a fermé depuis longtemps, des autobus attendent les clients aux heures des trains supprimés. Ils rejoindront sur les routes ce flux interrompu de voitures et de camions à vitesse réduite qui a éloigné la sous-préfecture vosgienne des grandes villes voisines. À bien considérer tout cela, il semble que les pouvoirs publics français et la SNCF elle-même (avec ses filiales de poids lourds et d'autocars) aient fait depuis longtemps le choix des nuisances routières au détriment des avantages du rail.

BENOÎT DUTEURTE.



FERNANDO COSTA. – « III Heures », 2017

pect universel du service. Aujourd'hui, la transformation s'accélère à la faveur des mesures de sécurité qui imposent un contrôle à l'entrée de certains trains, en attendant la facturation des bagages. Autre signe de cette mutation : on a vu pousser hors des villes des gares monumentales entourées d'immenses parkings, sur le modèle des aéroports. Ces nouveaux terminaux, comme Aix-en-Provence TGV, étant dépourvus de liaisons avec le réseau secondaire, le voyageur doit prendre un bus ou une voiture pour arriver à destination par des bretelles routières



FERNANDO COSTA. – « La Poste », 2013

sur un même thème

d'économies sont censées affecter prioritairement les agents recrutés dans les « organismes parasitaires nés depuis Vichy (8) », et épargner les personnels touchés par les politiques d'exclusion de l'État français et réintégrés depuis (9).

De leur côté, les nostalgiques du pétainisme dénoncent également la croissance des effectifs publics depuis la Libération, en visant notamment les entreprises nationalisées et la création de la Sécurité sociale. En 1949, dans les colonnes d'une revue d'extrême droite à laquelle il collabore régulièrement, Pierre-Étienne Flandin, éphémère président du conseil en 1934, puis ministre du régime de Vichy, affirme ainsi que le nombre des fonctionnaires, les « rois du système », n'a « cessé de croître ». « Ce développement monstrueux est la manifestation du processus morbide qui envahit l'organisme économique français et dont le terme ne peut être que la mort progressive de la machine envahie par la rouille », écrit-il (10).

DES MESURES « UN PEU BRUTALES ET SIMPLISTES »

Le consensus qui règne au sortir de la seconde guerre mondiale entraîne ainsi d'importantes réductions d'effectifs. L'application des mesures préconisées par les commissions de la « hache », puis de la « guillotine », afin de supprimer au moins 150 000 postes entre 1946 et 1949 conduit à des compressions réelles situées entre un peu plus de 63 000 (selon le ministère des finances) et un peu moins de 140 000 (selon l'Institut national de la statistique et des études économiques). Les conséquences ne sont pas minces. Le directeur du budget, ardent promoteur des politiques d'économies, constate lui-même que ces mesures « un peu brutales et simplistes » ont entravé le bon fonctionnement des services administratifs (11). Pour vraiment réduire les effectifs de l'État et faire des économies, les observateurs s'accordent alors sur la nécessité d'un « choix entre les missions que l'État entend accomplir (12) ».

Plus près de nous, entre 2007 et 2012, la politique de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux a produit des effets comparables. Avant son élection, M. Nicolas Sarkozy avait promis de supprimer jusqu'à un million de postes, arguant qu'ainsi l'État serait plus efficace et moins coûteux. D'après les rapports annuels sur l'état de la fonction publique, ce sont finalement 94 000 équivalents temps plein qui ont disparu (et non 150 000, comme ses promoteurs aiment à le soutenir). Or le bilan dressé par les grandes inspections de l'État montre que cette politique a moins permis d'économiser qu'elle n'a désorganisé les services. « À missions constantes, des économies significatives ne peuvent être attendues, sur le seul fonctionnement de l'État », concluent-elles en 2012 (13).

Alors que les promesses de réduction des effectifs s'étaient multipliées, l'efficacité budgétaire des mesures adoptées dans les années 1990 et 2000 est loin d'être flagrante. Pourtant, dans les discours parlementaires et gouvernementaux, tout se passe comme si l'argument du « trop de fonctionnaires » était totalement déconnecté de la question du périmètre des services publics. Témoignant paradoxalement de la légitimité acquise par le développement de l'État, les pourfendeurs du fonctionnarisme du XXI^e siècle minimisent systématiquement les conséquences proprement politiques des économies qu'ils préconisent.

ÉMILIE RUIZ.

(8) Séance du 15 février 1946. « Débats de l'Assemblée nationale constituante », *Journal officiel*, 16 février 1946.

(9) Circulaire n° 1/1 B/4 du 4 janvier 1947, *Journal officiel*, 7 janvier 1947.

(10) Pierre-Étienne Flandin, « Le problème financier français », *Écrits de Paris*, n° 51, janvier 1949.

(11) Note n° 11305 du directeur du budget pour le ministre au sujet de suppressions d'emplois, Paris, 28 octobre 1949, Centre des archives économiques et financières.

(12) Gabriel Ardant, *Problèmes financiers contemporains*, Hatier, Paris, 1949.

(13) « Bilan de la RGPP [révision générale des politiques publiques] et conditions de réussite d'une nouvelle politique de réforme de l'État », rapport de l'inspection générale de l'administration, de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale des affaires sociales, La Documentation française, Paris, septembre 2012.

Enthousiasme

« La privatisation de sociétés publiques contribue à la réduction de la dette publique, ainsi qu'à la réduction des subventions, des autres transferts et des garanties d'État. Elle permet d'améliorer l'efficacité des sociétés et, plus généralement, la compétitivité de l'économie dans son ensemble, tout en attirant les investissements directs étrangers. »

Commission européenne, Bruxelles, 30 octobre 2012

Doutes

« Lorsque les partenariats public-privé (PPP) conduisent à transformer des emprunts publics en emprunts privés, les coûts de financement tendent à augmenter. Le point essentiel est donc de déterminer si les PPP génèrent des gains en matière d'efficacité qui compensent cette hausse des coûts de financement. (...) La plupart des avocats des PPP s'appuient sur l'idée selon laquelle le secteur privé serait plus efficace. Bien que la littérature scientifique soit abondante pour étayer cette idée, la théorie demeure ambiguë, et les preuves empiriques lacunaires. (...) On ne peut donc pas conclure que les PPP soient plus efficaces que les investissements publics ou les services pilotés par l'État. »

Fonds monétaire international (FMI), Washington, DC, 12 mars 2004

Pédagogie

« L'exécutif doit encore convaincre les Français sur les privatisations », déplorait le 20 mars 2018 le journal *Les Échos*, propriété de M. Bernard Arnault, quatrième fortune mondiale.

Alors que le gouvernement de M. Édouard Philippe s'apprête à renouer avec la vente d'entreprises publiques, une enquête commandée par le quotidien économique constatait que « les Français restent très attachés (à 65 %) à la prise de participations de l'État dans les entreprises », un sentiment « partagé par tout l'échiquier politique, des électeurs de Jean-Luc Mélenchon (à 75 %) à ceux d'Emmanuel Macron (71 %), et même parmi ceux plus libéraux de François Fillon (à 58 %) ».

D'où vient ce « particularisme tricolore » ? D'un « manque d'explications », bien sûr ! « Il n'y a pas eu de débat public sur cette question pendant la campagne, si bien qu'il manque des éléments d'explication pour comprendre ce que veut faire Emmanuel Macron », estime M. Bruno Jeanbart, directeur de l'institut de sondages chargé de l'enquête. Gageons que les médias sauront remédier à ce déficit de pédagogie. Y compris, peut-être, ceux de M. Arnault.

À Fukushima, une catast

Séisme, tsunami, puis fusion de trois réacteurs nucléaires : le Japon reste meurtri par l'enchaînement de catastrophes de mars 2011. Si, sur le moment, l'essentiel des victimes et des dégâts matériels ont été dus à la vague d'eau, les conséquences humaines et économiques de la faillite de la sécurité à la centrale de Fukushima seront profondes et durables.

PAR NOTRE
ENVOYÉ SPÉCIAL PHILIPPE
PATAUD CÉLÉRIER *

FACE aux pupitres d'écolier, le tableau noir est encore couvert de signes. Idéogrammes, nombres, croquis. Rien ne semble avoir bougé depuis le 11 mars 2011 à 14h46. Une paire d'éponges desséchées s'effrite sur le repose-craie. Une image d'une ironie cruelle, car, à l'extérieur de ce qui était encore, il y a sept ans, l'école élémentaire d'Arahama, tout a été effacé par les flots. De l'arrondissement de Wakabayashi, vu du toit-terrasse de l'école, il ne reste qu'un paysage sableux brassé par le ballet incessant des pelleuses et des camions à benne. Difficile d'imaginer que cette école était entourée par 800 maisons où vivaient 2200 personnes. L'océan se trouve à 700 mètres. Une digue est en construction, tandis qu'une voie rapide surélevée de 6 mètres commence à courir vers l'intérieur des terres. Entre ces deux chantiers, plus rien n'accroche le regard, hormis un petit cimetière aux stèles enchevêtrées comme les bâtonnets d'un jeu de mikado.

Nous sommes dans la région de Tohoku, sur la côte orientale du nord d'Honshu, l'île centrale de l'archipel nippon. Avec un million d'habitants, la ville de Sendai est le chef-lieu de la préfecture de Miyagi, bordée au sud par celle de Fukushima et à l'est par l'océan Pacifique. Le tsunami du 11 mars 2011 fut provoqué par un séisme d'une violence inouïe enregistré à 130 kilomètres au large de Sendai (1). « Les vagues, de 20 mètres de hauteur, ont foncé sur la côte à une très grande vitesse. Seule cette école construite en 1873 a résisté! Trois cent vingt personnes, collégiens, personnel, proches voisins, y ont trouvé refuge avant d'être hélétrouillées », raconte le bénévole qui nous fait visiter les lieux. « Au départ, poursuit-il, la municipalité voulait la démolir, et puis on s'est dit qu'il fallait la conserver. Notre préfecture a été la plus touchée. Douze mille personnes sont mortes. À Sendai, la majorité des victimes (930) résidaient dans l'arrondissement de Wakabayashi. » Nous redescendons aux premiers étages. Médusés, nous observons les photographies de salles de classe éventrées par les voitures prises dans une gangue de terre, d'immondices et de ferraille. « Tout est resté en l'état. Nous avons seulement renforcé les structures pour l'ouvrir au public au printemps 2017. Depuis, nous recevons chaque jour environ un millier de personnes. Elles viennent des quatre coins du Japon. »

L'arrondissement est désormais classé par la municipalité comme zone à risque, où il est interdit de construire. Les survivants se sont réfugiés à l'intérieur des terres dans des logements temporaires. Le cataclysme s'est déroulé en trois temps : le séisme, puis le tsunami, et enfin l'accident nucléaire. Sur les 450 000 personnes déplacées, 160 000 ont dû fuir la radioactivité consécutive à l'explosion de la centrale de Fukushima-Daiichi (voir la carte page 15). En 2018, on en mesure l'impact aux travaux titanesques qui jalonnent 500 kilomètres de côtes, parfois dévastées jusqu'à près de 30 kilomètres à l'intérieur des terres. Partout, des milliers d'engins de travaux publics s'affairent pour déblayer, terrasser, reconstruire. À mesure que le bus progresse le long du Pacifique, les chantiers donnent le vertige.

À 90 kilomètres au nord-est de Sendai, Minamisanku était une petite ville côtière de 17 000 habitants. Détruite à près de 70 %, elle a cédé la place à des terrassements surélevés en forme de pyramides. Sur ces terrains remblayés à force de déchets et de montagnes façonnées par les pelleuses, de petites constructions en bois se détachent. Apparaissent une poste, un salon de coiffure, un vendeur de sushis, et déjà une pâtisserie, à la devanture ornée de gâteaux magnifiquement



Les photographies qui accompagnent cet article sont de Dominic Nahr. Elles sont issues de la série « Nothing to see here » (Il n'y a rien à voir ici) et ont été prises à Fukushima, à Okuma et à Namie en 2012 et en 2014.

présentés. Une musique sirupeuse enveloppe la vingtaine de commerces. Un terrassier m'observe. Ce travail est la seule chose qui reste à cet ancien pêcheur : « On reconstruit, mais on ne sait pas vraiment pour qui. Beaucoup ne veulent pas revenir là où ils ont tout perdu. En sept ans, les plus jeunes ont refait leur vie, le plus souvent loin d'ici. Moi, j'ai de la chance, j'ai encore ma famille, installée chez mon frère à une centaine de kilomètres. Et puis j'ai ce travail. Redevenir pêcheur? Plus grand monde ne veut manger de notre poisson, même quand sa teneur en radioactivité est en deçà des normes autorisées. » Kesennuma, Rikuzentakata, Ofunato, Kamaishi : dans toutes ces petites villes côtières, l'inquiétude ronge les esprits.

Une périphérie froide illuminée par la fée électricité

Sur les hauteurs de Kamaishi trône une statue de Kannon, la déesse de la compassion. Du sommet de ses 48 mètres, la vue est spectaculaire. Les engins de chantier s'activent pour reconstruire les digues qui avaient été inaugurées quelque temps avant le tsunami : trois murs de longueurs différentes (990, 670 et 330 mètres), ancrés à plus de 63 mètres de profondeur, qui ont été totalement submergés. Pis, ils ont engendré un phénomène de ressac qui a décuplé la violence des vagues. « Mais comment faire autrement? interroge un contremaître. Si on veut que la population revienne, il faut la rassurer. Pour l'heure, il y a plus d'ouvriers que d'habitants. Mais pour combien de temps encore? Car l'État commence à se désengager. » Si le gouvernement a investi 25 500 milliards de yens (195,7 milliards d'euros) entre 2011 et 2015, il a divisé cette somme par quatre pour la période 2016-2020 (2).

« Vous savez, témoigne M. Kowata, natif de ce Tohoku (« Nord-Est ») qui comprend 10 millions d'âmes, ici, on n'est pas dans la région de Kanto (Tokyo) ou dans celle de Kansai (Kyoto), qui concentrent population et capitaux. » Comme l'écrit Tawada Yoko dans son *Journal des jours tremblants* (3), « après le séisme de Kobe, en 1995, pour l'approvisionnement immédiat en nourriture, par exemple, il a suffi que les grands magasins mettent à disposition les produits de leurs rayons en les alignant

sur les trottoirs. Or, dans les villages de pêcheurs du Nord-Est, il n'y a pas de grands magasins et, de plus, les sinistrés ne vivent pas regroupés sur un territoire restreint ». Pourquoi, en 2011, les vivres n'ont-ils pas été largués par hélicoptère? Parce que « la loi sur la sécurité du territoire ne le permettait pas, poursuit l'écrivaine. Pas un homme politique n'a eu le courage d'assumer une mesure dérogatoire liée à une situation d'urgence. »

La plus vaste région d'Honshu fut la terre des Aïnous, le peuple autochtone qui vivait aussi dans l'île d'Hokkaido avant la conquête japonaise du XIX^e siècle. Ce fut longtemps le bout du monde, que les Japonais reléguèrent avec mépris à la périphérie froide du centre impérial, Kyoto hier, Tokyo aujourd'hui. Ce Michinoku (« terre au-delà des routes »), l'ancien nom de Tohoku, était si éloigné des lieux de pouvoir qu'il ne pouvait être habité que par des barbares, des parias ou des associés, comme les *yamabushi*, ces ermites errant dans les froides montagnes de Yamagata.

Quand, à partir des années 1960, l'État eut l'idée de construire dans la région de Tohoku plusieurs centrales nucléaires, il s'agissait d'apporter la lumière à ses habitants, au sens propre comme au sens figuré, même si les principaux usagers sont les citoyens de la capitale. Pour Tokyo et ses environs (40 millions d'habitants), Tohoku est une aubaine, à la mesure de l'infortune qui frappe cette vaste région (67 000 kilomètres carrés) peu développée. La recherche d'un emploi – en dehors de la pêche, de l'agriculture et du tourisme naissant – pousse généralement les jeunes diplômés à l'exode.

Les six préfectures de Tohoku se disputent cette manne nucléaire, qui comprend aussi le complexe de Rokkasho, construit dans l'extrême nord. Ce site accueille une usine d'enrichissement, un centre de stockage et une usine de retraitement conçue en partenariat avec le groupe français Areva sur le modèle de La Hague. En janvier dernier, trente ans après l'annonce de sa construction et plus de 16 milliards d'euros d'investissements, l'ouverture de l'usine de retraitement a été reportée pour la vingt-troisième fois... Elle pourrait entrer en activité en 2021; et le centre de production du très

controversé MOX (mélange de dioxyde de plutonium et de dioxyde d'uranium, qui recycle une partie du combustible utilisé), l'année suivante.

Avec son littoral propice au refroidissement des réacteurs, en l'absence de réseau hydrographique important au niveau national, la préfecture de Fukushima s'est portée candidate, épaulée par plusieurs communes : Fukushima, Okuma, Futaba, etc. À 225 kilomètres au nord-est de Tokyo, l'approvisionnement énergétique se situe à bonne distance. Six réacteurs nucléaires sont donc progressivement construits entre 1967 et 1979. La centrale de Fukushima-Daiichi est dans toutes les têtes. L'ombre célébrée par l'écrivain Tanizaki Junichiro n'est plus (4). Les multiples et importantes aides étatiques apportées par la fée électricité (subventions, fiscalité avantageuse) irriguent le tissu économique régional. Les édiles bénéficient d'énormes budgets de fonctionnement (sept à dix ans d'autonomie pour la ville de Fukushima), gages d'une popularité transformable en gains électoraux. Les initiales de l'exploitant nucléaire, la Compagnie d'électricité de Tokyo (en anglais Tepco), plastraient au fronton de la gare de Fukushima.

Le démantèlement devrait prendre encore quarante ans

Si l'ombre reste, elle n'est plus à chercher dans ce clair-obscur qui, selon Tanizaki, donnait à chaque chose son essence intime, sa lumière tout intérieure, mais dans cette collusion entre l'État, les collectivités locales (préfecture, municipalités) et un exploitant nucléaire peu scrupuleux. En plus d'avoir dissimulé près de 200 incidents entre 1977 et 2002 et falsifié des rapports d'inspection (5), Tepco a ignoré un rapport qui, en 2009, lui signalait un risque de tsunami avec une hauteur de vague supérieure aux prévisions établies (6 mètres). Une vague de 14 à 15 mètres arriva moins d'une heure après le séisme de 2011. Toute l'alimentation électrique étant coupée, et leurs systèmes de refroidissement de secours noyés, trois réacteurs entrèrent en fusion en exhalant leur souffle mortifère.

Sept ans plus tard, le coût de la catastrophe semble astronomique, que ce soit pour démanteler la centrale ou pour décontaminer les sols et l'eau. Comment trouver la main-d'œuvre prête à le faire? Tepco multiplie les niveaux de sous-traitance, avec pour conséquence, à mesure que les preneurs d'ordres se succèdent à distance de l'exploitant principal, un laxisme croissant en matière de compétences et de critères d'embauche (6). Les employeurs, parfois phagocytés par les yakuzas (7), donnent l'impression de servir les intérêts de chacun : le salarié prêt à mettre sa vie en danger pour gagner un tout petit peu plus en dépassant le seuil d'exposition critique en zone contaminée,



* Journaliste.

catastrophe banalisée

ou l'exploitant en quête constante d'une main-d'œuvre qui se raréfie à cause des multiples dangers de ces chantiers hors norme et inédits.

Plus de 60 000 personnes sont intervenues dans la centrale depuis 2011 ; 6 000 travaillent quotidiennement au démantèlement des trois réacteurs qui ont fondu. La principale difficulté reste de localiser et de maîtriser le corium, cet amalgame hautement radioactif issu de la fusion de combustibles nucléaires avec les matériaux métalliques qu'il agrège à son passage. Certaines images fournies par Tepco en janvier 2018 montrent que le corium a percé la cuve du réacteur numéro deux et s'attaque désormais au radier (la base en béton) de la centrale, ultime protection avant que ce magma corrupteur ne contamine les nappes phréatiques qui sourdent dans l'océan Pacifique.

Les rapports officiels japonais ou internationaux réduisent les conséquences sanitaires de la catastrophe à pas grand-chose, attribuant notamment la hausse des cancers aux dépistages systématiques mis en place. Depuis 2011, Cécile Asanuma-Brice, chercheuse en sociologie urbaine au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et chercheuse associée au centre de recherche de la Maison franco-japonaise, parcourt la région. Elle met en doute ce discours rassurant : « Les autorités s'accordent à reconnaître 18 travailleurs morts de doses létales. On peut considérer que ce nombre est très largement sous-estimé. » L'enquête épidémiologique menée sur 380 000 enfants de la préfecture de Fukushima a déjà conduit à détecter 197 cancers thyroïdiens. Selon elle, « les opérations de nettoyage ou de visite du site répondent à un objectif capital : rassurer les habitants afin qu'ils viennent revivre dans leur village d'origine. Quitte à augmenter le seuil de radioactivité acceptable, comme le gouvernement l'a fait dès avril 2011 ». Le taux admissible pour la population est passé de 1 millisievert (mSv) à 20 mSv, soit celui acceptable en temps normal pour les travailleurs du nucléaire, tandis que le taux pour les employés de la centrale était relevé dans un premier temps à 100, puis à 250 mSv, en fonction de l'urgence de la situation.

Pourra-t-on renouveler cette main-d'œuvre corvéable à merci alors que le démantèlement devrait prendre encore quarante ans ? Si la recherche en robotique marche à plein régime, les tâches colossales demeurent actuellement des plus rudimentaires. Trois cents tonnes d'eau sont déversées et contaminées chaque jour pour refroidir les cœurs fondus des réacteurs. Plusieurs milliers de tonnes d'eau en partie traitées, mais toujours chargées de tritium, ont été rejetées dans le Pacifique. Et plus d'un million de mètres cubes d'eau sont à ce jour stockés, dans l'attente d'une autorisation de rejet dans la mer, à laquelle s'opposent pêcheurs et villageois.

Par ailleurs, 600 kilomètres carrés font l'objet d'une décontamination en dehors de la centrale. Progressivement, le gouvernement acquiert auprès d'une multitude de propriétaires ces terrains destinés à accueillir des millions de mètres cubes radioactifs,

annexant mois après mois, kilomètre carré après kilomètre carré, ces communes abandonnées à proximité de la centrale. La terre raclée en surface est bien souvent entreposée quelques kilomètres plus loin, au risque de disperser la radioactivité et de contaminer les travailleurs, pour des résultats bien incertains. Au moins 15 millions de mètres cubes de terre et de déchets contaminés reposent dans de grands sacs en toile noire plastifiée dont la durée de vie est limitée à trois ou quatre ans en moyenne, quand ils ne sont pas éventrés. Ceux qui affichent moins de 8 000 becquerels par kilogramme sont réutilisés dans le bitume pour les travaux de ponts et chaussées.

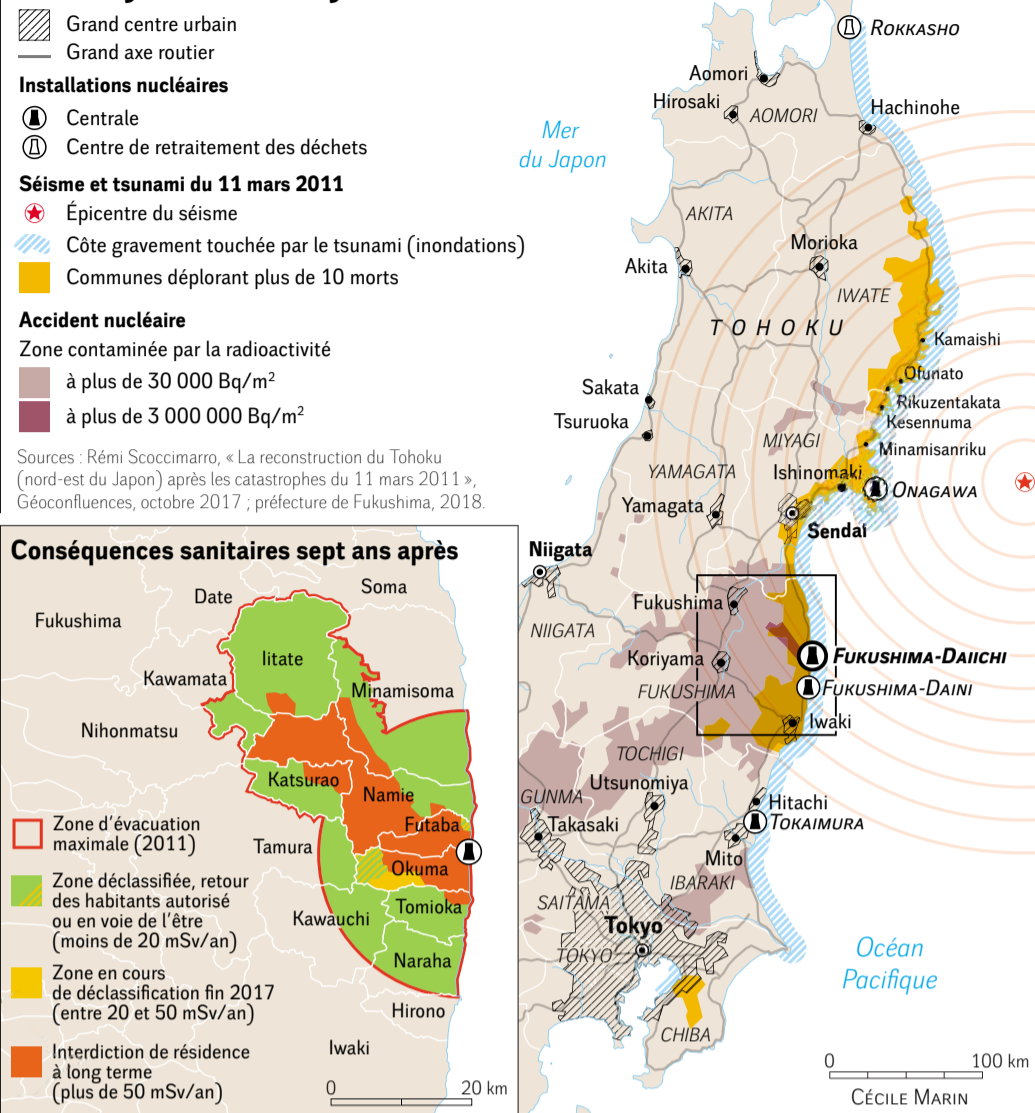
« Ne pas aller en montagne ni près des rivières »

Pour convaincre les réfugiés encore réfractaires à l'idée d'un retour (environ un tiers des 160 000 personnes évacuées), le 31 mars 2017, l'État a supprimé les aides inconditionnelles au logement qui leur permettaient de vivre en dehors des zones irradiées. Conséquence : près de 27 000 hommes, femmes et enfants n'ont d'autre choix que de revenir.

D'autres stratégies sont plus sournoises. En témoigne cet appel à la résilience adressé aux victimes. Le programme Ethos apprend aux habitants à vivre dans un milieu contaminé : des manuels scolaires ont été distribués à cet effet ; des campagnes télévisuelles ont été lancées pour promouvoir des produits frais en provenance de la zone contaminée et vanter l'efficacité de la décontamination, qui n'a toujours pas été prouvée (8). À en croire les promoteurs de cette campagne, l'environnement contaminé serait moins nocif pour les populations que la « radiophobie » ou le stress provoqué par un douloureux déracinement (9). Un habitant de la ville d'Iitate témoigne : « On nous dit qu'il n'y a pas de problème. Qu'il suffit de ne pas aller dans les zones à risque ! On ne peut ni aller en montagne ni s'approcher des rivières, ne pas aller à droite ni à gauche... Comment voulez-vous que l'on vive ici (10) ? » Des conditions de vie épouvantables, dont le Fukushima Minpo se faisait l'écho en rappelant dans son édition du 3 mars 2018 que, depuis la tragédie, 2 211 personnes se sont suicidées ou se sont laissées mourir par manque de soins ou de médicaments.

Si Tepco a finalement été jugée responsable, le 22 septembre 2017, de l'accident nucléaire de Fukushima, l'État, lui, est blanchi et va pouvoir produire des contre-vérités « pour que la population ignore les dégâts réels provoqués par le nucléaire », affirme Cécile Asanuma-Brice. La production d'ignorance est au cœur des méthodes de persuasion qui visent à semer le doute et la confusion sur les seuils de radioactivité tolérés par l'organisme humain. L'État et les lobbys du nucléaire étendent leur

Cataclysme foudroyant, désolation durable



emprise, car le pays, insiste le premier ministre conservateur Abe Shinzo, ne peut se passer de cette énergie, qui représentait 30 % de l'électricité produite au Japon avant l'accident.

Aujourd'hui, dans le pays, 5 réacteurs sont de nouveau en activité, et 19 seraient en attente d'une autorisation. La banalisation de la radioactivité avance à grands pas. La commission exécutive du Comité international olympique chargée des Jeux d'été à Tokyo en 2020 a approuvé en mars 2017 la proposition d'organiser des matchs au stade de base-ball Azuma à Fukushima (à 90 kilomètres au nord-ouest de la centrale), qui sera rénové pour l'occasion. « Des tarifs préférentiels seront peut-être réservés aux natifs de Tohoku, ironise M. Takeda, un déplacé de Fukushima, avant de se raviser. Pas sûr : nous sommes devenus les parias du Japon. Vous savez, certains croient encore que nous sommes contagieux... »

PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER.

- (1) Lire Ishida Hidetaka, « L'espoir d'un nouveau souffle », Harry Harootunian, « La maison Japon se fissure », et Gavan McCormack, « Le Japon nucléaire ou l'hubris puni », *Le Monde diplomatique*, avril 2011.
- (2) Reiji Yoshida, « Tsunami-hit Rikuzentakata rebuilding on raised ground, hoping to thrive anew », *The Japan Times*, Tokyo, 7 mars 2017.
- (3) Tawada Yoko, *Journal des jours tremblants. Après Fukushima*, Verdier, coll. « Der Doppelgänger », Lagrasse, 2012.
- (4) Tanizaki Junichiro, *Éloge de l'ombre*, Verdier, 2011 (1^{re} éd. : 1933).
- (5) « Tepco must probe 199 plant check coverups », *The Japan Times*, 2 février 2007.
- (6) Cf. Tatsuta Kazuto, *Au cœur de Fukushima. Journal d'un travailleur de la centrale nucléaire 1F*, trois tomes, Kana, Bruxelles, 2016.
- (7) Philippe Pons, « Les yakuzas font peau neuve », *Le Monde*, 3 avril 2017.
- (8) Cf. Louise Lis, « À Fukushima, la population est dans une situation inextricable », CNRS Le journal, Paris, 11 mars 2016, <https://lejournel.cnrs.fr>
- (9) Yves Baron, Jacques Foos, Jean-Paul Martin et Bernard Rozé, « L'accident de Fukushima, six ans après », groupe argumentaire sur les énergies nucléaires et alternatives (Gaena), octobre 2017, www.energethique.com
- (10) Cécile Asanuma-Brice, « Les migrants du nucléaire », Géoconfluences, 18 octobre 2017, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>



Le régime tchétchène se prévaut

Après avoir perdu deux guerres contre l'armée russe, le maquis tchétchène compte aujourd'hui une majorité de djihadistes. En réponse, le pouvoir local, allié de Moscou, exalte la tradition soufie et la polygamie. Cette manipulation de la religion n'a pas empêché la recrudescence des attentats. Au grand dam du Kremlin, qui a installé ce régime afin qu'il maintienne l'ordre.

PAR ANNE LE HUÉROU
ET AUDE MERLIN *

DES MILLIONS de personnes défilait en France, le 11 janvier 2015, en hommage aux journalistes de *Charlie Hebdo* assassinés quatre jours plus tôt par les frères Kouachi. Une soixantaine de chefs d'État et de dirigeants politiques étaient venus à Paris témoigner leur solidarité. Huit jours plus tard, une voix brise cette communion internationale : 800 000 musulmans venus de tout le Caucase du Nord participent à Grozny, capitale de la Tchétchénie, à un rassemblement contre la caricature du Prophète qui a fait la « une » du « numéro des survivants », le 14 janvier. « We love prophet Muhammad », peut-on lire sur de nombreux ballons rouges en forme de cœur flottant au-dessus des têtes. « *Jamais nous ne laisserons salir le nom de Muhammad* », avertit Ramzan Kadyrov, chef de la République tchétchène et initiateur de l'événement. Deux ans plus tard, à la veille d'une manifestation contre la répression de la minorité rohingya en Birmanie, il lance : « *Si Moscou soutient les démons qui commettent ces crimes aujourd'hui, je serai contre la position de Moscou.* »

Les incartades que s'autorise le dirigeant tchétchène à l'égard du pouvoir fédéral invitent à mettre en doute la stabilité du pacte scellé entre Moscou et Grozny au milieu des années 2000. En vertu de ce contrat, les nouvelles autorités tchétchènes jouissent d'une grande latitude dans la gestion de leurs affaires internes ; mais elles doivent en échange une loyauté inflexible au Kremlin, notamment lors des échéances électorales. Au scrutin présidentiel de mars 2018, M. Kadyrov a offert au président Poutine un score aussi écrasant que douteux : 91 % des voix (contre 99,8 % en 2012). Cet unanimisme de façade s'explique par la mise en coupe réglée d'une

population connue pour sa longue résistance à son intégration dans l'Empire russe, au milieu du XIX^e siècle, et pour sa volonté d'indépendance au moment de la chute de l'URSS.

Le régime d'exception auquel est soumise la population tchétchène s'enracine dans les deux guerres contemporaines qui ont ravagé la République. Le président russe Boris Eltsine avait déclenché la première (1994-1996) au nom du « rétablissement de l'ordre constitutionnel », de peur que les forces centrifuges qui avaient eu raison de l'Union soviétique ne disloquent à son tour la Fédération de Russie. Les chancelleries occidentales ne condamneront que mollement cette décision, pensant qu'il valait mieux inclure la Russie dans les grandes organisations internationales et craignant le retour du communisme à l'approche des élections de 1996. En dépit des accords de paix et de l'élection de l'indépendantiste laïque et modéré Aslan Maskhadov face à l'islamiste radical Chamil Bassaïev, M. Vladimir Poutine, alors premier ministre, lança la seconde guerre en septembre 1999, au nom de la « lutte antiterroriste », après des attentats attribués – sans preuve – à des Tchétchènes. Si l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE) condamna la Russie dès la reprise des hostilités, Moscou parvint à convaincre les Occidentaux, sous le choc des attentats du 11-Septembre, que le conflit tchétchène s'inscrivait dans la lutte commune contre le terrorisme international. Ces deux conflits ont décimé la population (plusieurs dizaines de milliers de morts et jusqu'à 250 000 réfugiés) et provoqué la destruction, par deux fois, de Grozny ainsi que d'une grande partie de la République.

Identité folklorisée

EN REFUSANT de négocier avec les indépendantistes modérés, M. Poutine a accéléré la radicalisation d'une partie des combattants. Les attentats se sont multipliés, de même que, plus récemment, les départs pour rejoindre les rangs de groupes djihadistes en Irak et en Syrie. La proclamation en 2007 de l'Émirat du Caucase, qui a fait allégeance à l'Organisation de l'État islamique en 2015, a entériné la faillite du projet itchkérien – du nom de l'éphémère République indépendantiste tchétchène (1991-1994 puis 1996-1999), portée par la première génération de séparatistes – au profit d'une alliance avec le djihadisme.

L'année 2009 a marqué officiellement la fin de l'« opération antiterroriste », mais pas celle des violences. Le conflit armé entre le maquis et les troupes fédérales s'est

mué depuis plusieurs années en un affrontement intratchéchène. « Tchétchénilisation » : c'est ainsi qu'on désigne la stratégie de Moscou, qui consiste à déléguer à des autorités locales spécialement cooptées le sale boulot de la répression. Quelques mois après la reprise de Grozny, en février 2000, Moscou nomme l'ancien mufti Akhmad Kadyrov chef de l'administration provisoire, puis soutient son élection à la présidence de la République en 2003, à l'issue d'un scrutin entaché d'irrégularités. Son fils Ramzan dirige sa garde personnelle. Après l'assassinat de son père en mai 2004, il prend les rênes de la République et lui succède officiellement en 2007. Mieux à même de conquérir l'adhésion de la population que ne l'aurait fait un stationnement durable de l'armée fédérale, la *pax kadyrovskia* ne signe pas pour autant la résolution du conflit. Ce dernier couve plutôt sous la chape de plomb imposée par un pouvoir soucieux de faire taire toute voix dissidente. L'arrestation, le 9 janvier dernier, de

M. Ouyoub Titiev, responsable en Tchétchénie de l'association russe de défense des droits humains Memorial, selon le scénario bien rodé d'une affaire judiciaire fabriquée – la « découverte » de cannabis dans sa voiture –, s'ajoute à une liste déjà longue d'intimidations, de harcèlement et parfois de meurtres. On se souvient notamment de l'assassinat, en 2009, de Natalia Estemirova, également membre de Memorial, après celui, en 2006, de la journaliste Anna Politkovskaïa, qui enquêtait sur les actes de torture commis en Tchétchénie. Memorial parle d'un « État totalitaire au sein de l'État russe ».

Bien que circonscrite à un territoire grand comme trois départements français, la situation en Tchétchénie a aussi produit des effets délétères sur l'ensemble de la Russie. Dans les années 2000, certains militaires et policiers reproduisent des techniques de rafle ou d'encercllement utilisées sur le terrain tchétchène, cette fois pour lutter contre la délinquance ordinaire (1). Dans un contexte où les médias stigmatisent les Tchétchènes et, par extension, tous les Nord-Caucasiens, le retour de vétérans souffrant du « syndrome tchétchène » amplifie une xénophobie déjà latente dans la société, renforcée par l'aspect colonial du conflit. Avec le régime qui sévit aujourd'hui, les choses ont pris une autre dimension : M. Kadyrov peut envoyer des hommes de main partout en Russie, voire à l'étranger, et menacer ou éliminer des dissidents, comme l'a montré le meurtre, en février 2015, par des exécutants tchétchènes – les seuls à avoir été inquiétés par la justice –, de l'opposant à M. Poutine Boris Nemtsov. Enfin, la question tchétchène a contribué aux dérives autoritaires du régime russe, à travers les lois antiterroristes et celles visant à lutter contre l'« extrémisme ». La dernière, en 2016, a abaissé l'âge de la responsabilité pénale pour ce motif à 14 ans.

Entre 2007 et 2015, Moscou a déversé en moyenne 60 milliards de roubles par an (environ 1,4 milliard d'euros à l'époque) pour maintenir Grozny dans le giron russe (2). Derrière les murs des bâtiments flambant neufs érigés grâce à des fonds fédéraux, et en dépit des affirmations répétées selon lesquelles la rébellion armée a été matée, les exactions du régime demeurent quotidiennes. Durant les derniers mois de 2017, les disparitions dans des circonstances non élucidées se sont multipliées (3). Impossible aujourd'hui de retrouver la trace de centaines de personnes, après que des hommes en armes, cagoulés et s'identifiant généralement comme appartenant aux forces de l'ordre, ont fait irruption chez elles, à la recherche d'un sympathisant supposé de la rébellion... Tout le monde, ou presque, peut être inquiété : un internaute critiquant sur les réseaux sociaux l'arbitraire du pouvoir, un blogueur évoquant l'Itchkérie dans un billet... Ancien vice-premier ministre d'Itchkérie sous

M. Maskhadov, M. Rouslan Koutaev a été condamné en 2014 à quatre ans de prison. Son tort : avoir organisé une conférence à l'occasion des soixante-dix ans des déportations ordonnées par Joseph Staline en février 1944, malgré l'interdiction de toute commémoration publique. En une semaine, l'ensemble de la population tchétchène, accusée fallacieusement de collaboration massive avec les nazis, avait alors été exilé en Asie centrale ; beaucoup avaient péri en chemin.

Au-delà de la répression des voix discordantes, le pouvoir s'imisce progressivement dans la vie privée de ses administrés : obligation pour les femmes de porter un foulard couvrant leurs cheveux au travail ou à l'université, réglementation de la taille de la barbe pour les hommes, injonction faite aux couples divorcés de reprendre une vie commune, autorisation d'unions polygames... Ironie du sort, les suspects de sympathie pour les courants salafistes radicaux se retrouvent logés à la même enseigne que celles et ceux qui sont soupçonnés d'homosexualité (lire l'article page 17).

La coercition ne suffit pourtant pas à expliquer la longévité d'un régime qui a également besoin de se trouver des modes de légitimation, et qui flatte donc la fibre nationaliste de la population. La langue tchétchène est célébrée lors d'une fête nationale, le 16 avril. Ces dernières années, des musées exaltant les vertus du peuple tchétchène ont été inaugurés. Le bâtiment du Musée national de Grozny, dont l'architecture s'inspire des fortifications des

villages de montagne, héberge des collections d'instruments de musique et de vêtements traditionnels ; la narration est celle d'une loyauté totale à Moscou, gommant tous les épisodes d'affrontement et tous les contentieux.

Cette identité tchétchène passablement folklorisée se veut donc compatible avec un hyperpatriotisme russe (4). Le 4 novembre 2017, à l'approche de la fête nationale de « l'unité du peuple », qui passe quasi inaperçue ailleurs en Russie, la capitale tchétchène se couvre de banderoles. « La Russie unit » ; « 4 novembre, jour de l'unité du peuple » ; « Nous sommes unis », peut-on y lire. « *Bien sûr, nous devons participer au défilé du 4 novembre, nous confions à la veille de l'événement une professeure d'université. Nous sommes convoqués le matin. Personne ne peut sérieusement envisager de ne pas se rendre aux festivités. Nous accueillerons nos groupes d'étudiants et nous irons manifester, point.* » Une forêt de portraits de M. Poutine ou des Kadyrov père et fils surnage au-dessus de la foule qui descend l'avenue Vladimir-Poutine, du nom de celui qui donna l'ordre de bombarder Grozny en 1999. Le drapeau tchétchène voisine partout avec le drapeau russe, comme pour rappeler aux passants le contrat que le régime de M. Kadyrov a scellé avec le Kremlin. S'arranger avec Moscou : n'est-ce pas la meilleure manière de préserver la paix ? semble suggérer cette mise en scène. M. Kadyrov ne jouit-il pas d'une autonomie dans la gestion intérieure bien plus ample que celle qu'avaient obtenue les indépendantistes, aujourd'hui discrédités et marginalisés ?

Un rigorisme sans équivalent

CES PROCLAMATIONS de loyauté ne vont pas sans une subtile démonstration de force. En décembre 2014, M. Kadyrov faisait parader ses « fantassins de Poutine », une garde surarmée, prête à assurer des missions de sécurité pour le compte du Kremlin partout dans le monde, mais hors du contrôle direct de Moscou. Après avoir été testée en Ossétie du Sud à l'été 2008, lors de la guerre avec la Géorgie, la présence militaire tchétchène sur les fronts étrangers a été activée dans le Donbass aux côtés des séparatistes ukrainiens en 2014, puis en Syrie en décembre 2016, avec l'envoi d'un bataillon tchétchène de la police militaire du ministère de la défense russe, rentré en février 2018.

Dans un contexte où la société se tourne davantage vers la religion, l'islam est un levier volontiers actionné par le chef de la République. Jusque dans la signalétique routière... « Au nom d'Allah, ne dépassez pas la vitesse autorisée. Protégez-vous, ainsi que vos frères et sœurs. N'excédez pas les quarante kilomètres à l'heure », pouvait-on

lire en octobre 2017 sur un panneau à la sortie de Grozny.

Puisant dans une tradition soufie malmenée par la répression stalinienne, puis par la déportation, et marginalisée par l'émergence de courants islamistes concurrents venus du Golfe, l'islam de Tchétchénie a fait l'objet depuis la fin des années 2000 d'une mise au pas très politique (5). L'islam officiel reprend les rites soufis – comme le zikr, culte des saints dans lequel M. Kadyrov se met régulièrement en scène – en leur

(1) Anne Le Huérou et Élisabeth Sieca-Kozłowski, « Un "syndrome tchétchène" ? », dans Nathalie Ducloux (sous la dir. de), *L'Adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*, Karthala, coll. « Recherches internationales », Paris, 2010.

(2) « La Tchétchénie en vingt faits » (en russe), RBK, 1^{er} février 2016, www.rbc.ru

(3) Le site www.kavkaz-uzel.eu tient la chronique des disparitions.

(4) Marlène Laruelle, « Le kadyrovisme : un rigorisme islamique au service du système Poutine ? », *Russie.Nei.Visions*, n° 99, Institut français des relations internationales (IFRI), Paris, mars 2017.

(5) *Ibid.*

La fin d'une idylle ?

PENDANT près de huit ans, M. Ramzan Kadyrov a dirigé sa République sans que jamais le président russe Vladimir Poutine lui fasse publiquement le moindre reproche. Jusqu'au 4 décembre 2014, lorsqu'un raid d'un groupe d'insurgés en plein Grozny se solda par la mort de vingt-quatre personnes. Quelques jours plus tard, le pouvoir tchétchène applique une méthode dont il est coutumier, celle de la punition collective, en détruisant les maisons des familles des rebelles. Mais, dans la foulée, le chef de l'État russe rappelle au cours d'une conférence de presse diffusée en direct à la télévision que « *tout le monde en Russie doit respecter la loi en vigueur* ».

Preuve qu'il ne s'agit pas d'un événement passager, M. Poutine laisse ensuite planer le doute sur la reconduite du mandat de M. Kadyrov, début avril 2015. Son obligé n'apprécie guère que l'on joue avec ses nerfs et fait donc savoir qu'il envisage de quitter ses fonctions. « *C'était du bluff, une façon de rappeler qu'il n'y a aucune solution de rechange pour le Kremlin et que la paix en Tchétchénie ne tient que par lui* », commente Alexei Malachenko, spécialiste russe de l'islam et du Caucase du Nord. Finalement, M. Kadyrov est en effet maintenu à la tête de la République, à l'issue d'une mise en scène où M. Poutine prend soin de la « *prier* » d'accepter le poste, tout en lui demandant de mieux coopérer avec les forces fédérales – police, Service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB), etc.

Selon M^{me} Tania Lokchina, directrice de Human Rights Watch à Moscou, « *ces critiques devenues récurrentes*

sont le signe que Kadyrov ne parvient plus à remplir sa partie du contrat [maintenir la Tchétchénie au sein de la Fédération de Russie – lire l'article ci-dessus]. Le raid de décembre 2014 a prouvé que la résistance armée existait toujours. Et, depuis, des gens de plus en plus jeunes ont pris les armes contre le régime brutal de Kadyrov. Par conséquent, ce sur quoi le Kremlin fermait les yeux depuis 2007 et son arrivée au pouvoir, comme les punitions collectives ou les assassinats en Tchétchénie ou à l'extérieur, fait désormais l'objet de remarques désagréables ».

En prenant symboliquement ses distances avec le régime de M. Kadyrov, M. Poutine espère atténuer les grincements de dents dans certains secteurs de l'appareil d'État. « *Kadyrov a beaucoup d'ennemis en Russie. Les militaires et les agents du FSB qui ont combattu le mouvement séparatiste lors des deux guerres de Tchétchénie ne comprennent pas qu'on lui accorde autant, notamment sur le plan financier. D'autant qu'il se vante régulièrement que la République qu'il dirige jouit d'une indépendance de fait sans précédent* », explique Ekaterina Sokirianskaïa, spécialiste du Caucase du Nord. En attendant des jours meilleurs, ces gradés font fuiter des informations compromettantes sur le régime de M. Kadyrov – une source précieuse au moment où les défenseurs des droits humains ont dû fuir la région.

RÉGIS GENTÉ,
journaliste.

* Respectivement sociologue, maîtresse de conférences en études russes et postsoviétiques à l'université Paris Nanterre, et chargée de cours en science politique à l'Université libre de Bruxelles.



MONDE diplomatique
ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ DU JOURNAL DEPUIS SA CRÉATION

- plus de 60 années d'archives depuis 1954
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

Abonnez-vous !
www.monde-diplomatique.fr/archives

FROISSENT MOSCOU

de l'islam pour mieux réprimer

ajoutant, dans le domaine des mœurs, un rigorisme qui n'a pas d'équivalent dans les autres régions musulmanes de Russie. Bien qu'interdite par la législation russe, la polygamie est autorisée sur le territoire tchétchène; les femmes ont l'obligation de porter le foulard dans les administrations, en contravention avec le principe de laïcité théoriquement inscrit dans la Constitution fédérale. Cet islam officiel dit « traditionnel », coloré de références nationales tchétchènes, présente bien des avantages pour le pouvoir. Notamment celui de s'opposer au salafisme politico-religieux du maquis islamiste nord-caucasien incarné par l'Émirat du Caucase, et de défendre un islam rigoriste, mais compatible avec la vision des autorités fédérales.

Désormais, M. Kadyrov voit grand. Après avoir instrumentalisé la religion à des fins internes, il ne cache guère son ambition de prendre la tête du monde musulman de Russie. Ce qui ne va pas sans frictions. À l'été 2016, par exemple, un congrès de grands théologiens sunnites de Russie et du monde arabe, réuni à Grozny à son invitation, a émis une fatwa dénonçant comme « égarés » et « détournés de la vérité » le salafisme et le wahhabisme, suscitant la gêne en Arabie saoudite, où le second est la doctrine officielle. Rappelé à l'ordre par Moscou, M. Kadyrov tempore, afin de ne pas contrecarrer les nouvelles ambitions diplomatiques de la Russie dans le monde arabe – dont il est lui-même l'un des ambassadeurs privilégiés –, mais aussi de rassurer les investisseurs de la péninsule arabique.

Au moment où Moscou se montre moins prodigue envers cette république dont plus de 80 % du budget dépend de l'aide fédérale, son chef a intérêt à soigner ses relations avec les dignitaires des Émirats arabes unis ou de l'Arabie saoudite, qui, depuis trois ans, défilent à Grozny, contrats économiques et commerciaux à la clé. À charge de revanche, la très opaque Fondation Akhmad Kadyrov, alimentée par des ponctions aussi officieuses qu'obligatoires sur les salaires, a financé en septembre 2017 la reconstruction de la mosquée des Omeyyades à Alep, à hauteur de 14 millions de dollars. En récompense de sa générosité, le chef de la République tchétchène s'est vu décorer par le secrétaire du Conseil de sécurité de Russie,

M. Nikolai Patrouchev, de la médaille « pour services rendus à la sécurité internationale ».

Derrière la stabilité tant vantée, l'exaspération de la population est réelle, même si elle s'exprime rarement – sauf sous la forme d'attaques armées. « Jamais on ne dira ce qu'on pense devant un membre de sa famille »,

nous glisse M. Anzor N. au volant de sa voiture, sans se retourner, dans la nuit noire d'octobre 2017.

Il n'existe aucun média local indépendant, à l'exception du magazine trimestriel *Doch* (6), dont la rédaction est à Moscou et dont les journalistes subissent régulièrement des pressions. Le mécontentement et la colère se manifestent sur

Internet et les réseaux sociaux, pourtant soigneusement contrôlés. À l'instar d'autres protestataires actifs sur YouTube en Russie, certains, telle Aïchat Inaeva, n'hésitent plus à publier des messages adressés à M. Kadyrov. Cependant, après avoir dénoncé, en décembre 2015, les pratiques d'extorsion, et mis en cause directement le dirigeant tchétchène – « Les gens meurent de faim, et vous

n'en avez rien à faire » –, cette jeune assistante sociale a retiré ses propos dans une nouvelle vidéo diffusée cette fois sur la chaîne nationale, tandis que son mari, montré du doigt comme incapable de « tenir son épouse », subissait une séance d'humiliation publique – un châtiement de plus en plus répandu, et d'autant plus efficace qu'il accule des familles entières à la dénonciation, à la honte sociale ou à l'exil.

La pratique religieuse non conforme aux canons de l'islam officiel peut aussi contenir une dimension de protestation politique, à la mesure de la captation de l'islam « traditionnel » par le pouvoir. M. Zelimkhan P. (7), juriste et défenseur des droits humains, contraint pour des raisons de sécurité de quitter la Tchétchénie en 2016 avec sa famille, souligne : « Quatre-vingt-dix pour cent de la population était contre la fatwa des autorités religieuses officielles... Si les gens avaient le choix, ils iraient dans d'autres mosquées. Certains traversent la frontière (8) pour aller en Ingouchie écouter Khamzat Tchoumakov ou Isa Tsetchoev [des prédicateurs ingouches issus de mosquées désignées comme salafistes]. »

Quant à la rébellion armée, elle connaît depuis 2014 un regain d'activité qui prend la forme d'attaques contre des policiers (lire l'encadré page 16). La dernière en date, en mars 2017, contre des membres de la garde nationale, a été suivie d'une répression accrue contre toute personne suspecte de soutien à la rébellion, suscitant encore plus d'hostilité et de défiance envers le régime.

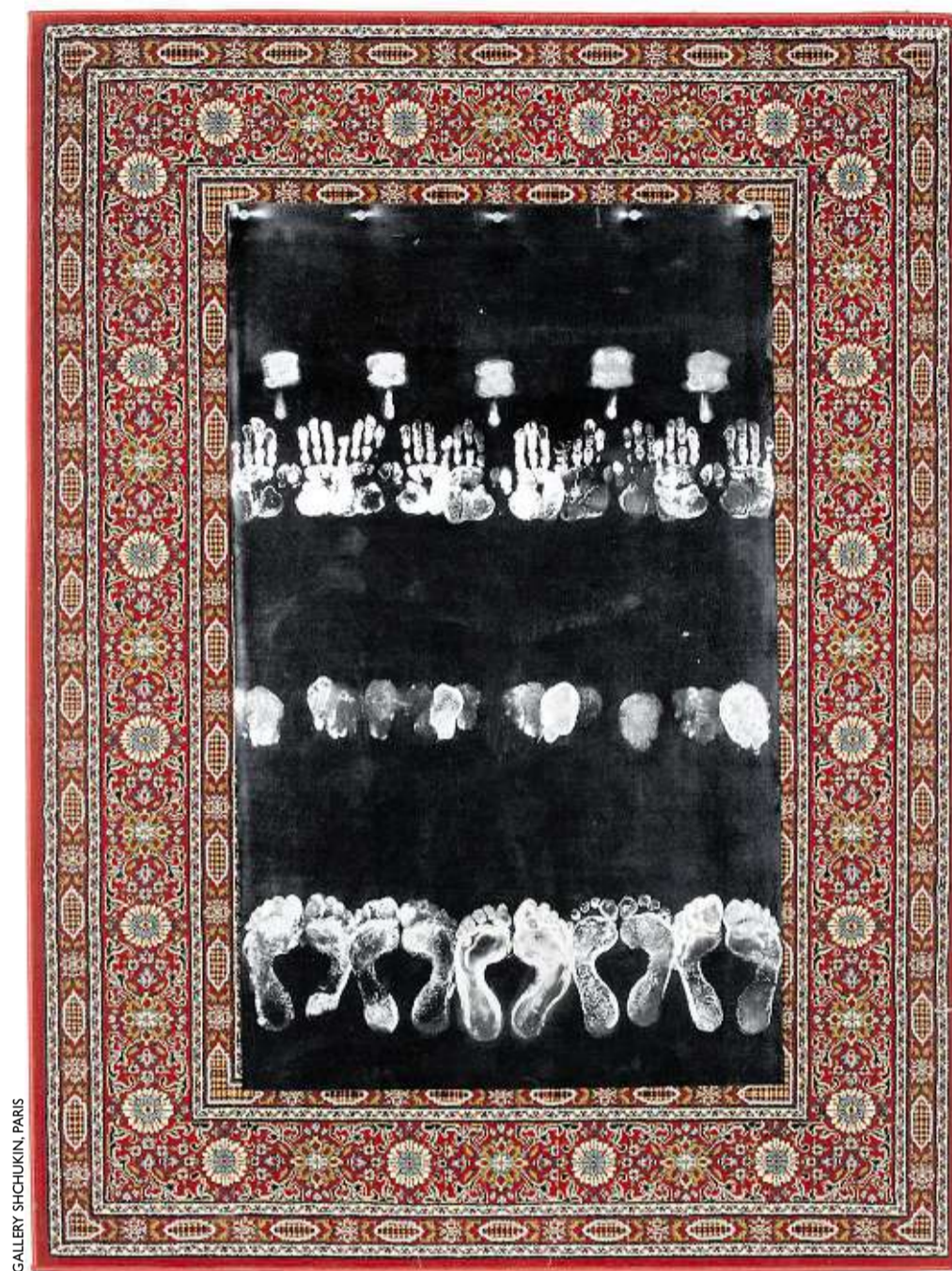
Alors que l'affaire Titiev a été transférée au Comité d'enquête fédéral, et que l'incendie criminel du bureau de Memorial en Ingouchie après son arrestation n'a pas non plus été élucidé, le slogan qui figure dans toute la République sur de nombreuses affiches représentant M. Kadyrov, « Que prospère la justice ! », résonne de façon plus grinçante encore.

ANNE LE HUÉROU
ET AUDE MERLIN.

(6) Cf. www.doshdu.ru

(7) Le prénom a été changé.

(8) La Tchétchénie et l'Ingouchie sont deux républiques fédérées de la Fédération de Russie. Voisines géographiquement, elles forment une république conjointe de Tchétchénie-Ingouchie à l'époque soviétique.



GALLERY SHCHUKIN, PARIS

ALADDIN GARUNOV. – « Ma prière », de la série « Zikr », 2012

Les homosexuels, ces « terroristes »

PAR ARTHUR CLECH *

FICHAGE par les services de sécurité, chantage, assassinats, incarcération dans des prisons secrètes et tortures : en Tchétchénie, les homosexuels courent des risques encore plus grands que dans le reste de la Russie, où la loi de 2013 contre la « propagande des relations non traditionnelles auprès des mineurs » a encore réduit l'accès à l'espace public des quelques associations de défense des lesbiennes, gays, bisexuels et trans (LGBT) qui existent dans le pays.

La situation tchétchène concentre un ensemble de facteurs qui expliquent le degré de violence inouï exercé contre les hommes qui ont des pratiques homosexuelles ou qui sont soupçonnés d'en avoir. Pour échapper à une répression qui, avant les purges étatiques, s'exerce au sein même des familles, des femmes qui dérogent à l'injonction au mariage et cherchent à vivre leur homosexualité sont amenées à quitter la République.

La répression des homosexuels n'est pas nouvelle. Le code pénal de la République tchétchène d'Ichkerie de 1996 a

réintroduit la pénalisation de la sodomie (*moujelojstvo*) : empruntant ce terme au droit soviétique, l'article 148 s'inspire de la charia en prévoyant des châtiements corporels et, en cas de récidive, la peine de mort ou la prison à perpétuité. Pour saper l'influence des islamistes, les présidents Kadyrov père et fils ont fait de la lutte antiterroriste un mode ordinaire de gouvernement, tout en prônant un rigorisme religieux (lire l'article page 16) tout aussi hostile à l'homosexualité.

Reproduisant des stratégies rodées dans le cadre de la lutte contre les islamistes, les autorités mettent à l'index les familles et s'attaquent ainsi aux solidarités claniques. Certains détenus, accusés d'être gays, sont contraints à des aveux publics lors de « cérémonies de libération » auxquelles les hommes de leur famille sont également convoqués (1). Le pouvoir a su habilement instrumentaliser les pratiques de contrôle social existantes. Dès 2008, M. Ramzan Kadyrov avait justifié les crimes d'honneur, en recrudescence en Tchétchénie comme ailleurs dans le Caucase. En exposant les homosexuels à l'opprobre, les autorités cherchent, souvent avec succès, à associer les clans familiaux à leur politique de répression, obligeant les victimes à fuir leurs proches, et parfois même à trouver refuge dans un pays étranger où elles n'auront pas à craindre les membres les plus zélés de la diaspora. Grâce à la complicité de membres de leur entourage, voire de cer-

tains policiers bienveillants – ce que rapporte M^{me} Elena Smirnova, l'une des responsables de l'association Urgence Homophobie, qui accueille des réfugiés tchétchènes –, plus d'une centaine de personnes auraient fui le pays en raison de leur orientation sexuelle. Leur nombre exact demeure difficile à évaluer, dans la mesure où elles peuvent préférer cacher les motifs de leur départ pour des raisons de sécurité.

L'ÉTAT de guerre permanent a obligé les hommes à se conformer à une norme de virilité martiale. Celle-ci a encore renforcé les liens privilégiés qu'entretiennent traditionnellement les hommes dans les sociétés caucasiennes, où l'homosexualité est impensable. Deux guerres et la persistance d'une résistance clandestine dans les montagnes ont favorisé une proximité entre hommes dans les unités de combat : vécue sur le mode romantique de l'amitié masculine, elle a parfois pu entraîner des pratiques homosexuelles inavouables. Résultat : l'abîme s'est creusé entre les pratiques et des représentations de la sexualité qui se sont rigidifiées dans les années 1990.

La Tchétchénie, comme le reste de la Russie, hérite d'une longue tradition soviétique de déni de l'homosexualité. Après la parenthèse bolchevique, durant laquelle celle-ci fut dépenalisée (1917-

1933), Joseph Staline a réintroduit en 1934 dans le code pénal un article de répression de la sodomie qui prévoyait jusqu'à cinq ans de camp en cas d'infraction. Si l'on ne dispose pas encore de toutes les statistiques pour la période 1934-1993, on compte pour les années 1970 une moyenne de 1 254 condamnations par an.

Les discours de haine, comme celui que tenait en 1934 le pape de la littérature soviétique Maxime Gorki – « Exterminez les homosexuels, le fascisme disparaîtra » –, restaient plutôt rares en URSS. Le pouvoir redoutait la publicité, même négative, de l'homosexualité, lui préférant de discrètes campagnes prophylactiques : médecins et policiers pouvaient travailler ensemble pour lutter contre les maladies sexuellement transmissibles ou pratiquer l'internement en hôpital psychiatrique pour cause d'orientation sexuelle « déviante » (2). Il a fallu attendre 1999, soit six ans après la dépenalisation, pour que l'homosexualité ne soit plus considérée comme une maladie mentale par le ministère de la santé russe.

À mille lieux d'une tradition revendicative, beaucoup de Tchétchènes visés par les persécutions reproduisent cette vision pathologisante du désir homosexuel, qui se vit, comme durant la période soviétique, dans la clandestinité et la crainte de la délation, y compris par ses partenaires.

Invité à s'exprimer dans plusieurs médias russes, le ministre de l'information a affirmé que, « génétiquement », il était « impossible » que des Tchétchènes soient homosexuels, contrairement aux Européens, coupables d'indulgence envers ces « dégénérés » (3). Tour à tour nié et décrié, l'homosexuel fait figure de traître à la nation tchétchène, qui se « régénère » après deux guerres. Cette homophobie explicite et virulente est revendiquée dans des programmes politiques qui inspirent les nationalistes tant tchétchènes que russes, sur fond de rhétorique antioccidentale : M. Vitali Milonov, le député à l'initiative de la première loi antihomosexuels à Saint-Petersbourg, a présenté la république caucasienne comme un modèle à suivre en matière de lutte contre l'homosexualité... en assimilant celle-ci au « fascisme », dans un emprunt explicite à Gorki (4).

(1) Elena Milachina, « Des travaux prophylactiques ont cours en Tchétchénie » (en russe), *Novaja Gazeta*, 24 avril 2017.

(2) « Between the labor camp and the clinic : Tema or the shared forms of late Soviet homosexual subjectivities », *Slavic Review*, Urbana (Illinois), vol. 77, mai 2018 ; Dan Healey, *Russian Homophobia From Stalin to Sochi*, Bloomsbury Academic, New York, 2017.

(3) Cf. les interviews de M. Djamboulat Oumarov accordées à *Échos de Moscou* et *RBK* le 6 juin 2017.

(4) Interview sur la chaîne privée Dojd, 13 avril 2017.

* Doctorant en histoire à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Recherche percepteurs désespérément

De droite comme de gauche, les gouvernements latino-américains acceptent depuis longtemps de conditionner leurs politiques sociales au maintien d'un verrou fiscal. Lorsque l'économie est florissante, des marges de manœuvre apparaissent néanmoins. Lorsque la récession menace, et que la pauvreté repart à la hausse, les caisses sont vides. Et si l'audace débutait par l'impôt ?

PAR BERNARD DUTERME *

C LE 4 MAI 2017, à Managua, une délégation de haut niveau du Fonds monétaire international (FMI) fait part au gouvernement nicaraguayen de ses recommandations pour l'année qui vient : accroître les rentrées fiscales en éliminant exonérations et exemptions ainsi qu'en imposant les bénéfices des entreprises installées dans les zones franches (1).

Une institution financière internationale missionnée pour propager la feuille de route néolibérale qui épingle un gouvernement – réputé socialiste ! – pour son manque d'audace en matière d'imposition ? La situation n'est pas si singulière. Au cours de la dernière décennie, elle s'est produite à de multiples reprises en Amérique latine, où le FMI, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) se sont montrés, sur la question fiscale, plus redistributifs que la plupart de leurs interlocuteurs gouvernementaux, de droite comme de gauche.

Études et rapports successifs l'établissent à l'envi : l'Amérique latine demeure la région qui enregistre les plus fortes inégalités internes dans la répartition des richesses. Des dix pays où la concentration des revenus par les 1 % les plus riches de la population est la plus élevée, sept se trouvent en Amérique latine (2). Impossible de comprendre pourquoi sans évoquer les politiques fiscales du sous-continent, qui, si elles ne constituent pas

la seule explication, éclairent cette inégalité structurelle.

« L'inégalité de marché, c'est-à-dire celle qui prévaut avant que l'État joue son rôle redistributif grâce aux politiques fiscales, n'est pas beaucoup plus élevée en Amérique latine que dans les pays européens, analyse l'économiste María Fernanda Valdés, experte en fiscalité. Cela signifie que la différence entre les deux régions en matière d'inégalités de revenus résulte de systèmes fiscaux divergents, qui parviennent à réduire les écarts en Europe, mais pas en Amérique latine (3). » Ainsi, selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal) des Nations unies, le coefficient de Gini (qui mesure les disparités de revenus) ne baisse que de 3 % après impôts sur le continent latino-américain, contre 17 % dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

En Amérique latine, la fiscalité n'opère donc pas comme un outil de redistribution, de cohésion et de justice sociales. Les situations se caractérisent naturellement par une forte hétérogénéité, le Brésil et l'Argentine affichant une fiscalité 2,5 fois plus élevée que la République dominicaine et le Guatemala, bon dernier du peloton. Il n'en reste pas moins que les niveaux de perception s'établissent à des seuils particulièrement bas. Régressives, les structures fiscales cajolent les élites, soumises à une contribution proportionnellement inférieure à celle des secteurs populaires. La formule est connue : peu ou pas de prélèvement sur

la fortune ou la propriété – à peine 0,8 % du produit intérieur brut (PIB) – et des impôts sur les biens et les services (qui touchent indistinctement pauvres et riches) cinq à six fois supérieurs aux impôts sur le revenu des personnes physiques, théoriquement plus progressifs. En 2015, la moyenne continentale des impôts indirects collectés équivalait à 10 % du PIB ; celle de l'impôt sur le revenu des personnes, à 1,8 % à peine (4). Par comparaison, ce dernier impôt totalisait la même année 8,4 % du PIB dans les pays de l'OCDE et 3,2 % en Afrique, soit près du double du score de l'Amérique latine. S'il dépasse les 3 % au Mexique, en Argentine et en Uruguay, il demeure inférieur à 0,5 % en Bolivie et au Guatemala.

La situation était plus injuste encore au début du XXI^e siècle, lorsque l'impôt sur le revenu des personnes physiques culminait à 1 % du PIB en moyenne continentale. La tendance est donc à la hausse, même si l'imposition totale dans ses diverses composantes reste basse (21 % du PIB en 2015, contre 18 % en 2005), loin derrière celle des membres de l'OCDE (environ 35 %). Les impôts indirects, dont la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et celles sur l'import-export, en constituent la plus grande part – plus de la moitié entre 2000 et 2015. L'impôt sur les sociétés, en particulier celui sur l'extraction et la commercialisation des ressources naturelles non renouvelables, a connu la plus forte hausse, jusqu'à dépasser son équivalent au sein de l'OCDE, avant de s'affaiblir par la suite : il a profité à plein du boom des matières premières et de la poussée extractiviste, pour pâtir à partir de 2014 de la chute des cours sur les marchés internationaux.

Comme l'analysent plusieurs institutions économiques et financières internationales, « les faibles recettes des impôts sur les revenus, les profits et le capital en Amérique latine s'expliquent en partie par les généreuses exemptions et les hauts dégrèvements octroyés, ainsi que par l'évasion fiscale des contribuables les plus riches (5) ». Autre facteur : le poids souvent important du travail informel dans l'économie. Au-delà, la clé du blocage de toute évolution significative vers

des systèmes fiscaux plus efficaces et redistributifs se trouve sans doute dans la persistance de structures sociales pyramidales et, plus encore, dans l'extraordinaire influence des élites et dans leur emprise sur les lieux de pouvoir, qui les autorisent à dicter les grandes orientations sociétales... et fiscales.

Les récentes expériences gouvernementales progressistes ou postnéolibérales (parfois toujours en cours) ont-elles changé la donne ? Oui et non. Le Venezuela d'Hugo Chávez, l'Équateur de M. Rafael Correa, la Bolivie de M. Evo Morales, par exemple, sont parvenus à accroître significativement les recettes fiscales. Celles-ci ont été redistribuées à travers des politiques sociales qui ont notablement réduit la pauvreté et les inégalités. Mais les nouveaux prélèvements ont pour l'essentiel porté sur les bénéfices liés à la production et à l'exportation des matières premières. « La rente des ressources naturelles a enlevé la pression d'avoir à taxer la société pour pouvoir dépenser », explique Valdés (6). En dehors de cette manne (en reflux depuis trois ou quatre

ans) et de quelques mesures législatives additionnelles, pas de réforme des structures fiscales ni de réforme de fond visant à hausser significativement l'imposition et sa progressivité.

Le président Correa (au pouvoir de 2007 à 2017) a bien tenté une loi plus ambitieuse que les autres, au milieu de son dernier mandat. Face à la virulence de l'opposition, il a dû faire machine arrière (7). « Ses propositions de loi sur l'héritage et la spéculation ont engendré une telle incompréhension », analysait en 2015 le fondateur du Centre tricontinental, François Houtart, que les secteurs privilégiés, directement visés par cette double réforme, sont parvenus « à susciter une réaction de rejet dans une grande partie des classes moyennes et populaires, y compris chez les paysans et les indigènes, alors que ces mesures promettaient une meilleure répartition des richesses (8) ». À l'analyse, les progrès fiscaux engrangés sur le continent cette dernière décennie se caractérisent par leur nature à la fois disparate et lacunaire. Et ne se limitent pas à ceux accomplis sous des gouvernements progressistes...

Des réformes trop timides

S I LA CEPALC salue les réformes engagées en Uruguay en 2006 et au Chili en 2014 (deux pays alors gouvernés à gauche), elle souligne également celles de la Colombie (2012) et du Mexique (2013) (9), où la droite est au pouvoir depuis des lustres. Aux yeux de l'instance onusienne, ces quatre pays ont opéré les seules « réformes fiscales structurelles » de la période. La Cepalc qualifie la réforme uruguayenne, qui a réorganisé de fond en comble l'impôt sur le revenu et diminué les taxes indirectes sur la consommation, de « pionnière ». À juste titre, car, jusque-là, le niveau des inégalités dans le pays – le coefficient de Gini – empirait après imposition... Elle a en commun avec celle menée six ans plus tard en Colombie une modification de la structure fiscale vers davantage d'équité, sans hausse du total des perceptions. En revanche, les réformes engagées au Mexique et au Chili – la seconde étant plus ambitieuse que la première en matière de progressivité – visent à accroître les recettes de l'État, pour réduire le déficit fiscal à Mexico et pour financer de nouvelles mesures dans le secteur de l'éducation à Santiago.

Indépendamment des trop faibles qualités redistributives de toutes ces modifications, le niveau d'imposition global a connu ses plus fortes hausses en Argentine, en Équateur et en Haïti (plus de 6 % du PIB) entre 2000 et 2015 ; et ses plus faibles au Brésil, en Uruguay, au Panama et au Costa Rica (moins de 1,5 %) (10). Seul le Guatemala a encore rogné le sien – déjà au plancher – de 0,8 %, à rebours des engagements pris il y a plus de vingt ans, lors de la signature des accords de paix de 1996, qui mirent fin à une guerre causée pour l'essentiel... par les inégalités abyssales qui déchiraient déjà le pays.

Le contrecoup déflationniste subi depuis trois ou quatre ans par les hydrocarbures et les matières premières minières et agricoles qu'exporte le continent a profondément affecté la rente fiscale. Il a remis au jour les carences des systèmes d'imposition et plongé plusieurs États dans de nouvelles crises du financement public, elles-mêmes sources de nouvelles réformes... Le

retour ou le maintien de la droite au pouvoir dans une majorité de pays présente-t-il de leur orientation, plutôt régressive que progressive ? Les gouvernements colombien, argentin et chilien, notamment, ont déjà répondu. Le premier a aboli l'impôt sur la richesse en vigueur depuis 2002 et porté la TVA à son maximum historique. Le deuxième, gouverné à droite depuis l'élection de M. Mauricio Macri, en 2015, a réduit les prélèvements sur les entreprises et le patrimoine pour les reporter ailleurs. Le troisième, nommé à la suite de l'élection en 2017 du chef d'entreprise Sebastián Piñera, a promis de revenir sur la réforme de 2014, mise en œuvre par sa prédécesseure Michelle Bachelet...

La lutte contre l'évasion fiscale pourrait constituer une autre réponse à la fonte du budget des États, mais elle ne semble pas figurer au rang des priorités. Les milliardaires latino-américains, qui ont vu leur fortune personnelle grossir six fois plus vite que les économies de la région depuis 2002, comptent parmi ceux qui, avec les multinationales, profitent le plus de cette grande facilité à se soustraire, frauduleusement ou pas, à leurs obligations contributives (11). Les estimations les plus réservées – celles de la Cepalc notamment – situent la perte annuelle pour les deniers publics à 6,3 % du PIB, c'est-à-dire à quelque 350 milliards de dollars : un tiers en raison du non-paiement de la TVA, deux tiers en raison du non-paiement de l'impôt sur le revenu des personnes et des entreprises. L'ensemble de la dynamique est renforcé à la fois par des économies informelles à 50 % (moyenne continentale) et par la fuite des capitaux sous des cieus (encore plus) défiscalisés.

Certes, les inégalités redistributives cachent celles qui président à la distribution primaire des richesses, dont l'ampleur croissante rend de plus en plus difficile leur seule correction par des politiques fiscales. Mais l'expérience des gouvernements progressistes latino-américains de la dernière décennie soulève une question : est-il vraiment envisageable de transformer la société sans mettre davantage à contribution les plus aisés ?

* Directeur du Centre tricontinental (Cetri), à Louvain-la-Neuve (Belgique), coordinateur d'État des résistances dans le Sud. Amérique latine, Cetri-Éditions Syllepse, 2017.

UNE COLLECTION

Le Monde L'OB

Nous irons sur Mars grâce à la théorie des nombres de Gauss

GÉNIES

MATHÉMATIQUES

Découvrez les esprits d'exception et les théories mathématiques qui ont révolutionné le monde

Une collection présentée par **Etienne Ghys**
Membre de l'Académie des sciences et directeur de recherche au CNRS

Une révolution de la théorie des nombres

Gauss

LE VOLUME 1

3,99

SEULEMENT

LE N°2, LAPLACE, DÈS LE 29 MARS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

www.CollectionMathsLeMonde.fr

(1) Néstor Avendaño, « El FMI y su propuesta de política fiscal para Nicaragua », 9 juillet 2017, <https://nestoravendano.wordpress.com>

(2) « Panorama fiscal de América Latina y el Caribe 2017 », Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal), Organisation des Nations unies, Santiago.

(3) María Fernanda Valdés, « ¿Dónde estamos? Desigualdad y reformas tributarias en América Latina », *Nueva Sociedad*, n° 272, Buenos Aires, novembre-décembre 2017.

(4) « Revenue statistics in Latin America and the Caribbean, 1990-2015 », Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Paris, 2017.

(5) *Ibid.*

(6) María Fernanda Valdés, « ¿Dónde estamos? », *art. cit.*

(7) Lire Rafael Correa, « Gouverner sous les bombes... médiatiques », *Le Monde diplomatique*, février 2018.

(8) François Houtart, « Vers l'épuisement du "modèle" équatorien? », 2 octobre 2015, www.cetri.be

(9) Alberto Arenas de Mesa, « Sostenibilidad fiscal y reformas tributarias en América Latina », Cepal, septembre 2016.

(10) *Ibid.*

(11) « The scandal of inequality 2. The multiple faces of inequality in Latin America and the Caribbean », Christian Aid, Londres, 22 mars 2017.

Le dernier combat de Martin Luther King

Le 4 avril 1968, Martin Luther King était assassiné à Memphis par un partisan de la ségrégation raciale. Cinquante ans plus tard, l'histoire officielle retient l'image du pasteur noir luttant pour les droits civiques, du patriote œuvrant pour la réconciliation nationale. Mais elle passe sous silence des pans entiers d'une vie consacrée à l'égalité sous toutes ses formes.

PAR SYLVIE LAURENT *

DE FAÇON inopinée, il y a quelques semaines, les foyers américains ont entendu résonner la voix de Martin Luther King et découvert un discours peu connu : « L'instinct du tambour-major » (1), prononcé exactement cinquante ans plus tôt. Ce rendez-vous impromptu entre le leader révolutionnaire et le téléspectateur prit la forme d'un message publicitaire pour les camions RAM, diffusé lors de la mi-temps du Super Bowl, un espace prisé des annonceurs et presque aussi commenté que le résultat du match. Cette publicité qui vantait la force virile d'un camion tout-terrain, exaltait le drapeau et l'armée, l'héroïsme quotidien des familles anonymes au son du sermon de King fit frémir certains. Plus grave, elle laissa le plus grand nombre de marbre.

Que la grand-messe télévisée de la consommation de masse s'offre les droits de diffusion des discours du pasteur illustre déjà l'absence de limites de la marchandisation, y compris celle des révoltes, rébellions et sacrifices pour la justice. Mais l'ironie de cette usurpation tient au propos de King, qui, dans ce même discours, se lançait quelques paragraphes plus loin dans une charge virulente contre le matérialisme de son pays. Il railla ses concitoyens séduits par des publicitaires dont le boniment les incitait à acheter des signes de distinction, « telle

ou telle voiture », pour devenir des hommes. Ils « *paradent en Cadillac* » pour être quelqu'un, tonnait-il. Selon lui, cette industrie de l'envie tuait l'Amérique à petit feu.

Plus que jamais, en ce mois de célébration du cinquantenaire de sa mort, Martin Luther King est panthéonisé. Se souvenir que c'est sous le président conservateur Ronald Reagan que fut instauré, en 1983, un jour férié en hommage au révolutionnaire socialiste permet de comprendre la supercherie qui s'est généralisée depuis, la stratégie d'aseptisation et de captation qui s'est développée. Les usages politiques de la mémoire ont été redoutables : pour nourrir le récit d'une nation réconciliée, il fallait oublier le dissident. Et créer un patriote, un père fondateur, l'Américain exceptionnel que seul un pays exceptionnel avait pu engendrer. Voilà un Noir qui rêvait à l'égalité raciale et qui la vit advenir à force de confiance dans ses compatriotes, qui rendit service au pays en réalisant les potentialités démocratiques uniques dont il était porteur. Sur le monument commémoratif inauguré par M. Barack Obama à Washington en 2011 ne figurent pas les mots « racisme » ni « ségrégation ». Sur l'allée des grands hommes de la capitale, le visiteur se souvient plutôt du « rêve » évoqué lors de la grande marche de 1963 et se remémore son accomplissement.

Une marche pour le partage des richesses

ON SAIT depuis Roland Barthes que la fonction de la mythologie est de nous prémunir de l'histoire. King est sur les timbres, au fronton des collèges et des lycées, sur l'Esplanade nationale de Washington, dans les livres illustrés pour enfants, dans les récits éducatifs vendus à l'étranger, dans le bureau Ovale, dans une publicité pour des camions. Sa pensée critique se retrouve ainsi savamment enfouie sous les tombeaux d'hommages officiels et de récupérations commerciales.

Réécrire le sens de son combat, et celui des milliers d'anonymes qui ont porté la révolution noire dans les années 1950 et 1960, a d'abord consisté à réduire celle-ci à une demande pour l'égalité formelle : le droit de vote dans les États du Sud qui l'entraient par la ruse et la terreur, et la fin de la discrimination légale. Le raptage et les éliminations de la parole de King sont ainsi conformes au marché de dupes offert aux Noirs en 1965 : la fin des discriminations légales constituait l'égalité. King fut consterné par ce tour de passe-passe : « *Le problème*, écrivit-il en 1967 dans son dernier livre, *est que nous n'entendons pas la même chose lorsque l'on parle d'égalité ; Blancs et Noirs en ont une définition différente ; les Noirs partent du principe qu'"égalité" s'entend au sens littéral et ils pensaient que les Blancs en convenaient et tiendraient leur parole en la promettant... Mais la plupart des Blancs, y compris ceux de bonne volonté, n'entendent par "égalité" qu'un vague synonyme d'"amélioration". L'Amérique blanche n'est pas prête psychologiquement à réduire les inégalités ; elle cherche à se ménager et, au fond, à ne rien changer (2).* »

Les droits civiques ne furent jamais l'horizon des Noirs américains, pas plus que de King. Le pasteur entendait que l'égalité soit aussi sociale, que les

richesses soient redistribuées, que les Noirs ne soient plus des citoyens de second rang, condamnés au chômage, aux quartiers pauvres, au harcèlement policier, aux salaires indignes, aux écoles déliquescents et – ces mots ne le rebutaient pas – à l'exploitation et à l'impérialisme. Son éthique de l'émancipation ne s'est ainsi jamais limitée à la question de l'égalité raciale. Si les Noirs étaient les déshérités absolus, les opprimés par excellence et l'avant-garde de la révolution en marche, tous les vulnérables étaient à libérer : pauvres blancs, femmes sous allocations, Indiens spoliés, chicanos humiliés. Leur capacité à participer à la délibération démocratique, à prendre du pouvoir permettrait de jauger la valeur du pays.

Son dernier combat fut ainsi une « campagne des pauvres » qui, au printemps 1968, vit des misérables de toutes les provinces et de toutes les couleurs de peau converger vers la capitale pour tenter d'arracher une révolution constitutionnelle : l'adoption d'une charte des droits économiques pour les « défavorisés », l'inscription dans la loi du salaire minimum garanti, la participation de comités de pauvres au processus législatif, une redistribution considérable des richesses et un plan sans précédent de création d'emplois publics et de logements sociaux. En février 1968, King ironisait sur ceux qui parlent d'« *assistanat* » quand ce sont les pauvres noirs qui bénéficient de l'aide publique et de « *subventions* » quand elle est destinée aux Blancs privilégiés. En somme, « *nous avons un système socialiste pour les riches et le capitalisme sauvage pour les pauvres (3) !* ».

Dans une dialectique subtile, il proposait de dépasser l'opposition entre une lecture strictement « classiste » de l'oppression (le postulat que cette dernière disparaîtrait sous toutes ses formes avec l'effondrement du capitalisme) et une approche identitaire, dans laquelle les groupes discriminés auraient chacun leur

lutte propre, car exploitation et discrimination ne relèveraient pas de la même logique. Pour les participants à la « campagne des pauvres », la surreprésentation des Noirs et des Latins dans les rets de l'exploitation ne faisait aucun doute, mais elle témoignait d'un système de domination qui faisait bien d'autres victimes.

Dans cette campagne du printemps 1968, le rôle primordial des femmes, souvent noires, de l'association de défense du droit à l'aide sociale suggérait l'imbrication des oppressions, qu'elles soient de classe, de genre ou de race. Parce qu'elles sont entremêlées, plus que hiérarchisées, elles contraignaient pour King à la solidarité ; il parlait de « *fraternité* ». Au *New York Times* qui l'interrogeait sur cette croisade des pauvres, il confia sans fard qu'il s'était « *engagé dans une forme de lutte des classes* ». Il fut assassiné un mois avant son lancement.

Certes, dans la mémoire nationale, on convient que King fut à l'occasion véhément, en particulier à propos du Vietnam ; mais, explique-t-on, il s'était « radicalisé » à la fin de sa vie, consumé par l'amertume et la solitude. Le pasteur unanimement loué en 1963, lors de son discours « *I have a dream* » (« Je fais un rêve »), se serait aliéné l'opinion en renonçant à son réformisme tranquille et en cédant à la colère. Ici encore, la falsification est absolue : tout d'abord, jamais King n'a été porté par l'opinion publique de son pays, y compris lorsqu'il a remporté le prix Nobel de la paix, en 1964. La marche de Washington, un an plus tôt, révoquée aujourd'hui comme le symbole de la réconciliation nationale, n'était en réalité soutenue que par un tiers des Américains. Même les New-Yorkais, incarnation du progressisme, pensaient pour leur majorité que King était « *extrémiste* » et jugeaient « *excessives* » les demandes de droits civiques (4). Au demeurant, il n'avait pas attendu le crépuscule de sa vie pour exprimer ses convictions inconvenantes.

À 23 ans à peine, après avoir lu attentivement Karl Marx et Mohandas Karamchand Gandhi, admiré le pasteur pacifiste et socialiste Norman Thomas et décou-

vert le christianisme social d'un Reinhold Niebuhr, il exprima sa défiance envers un système économique qui concentre les richesses entre les mains d'une poignée. Il écrivit en 1952 à sa future épouse Coretta : « *Le capitalisme est arrivé au bout de son utilité historique* », tout en se proclamant « *socialiste* » dans l'âme, malgré ses différends avec Marx.

Pessimiste n'ayant pas abdicé l'espoir, il dessine un portrait tragique de son pays. « *Lorsque les machines, les ordinateurs et la quête du profit sont plus importants que les gens, le triptyque fatal du matérialisme, du militarisme et du racisme est invincible (5)*. » Il appelle à une restructuration profonde de la société, à une « *révolution des valeurs* » dans laquelle les Blancs devraient admettre que l'égalité réelle a un prix. « *Il est temps que les groupes privilégiés lâchent un peu de leurs millions ; cela n'a rien coûté de déségréguer le Sud ou de nous donner le droit de vote ; maintenant, c'est différent. (...) Quand on commence à se demander pourquoi il y a quarante millions de pauvres dans ce pays, on en vient à d'autres questions sur la répartition des richesses : qui possède le pétrole ? Qui possède le minerai de fer ?* », déclare-t-il en août 1967 (6).

Ascèse subversive

LA « POLITIQUE de l'amour » qu'il revendiquait était certes pacifique par essence, mais elle recherchait la confrontation. L'action directe non violente devait troubler l'ordre public et donc l'ordre des choses afin que les plus vulnérables aient enfin voix au chapitre et deviennent ainsi des sujets politiques. La violence subie et non rendue n'était pas une négation de la colère ou une posture chrétienne, mais une ascèse subversive : la souffrance était transformée en moteur de l'action et elle provoquait le malaise non seulement du bourreau, mais également du témoin du passage à tabac.

Après 1965, sa stratégie non violente est plus que jamais critiquée par les révoltés noirs, mais King demeure inflexible. Refusant néanmoins l'injonction à condamner les dizaines de révoltes urbaines qui embrasent les ghettos de 1964 à 1968, il affirme que « *la violence est le cri de ceux que l'on n'entend pas* » et que, pour y mettre fin, seule la lutte contre le chômage, les discriminations et

King rappelait que l'économie politique de la domination ne se traduisait pas seulement par le déni du droit de vote ou la ségrégation. C'était l'organisation préméditée d'un assujettissement économique : la concentration des pauvres dans les ghettos et les *barrios*, le chômage et les salaires indécents, la culturalisation de la pauvreté et la bonne conscience paternaliste des réformistes. Parmi ces derniers figuraient en bonne place les démocrates et les progressistes citadins, défenseurs de l'égalité raciale jusqu'à ce que les Noirs demandent à s'installer dans leurs banlieues propres.

Les stratégies de mise en mémoire de King ont éludé ses critiques de la démocratie américaine, sa dénonciation d'un régime d'inégalité enraciné dans la structure même du pays. Tout autant que le leader de la Nation de l'islam Malcolm X, il affirmait que le racisme était une tare congénitale de l'Amérique blanche et que l'identité américaine portait en elle les fileaux entrelacés du capitalisme, de l'impérialisme et du racisme. Mais, pour lui, la résistance à l'égalité demeurerait invincible, à moins que les déshérités et les dissidents ne réinventent l'esprit de la démocratie par la désobéissance civile et la convergence révolutionnaire.

La brutalité policière est à prescrire. Le rapport d'experts indépendants rassemblés par la Maison Blanche dans la commission Kerner, en 1967, confirmait son diagnostic. Mais le document fut étouffé par le président Lyndon B. Johnson, enlisé au Vietnam. Son successeur, le républicain Richard Nixon, est élu sept mois après la mort de King. Le pays réclame alors le retour à l'ordre et la mise au pas des agitateurs, traîtres et ingrats qui se « *prétendent* » opprimés. La deuxième mort de King commence, Nixon proposant le développement d'un « *capitalisme noir* » en lieu et place de l'égalité.

Longtemps, les États-Unis se sont imaginés être une nation sans classes, un pays à la mobilité sociale incomparable. Ils sortent à peine de cette illusion. Ils restent également convaincus que le racisme est un vestige du passé et que la période des droits civiques a mis un terme aux inégalités entre Blancs et Noirs. Martin Luther King réfutait l'une et l'autre de ces fables.

(1) Martin Luther King, « The drum major instinct », sermon prononcé à Atlanta le 4 février 1968.

(2) Martin Luther King, *Where Do We Go From Here : Chaos or Community?*, Beacon Press, Boston, 1967.

(3) Martin Luther King, « To minister to the valley », discours prononcé à Miami le 23 février 1968.

(4) Sondage mené et publié par le *New York Times*, 21 septembre 1964.

(5) Martin Luther King, « Beyond Vietnam : a time to break silence », sermon prononcé à New York le 4 avril 1967.

(6) Martin Luther King, « Where do we go from here? », discours prononcé à Atlanta le 16 août 1967.



ROMARE BEARDEN. – « 110th Street Harlem Blues », vers 1972

L'imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France

ORIGINE DU PAPIER : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001. Eutrophisation : Pot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0519 D 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

Calendrier des fêtes nationales	
1 ^{er} - 30 avril 2018	
4 SÉNÉGAL	Fête de l'indépend.
17 SYRIE	Fête de l'indépend.
18 ZIMBABWE	Fête de l'indépend.
26 TANZANIE	Fête nationale
27 AFRIQUE DU SUD	Fête nationale
SIERRA LEONE	Fête nationale
TOGO	Fête de l'indépend.
27 PAYS-BAS	Fête nationale

* Chercheuse associée à Harvard et à Stanford, enseignante à Sciences Po Paris, auteure de *Martin Luther King. Une biographie intellectuelle et politique*, Seuil, Paris, 2015.

Effets pervers de la lutte

Assassinat d'un journaliste trop curieux en Slovaquie, nouveau premier ministre tchèque et chef du Parlement roumain poursuivis pour détournement de fonds : l'Europe centrale et orientale semble accablée par la corruption. Pourtant, pots-de-vin et trafics d'influence ne seraient pas moindres ailleurs sur le continent, selon certains travaux. La focalisation sur ces pays n'est pas sans conséquences politiques.

PAR BENJAMIN CUNNINGHAM *

AUX ÉLECTIONS législatives tchèques d'octobre 2017, le parti du milliardaire Andrej Babiš, magnat de l'industrie agroalimentaire et de la presse, a renversé la classe politique traditionnelle en obtenant près de 30 % des voix, alors qu'aucun autre parti ne dépassait 12 %. Lorsqu'il a fondé l'Action des citoyens mécontents (ANO, acronyme signifiant « oui » en tchèque), en 2011, M. Babiš arguait que seul un homme d'affaires prospère, qui ne venait pas de la politique, pouvait remplacer une élite corrompue. Fort de sa compétence, de son efficacité et de sa fortune, il incarnait la solution. Il était « assez riche pour ne pas avoir besoin de voler », selon un argumentaire rodé par l'ancien maire de New York Michael Bloomberg (1) ou le président ukrainien Petro Porochenko.

« Je ne suis pas un escroc, nous affirmait-il lors d'un entretien avant les élections (2). « Les autres le sont-ils ? », lui avions-nous demandé. « Oui. »

Bien que moins ouvertement démagogue ou xénophobe que d'autres figures politiques de la région, le nouveau premier ministre tchèque – qui dirige un gouvernement minoritaire fragile – n'en reste pas moins du même acabit. L'Office euro-

péen de lutte antifraude (OLAF) a trouvé de multiples irrégularités dans l'usage des 2 millions d'euros de fonds européens dont il a pu bénéficier pour la construction d'un complexe hôtelier au sud de Prague. Quelques semaines avant les élections, le Parlement avait levé son immunité afin qu'il soit jugé – un vote renouvelé en janvier 2018. Mais les électeurs se méfiaient tant des autres candidats qu'ils ont accordé à M. Babiš le bénéfice du doute. Après tout, ces allégations provenaient de l'« élite corrompue », et, quand bien même elles seraient avérées, ponctionner l'argent de Bruxelles n'est pas vraiment perçu comme un crime : « Ce n'est pas notre argent, donc nous pouvons le voler », résume Balázs Jarábik, chercheur à la Fondation Carnegie pour la paix internationale. Finalement, grâce à la force de persuasion de M. Babiš, à l'incompétence de ses opposants et au mécontentement populaire, un million et demi d'électeurs ont passé outre les accusations de fraude. À son succès s'ajoute celui du Parti pirate tchèque, en troisième position avec 10,8 % des voix, suivi du parti néofasciste Liberté et démocratie directe, puis du Parti communiste de Bohême et Moravie. En tout, près de 59 % des Tchèques ont voté pour des formations qui prétendent s'opposer au statu quo.

Décalage entre l'expérience et le sentiment

SI L'ON EN CROIT le dernier Eurobaromètre (3), cette victoire d'une campagne diabolisant les élites n'a rien d'étonnant : 84 % des Tchèques pensent que la corruption est largement répandue dans leur pays (contre 67 % des Français, 51 % des Allemands ou 22 % des Danois). Mais cette enquête soulève aussi des questions capitales sur la manière dont les habitants de la région perçoivent la corruption. Bien que beaucoup de Tchèques la considèrent comme un problème grave, ils sont bien moins nombreux à en faire l'expérience : seuls 19 % d'entre eux estiment qu'elle les touche personnellement dans leur vie quotidienne, et pas plus de 13 % ont été confrontés au cours des douze derniers mois à une demande de cadeau ou de faveur en échange d'un service. À titre de comparaison, un pourcentage similaire

de leurs voisins autrichiens (18 %) ont l'impression qu'elle affecte leur vie quotidienne, et 15 % estiment en avoir été directement témoins dans l'année écoulée. En revanche, seuls 50 % des Autrichiens pensent qu'elle est très répandue dans leur pays. Même si un Autrichien semble avoir autant de risques d'en être témoin que son voisin tchèque, il est moins enclin à voir dans cette question un problème national.

À l'échelle de l'Union européenne, cette enquête comparant expérience et sentiment contredit le vieux préjugé selon lequel une Europe centrale et orientale immature serait à la traîne d'une Europe occidentale intègre. Dix-sept pour cent des Suédois (et 32 % des Grecs) disent connaître quelqu'un qui a accepté un pot-de-vin, mais seulement 13 % des Roumains. Pourtant, 80 % des

Roumains trouvent que la corruption est un problème majeur dans leur pays, contre 37 % des Suédois interrogés. Seuls 14 % des Polonais connaissent quelqu'un qui a reçu un pot-de-vin, soit un peu moins que les Belges (15 %), les Luxembourgeois (18 %) ou les Français (16 %). En somme, les Européens de l'ancien bloc communiste trouvent que leurs gouvernements ne font pas assez pour lutter contre la corruption. Ils perçoivent celle-ci comme faisant partie intégrante du monde des affaires et comme le moyen d'obtenir certains services publics, alors même qu'ils n'y sont pas davantage confrontés personnellement que les autres Européens.

Quantifier la corruption, une pratique secrète par définition, n'est pas une mince affaire, et les enquêtes d'opinion ne suffisent pas à en établir la matérialité. Car les représentations correspondent rarement à l'expérience. « L'analyse regorge d'informations douteuses dont nous ne pouvons déterminer la véracité », concède Dan Hough, expert en méthodologie de la corruption à l'université du Sussex. Ce flou alimente le conspirationisme en donnant aux citoyens l'impression qu'on leur cache des choses. En ce sens, le sentiment de corruption pourrait bien être un important facteur d'instabilité en Europe centrale et orientale, entraînant des conséquences désastreuses au sein des systèmes politiques de la région.

Une étude portant sur les élections entre 1980 et 2016 n'établit « aucun lien systématique » entre le succès des démagogues autoritaires et l'immigration, ni aucune preuve suffisante de « facteurs d'explication économiques du populisme ». En revanche, elle conclut que la perception de la corruption constituerait le principal élément annonciateur de leur arrivée au pouvoir (4). Des courants naguère marginaux, comme ceux qui s'expriment à travers M. Babiš et M. Viktor Orbán en Hongrie, le parti polonais Droit et justice (PiS) ou la jeune coalition Patriotes unis en Bulgarie, ont su exploiter ce ressenti d'une corruption endémique.

Beaucoup d'affaires récentes laissent penser que la probité se rencontre davantage en Suède qu'en Roumanie. Pourtant, les Suédois témoignent plus souvent à

travers l'Eurobaromètre d'une corruption à petite échelle. Ce genre de décalage basé sur des impressions collectives ne peut faire office de preuve, et la mesure de cette perception est discutable (5), mais il renforce le doute. Il démontre aussi que l'appréciation que l'on se forge de l'importance de la corruption provient

peu de l'expérience personnelle, mais infuse par le biais des discours publics, dont ceux des médias ou des organisations non gouvernementales (ONG) : « Si vous croyez qu'il y a un tigre caché dans la pièce, vous n'allez pas rester à l'intérieur, peu importe qu'il soit réel ou pas », explique Hough.

En Pologne, l'exemple du « Waitergate »

L'APPRÉHENSION de la corruption, surtout lorsqu'elle s'inscrit dans la mémoire collective, peut dépasser la réalité. En Pologne, PiS, nationaliste et conservateur, a remporté la majorité parlementaire en 2015, notamment grâce à l'affaire du « Waitergate ». Des serveurs de restaurants chics de Varsovie avaient enregistré des hommes politiques du parti au pouvoir, la Plate-forme civique (PO), alors qu'ils savouraient des repas de plusieurs centaines d'euros. Au milieu de propos souvent très vulgaires, on entend notamment sur ces bandes un ministre demander au directeur de la banque centrale de stimuler l'économie de manière à avantager son parti lors des élections. « Ces conversations ont choqué la majorité des Polonais », explique Łukasz Lipiński, membre de Polityka Insight, un cercle de réflexion de Varsovie. Tandis que les médias distillaient ces enregistrements jour après jour, PiS a convaincu les électeurs que « toute l'élite politique et économique [était] corrompue et [siphonnait] le pays jusqu'à le rendre exsangue ». Le stratagème a fonctionné parce qu'il rappelait les privatisations choquantes des années 1990, lorsque les actions détenues par l'État étaient passées subrepticement aux mains d'entités privées. L'idée que des élites préoccupées de leur seul intérêt décidaient secrètement de l'avenir du pays semblait crédible parce que cela s'était déjà produit en 1991. Ce prétendu retard culturel, qui génère de la colère après coup, est un exemple des distorsions provoquées par le passé dans la vision du présent. « Les gens mettent du temps à percevoir les changements », observe Hough.

En Slovaquie, 48 % des citoyens interrogés sont persuadés que la corruption s'aggrave, tandis que 34 % pensent le contraire. Comme partout, ce phénomène joue en faveur de la droite nationaliste : 8 % des électeurs et 22 % de ceux qui votaient pour la première fois ont choisi un parti néga-

tionniste d'extrême droite, le Parti populaire-Notre Slovaquie (LSNS), aux élections législatives de 2016 (6). Ces électeurs invoquaient la corruption parmi leurs motivations, et ce en dépit d'une transparence accrue des finances publiques.

En 2011, le Parlement slovaque a adopté une loi contraignant le gouvernement et les municipalités à rendre les contrats publics disponibles en ligne. Une étude menée en 2017 par l'ONG Transparency International Slovaquie montre une augmentation de 25 % des reportages sur les marchés publics dans les quatre années qui ont suivi (7). Ainsi, bien que les institutions gagnent en transparence et que les citoyens deviennent de plus en plus attentifs (8 % de la population consulte au moins un contrat en ligne chaque année), l'opinion dominante se convainc du contraire. Le terrain de la corruption rétrécit, mais la surveillance accrue entretient le scepticisme. M. Gabriel Šipoš, directeur de l'antenne slovaque de Transparency International, observe que les médias, pour ainsi dire, ont la gâchette facile : ils rapportent des

(1) Lire Renaud Lambert, « Une élection selon Michael Bloomberg », *Le Monde diplomatique*, juin 2010.

(2) « Babiš : I am not a crook, read the story of Chirac or Berlusconi », *The Slovak Spectator*, Bratislava, 19 octobre 2017.

(3) « Special Eurobarometer 470. Corruption », Commission européenne, Bruxelles, octobre 2017.

(4) Dalibor Rohac, Sahana Kumar et Andreas Johansson Heinö, « The wisdom of demagogues : Institutions, corruption and support for authoritarian populists », *Economic Affairs*, vol. 37, n° 3, Londres, 18 octobre 2017.

(5) Lire Bernard Cassen, « Limites de la transparence », *Le Monde diplomatique*, juillet 2001.

(6) « 5 takeaways from Slovakia's election », *Politico*, Bruxelles, 6 mars 2016.

(7) Gabriel Šipoš, Samuel Spáč et Martin Kollárik, « Not in force until published online : What the radical transparency regime of public contracts achieved in Slovakia », Transparency International Slovaquie, Bratislava, 2015.

IRIS SUP' L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS

TITRES DE NIVEAU 1 RECONNUS PAR L'ÉTAT, ENREGISTRÉS AU RNCP
(arrêté du 23-02-17 paru au JO du 03-03-17)

DIPLOMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5
EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

Titre Analyste en stratégie internationale

- parcours Géopolitique et prospective
- parcours Défense, sécurité et gestion de crise
- parcours Géoeconomie et gestion des risques

Titre Manager Humanitaire

- parcours Stratégique
- parcours Opérationnel
- parcours Plaidoyer

www.iris-sup.org

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 74

Établissement privé d'enseignement supérieur technique enregistré auprès du rectorat de Paris



BRIDGEMAN IMAGES

JOHN KIRBY. – « Secret Lives » (Vies secrètes), 1988

L'Église congolaise contre Kabila

Depuis le 31 décembre 2017, les manifestations de militants catholiques se multiplient en République démocratique du Congo. Ils réclament la tenue d'élections libres avant fin 2018. Le pouvoir réplique violemment : au moins une vingtaine de morts (difficiles à dénombrer précisément), des arrestations arbitraires et des lieux de culte profanés.

PAR
FRANÇOIS MISSER *

ALORS que son mandat a officiellement pris fin le 19 décembre 2016, M. Joseph Kabila préside toujours la République démocratique du Congo (RDC). Il a reporté le scrutin deux fois déjà, en dépit de l'accord de la Saint-Sylvestre, passé en 2016 entre le gouvernement et l'opposition, qui prévoyait un calendrier électoral. Le 4 octobre 2016, le chef de l'État a justifié un premier report par le fait que dix millions de personnes – pour la plupart de jeunes électeurs, dits « nouveaux majeurs » – n'avaient pas été inscrites sur les listes. Le 7 juillet 2017, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), M. Corneille Nangaa, homme lige de M. Kabila, a annoncé un nouveau report, arguant que les conditions de sécurité dans plusieurs provinces, notamment le Kasai, n'étaient pas réunies. L'opposition dénonce une manipulation, en rappelant que l'explosion de violence dans cette région fait suite à la mort du chef coutumier Jean-Prince Mpandi, tué par les forces de l'ordre le 12 août 2016.

À l'initiative du Comité laïque de coordination (CLC), la mobilisation pour l'organisation d'élections se déploie dans la capitale, Kinshasa, mais également en province, comme à Kisangani. Ce 21 janvier 2018, les marcheurs brandissent des banderoles sur lesquelles on peut lire :

D'abord plutôt conservatrice

LE RÔLE de l'Église catholique, dont les fidèles représentent environ la moitié de la population du pays, s'explique par sa capacité à incarner, à travers ses paroisses, ses œuvres, ses communautés de base et son mouvement laïque, l'une des dernières institutions en lesquelles la population ait confiance. L'allégeance au pouvoir de l'ancien président de l'Église du Christ au Congo, d'obédience protestante, conforte encore cette place : M^{gr} Pierre Marini Bodho a accepté de siéger au Sénat dans le camp présidentiel, avant d'être désavoué par une partie de ses ouailles. Nombre de protestants, de kimbanguistes (2) ou de membres de la nébuleuse des « Églises du réveil » participent aux marches lancées par les catholiques.

* Journaliste.



© STEVE BANDOMA - GALERIE MAGNINA, PARIS

STEVE BANDOMA. – « Papotage », de la série « Opium », 2016

« Nous, fidèles laïques, demandons l'application complète et intégrale des accords de la Saint-Sylvestre 2016 », avant d'être dispersés par la police, qui blesse plusieurs membres de la paroisse Saint-Esprit. Le même jour, une manifestation prévue à Lubumbashi a été annulée en raison de la présence importante de militaires armés, que les autorités justifient par le besoin de prévenir un prétendu complot « terroriste ».

Après la mobilisation des associations et des citoyens organisée au travers des réseaux sociaux tout au long de 2016 et de 2017 (1), celle des catholiques est devenue l'ultime recours des Congolais contre l'obstination du président à se maintenir au pouvoir. L'Église catholique, qui avait joué la médiatrice entre la majorité et l'opposition pour arracher l'accord de la Saint-Sylvestre, s'est sentie flouée par l'attitude de M. Kabila. Elle prend le relais d'une opposition minée par les divisions, décapitée par la mort, en février 2017, de sa figure de proue, Étienne Tshisekedi, et dont les dernières opérations « ville morte » se sont soldées par des échecs retentissants.

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) et sa commission Justice et paix dénoncent le pillage des ressources naturelles, les contrats miniers léonins, la pollution. L'évêque du diocèse de Kilwa-Kasenga, au Katanga, M^{gr} Fulgence Muteba, dénonce le trafic de bois rouge impliquant des membres de la famille présidentielle. Il place son combat sous le signe de l'encyclique *Laudato si'* (« Loué sois-tu ») (3), dans laquelle le pape François affirme : « Faire mal à la Terre revient à pécher contre soi-même. » La logistique mise en place par la Cenco lors du dépouillement du scrutin de 2011 avait révélé la fraude massive ayant permis la réélection de M. Kabila, au pouvoir depuis 2001. Elle témoignait d'une indépendance qui n'a pas toujours été aussi marquée dans l'histoire du pays.

Le catholicisme a fait son entrée au Congo en 1548, avec des jésuites portugais. Par la suite, l'Église constitue l'un des piliers de la trinité coloniale, avec l'administration belge et les compagnies à charte – des sociétés privées qui prélevaient des impôts et détenaient des concessions minières. À l'indépendance, elle joue un rôle plutôt conservateur, guère favorable à Patrice Lumumba, qui avait commis le « péché » d'appeler Moscou à la rescousse lors de la sécession katangaise. En 1985, la décision de Jean Paul II de béatifier Marie-Clémentine Anuarite Nengapeta, religieuse morte en « martyre » en 1964 aux mains de rebelles lumumbistes simbas, témoigne du climat de guerre froide qui règne encore dans une partie de la hiérarchie catholique au Congo.

Puis, progressivement, l'Église bascule dans l'opposition à l'idéologie de l'« authenticité », inventée de toutes pièces par le maréchal Joseph Mobutu, président de 1965 à 1997. Ce retour revendiqué aux racines précoloniales conduit notamment à la radiation des prénoms chrétiens de l'état civil au début des années 1970. La rupture entre l'État et les catholiques est alors rapide. Pour autant, l'Église de ce qu'on appelle alors le Zaïre n'a pas toujours été un disciple docile de Rome : elle a revendiqué son identité africaine au sein de l'Église universelle, élaborant le rite zaïrois de la messe dansée, reconnu par Rome en 1988, et diffusant son message grâce aux vicaires laïques « bakambi ».

La fracture se creuse au fil de la dictature de Mobutu. Aiguillonnée par les communautés de base, sensibles à la théologie de la libération, la hiérarchie elle-même finit par diffuser les aspirations à plus de liberté et de justice sociale. En témoigne *Chemins de libération*, le livre de l'archevêque de Kananga, M^{gr} Martin-Léonard Bakole wa Ilunga, paru en 1978, très critique sur le régime mobutiste, le rôle de l'Église durant la période coloniale et le modèle économique du pays (4). Autre figure importante de ce courant, l'abbé José Mpundu, fondateur du groupe Amos, qui prône la non-violence en réponse aux violations des droits humains et au déni de démocratie. Mais cette évolution connaît des nuances : originaire de la province de l'Équateur et catholique (contrairement à M. Kabila, qui est protestant), Mobutu est soutenu pendant un temps par les prélats de sa région (5).

En définitive, ce sont les évêques catholiques qui portent le coup fatal à son régime, par leur memorandum du 9 mars 1990. Ce document, dont la publication apparaît comme un crime de lèse-majesté, proclame que « le parti n'est pas la nation » et exige « que toutes les dispositions légales soient prises afin d'éviter qu'une minorité ou un groupe de citoyens puisse confisquer le pouvoir et l'imposer au peuple pour son propre profit ». Un mois plus tard, Mobutu annonce le rétablissement du multipartisme.

Le cardinal de Kinshasa Laurent Monsengwo préside la Conférence nationale souveraine (1990-1992), qui doit rassembler les forces vives du pays et organiser la démocratisation. La tentative de clôture autoritaire de cette instance provoque la marche des chrétiens du 16 février 1992, qui sera noyée dans le sang. Face au tollé, les autorités sont contraintes d'accepter la réouverture de la conférence. Cinq ans plus tard, la répression féroce, qui fait entre dix-sept (selon les autorités) et quarante-neuf morts (selon Médecins sans frontières) parmi les militants catholiques, contribue à créer un climat propice au renversement du régime.

« Résistance et persévérance »

DANS une lettre au clergé congolais datée du 5 janvier, l'Argentin Luis Mariano Montemayor, nonce apostolique proche du pape, souligne « la popularité de la marche du 31 décembre » et prédit « que d'autres initiatives seront organisées dans les prochains mois ». Il invite les prélats à soutenir les appels à de nouvelles marches.

Dans la foulée, le CLC appelle « à la résistance et à la persévérance ». L'archidiocèse de Bukavu entame, le 8 janvier, une chaîne de prières pour la tenue d'élections libres et transparentes. Tous les jeudis à 21 heures, à travers le pays, les curés font sonner les cloches pour exiger le respect de l'accord de la Saint-Sylvestre. La base de la protestation ne cesse de s'élargir. Lors de la marche du 31 décembre 2017, les chrétiens ont été rejoints par des manifestants d'autres confessions. Par la suite, des personnalités de premier plan issues de ces milieux se sont engagées publiquement, tel M. Simon Kimbangu Kiangani, petit-fils du prophète fondateur de l'Église kimbanguiste, qui appelle ses coreligionnaires à marcher avec des rameaux le 21 janvier. Et le chef de la communauté musulmane, cheikh Ali Mwinyi M'Kuu, demande aux autorités de respecter leurs engagements et la Constitution.

Vaisseau amiral du catholicisme sur le continent, l'Église congolaise n'est toutefois pas la seule d'Afrique à jouer un rôle politique important. Au Rwanda, le poids spirituel et temporel de l'Église catholique était considérable avant le génocide des Tutsis de 1994, qu'elle n'a pas empêché en raison de la collusion de la hiérarchie avec le pouvoir des présidents Grégoire Kayibanda et Juvénal Habyarimana, chantres de l'idéologie suprématiste hutu. En ont témoigné l'appartenance jusqu'en 1990 de l'archevêque de Kigali M^{gr} Vincent Nsengiyumva au comité central du parti unique, et la participation de certains prêtres aux massacres. Au Burundi, les expulsions de missionnaires et la persécution des communautés ecclésiales de base Imana sahwanya, critiques envers la discrimination exercée contre la majorité hutu par le régime à dominante tutsie, ont créé un

Déjà, à l'époque du mobutisme déclinant, l'Église catholique ne fait pas seulement entendre une voix critique, dénonçant « des autorités nuisibles » ; elle est aussi la seule institution présente partout sur le territoire national qui assume des tâches abandonnées par l'État dans le domaine de l'éducation ou de la santé, et même de l'épargne, dans un pays où le système bancaire est en faillite.

C'est dans le droit fil de ce rôle temporel que la Cenco dénoue la crise provoquée par le refus de M. Kabila de quitter le pouvoir. La répression des manifestations catholiques annonce-t-elle la fin prochaine du président ? L'indignation suscitée par la profanation de lieux de culte et par l'arrestation d'enfants de chœur a réveillé à travers le monde la solidarité de la « multinationale » du Vatican et de ses satellites. Dans l'imaginaire des chrétiens du Congo et d'ailleurs, le chef de l'État endosse le rôle d'Hérode, bourreau des innocents, et de Pharaon, empêchant le peuple élu de gagner la terre promise de la démocratie. Peut-être caricaturales, ces analogies, quand elles sont perçues comme une réalité par des millions de gens, deviennent agissantes, et « font » la politique.

Une croisade se développe en RDC. Pour les militants, obtenir le départ de M. Kabila ne représente plus seulement un devoir civique, mais aussi une exigence religieuse. Dans son discours du 2 janvier, le cardinal Monsengwo (désormais âgé de 78 ans) s'est fait imprécateur : « Il est temps que la vérité l'emporte sur le mensonge systémique, que les médiocres dégagent et que règnent la paix, la justice en RDC. » Il fustige également ceux « qui bafouent la liberté religieuse du peuple, liberté religieuse qui est le fondement de toutes les libertés », ainsi que la « barbarie » des « prétendus vaillants hommes en uniforme ».

contexte favorisant l'acceptation du coup d'État du major Pierre Buyoya, en 1987.

À l'échelle de l'Afrique, l'Église catholique a contribué à l'émergence des conférences nationales qui ont sonné le glas des partis uniques. La première d'entre elles, présidée par M^{gr} Isidore de Souza, se tint au Bénin en 1990. Depuis, ce rôle s'est poursuivi, en RDC, mais aussi au Burundi, où, en septembre 2017, la conférence épiscopale a appelé le gouvernement à renouer le dialogue avec l'opposition en exil. Au Burkina Faso, le cardinal Philippe Ouédraogo a pris position en 2014 pour le respect de la Constitution interdisant à M. Blaise Compaoré, au pouvoir depuis vingt-sept ans, de briguer un nouveau mandat. Au Sénégal, le cardinal Théodore Adrien Sarr s'est engagé dans le combat pour la paix en Casamance, tandis qu'au Nigeria, en 2016, le cardinal Anthony Okogie s'est fait l'écho de la « faim de pain et de bonne gouvernance » du peuple. Trente ans plus tôt, le frère dominicain Albert Nolan fut à l'origine, aux côtés de pasteurs protestants, du « document Kairos », puissant instrument théologique dans la lutte contre l'apartheid publié en 1985. Il proclamait, comme le font aujourd'hui les catholiques congolais, le rôle prophétique du message évangélique contre les abus de César.

L'épreuve de force dans laquelle s'est engagée l'Église catholique congolaise devient un symbole continental. Le 23 février 2018, deux jours avant la troisième marche, les évêques de Madagascar, du Burkina Faso et du Niger ont exprimé leur solidarité avec la Cenco.

(1) Lire Sabine Cessou, « Transition à haut risque en République démocratique du Congo », *Le Monde diplomatique*, décembre 2016.

(2) Église fondée en 1921 par Simon Kimbangu, emprisonné par le colonisateur belge. Membre du Conseil œcuménique des Églises jusqu'en 2004, elle compte plusieurs millions d'adeptes en RDC.

(3) Lire Jean-Michel Dumay, « Le pape contre le "fumier du diable" », *Le Monde diplomatique*, septembre 2015.

(4) Martin-Léonard Bakole wa Ilunga, *Chemins de libération*, Éditions de l'archidiocèse, Kananga, 1978.

(5) Ignace Ndongala Maduku, *Religion et politique en RD Congo. Marches des chrétiens et paroles des évêques catholiques sur les élections*, Karthala, Paris, 2016.

Écoutez le « Diplo »

Une sélection d'articles du mois lus par des comédiens en ligne et en téléchargement (podcast)



L'ANC, aux origines d'un parti-État
Après de longs mois de tractations et huit mois de débats au Parlement, le président sud-africain Jacob Zuma, impliqué dans plusieurs scandales de corruption, a fini par démissionner, le 14 février, au profit de M. Cyril Ramaphosa. Le Congrès national africain affronte de (...)

15:55 | par ANNAUD ROMAN

www.monde-diplomatique.fr/audio

DU CONATUS AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

À quoi sert Spinoza ?

L'expression « passions tristes » s'est si largement répandue qu'on ne sait plus toujours qu'elle est empruntée à Spinoza. Cette popularisation d'un philosophe exigeant s'est fortement accentuée ces dernières années. Les analyses et commentaires qui en sont faits, hier comme aujourd'hui, s'inscrivent dans une lecture des enjeux politiques du moment.

PAR EVELYNE PIEILLER

SI L'ON EN CROIT les apparences, Baruch Spinoza n'avait rien pour devenir une star. Il date quelque peu (il naît à Amsterdam en 1632, et meurt en 1677), a mené une vie à peu près paisible et s'est consacré à la philosophie, sans même mourir pour ses idées, comme le fit Socrate, mais banalement de phthisie. Pis : sa philosophie n'est pas particulièrement aisée d'accès ; on peut même dire qu'elle décourage avec vigueur les profanes. *L'Éthique*, son ouvrage majeur, se présente comme une « démonstration selon l'ordre des géomètres » ; il déroule théorèmes, postulats et lemmes (propositions intermédiaires pour conduire à la démonstration) sans faiblir, tout en ajoutant, comme aime à le faire aussi désormais le philosophe Jean-Claude Michéa, des scolies (des commentaires). Or, aujourd'hui, on parle de lui avec entrain à la radio, non seulement sur France Culture, mais aussi sur Europe 1 (1), qu'on a connue plus frivole ; M. Emmanuel Macron recourt à certaines de ses notions centrales (notamment les « passions tristes »), tant dans son livre-programme, *Révolution* (XO éditions, 2016), que dans ses interviews, et même le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin, dont on avait sous-estimé le penchant pour l'austérité intellectuelle, proclame qu'il « [se] fie à Spinoza » (*Le Point*, 10 février 2018). Et parmi les

nombreux livres qui le commentent, il en est au moins un qui, précisément, le consacre star, à en croire ses ventes : plus de 200 000 exemplaires pour *Le Miracle Spinoza*, de Frédéric Lenoir, entre sa sortie en novembre et fin janvier (2). À titre de comparaison, la plus grosse vente d'albums pour l'année 2017 (Soprano) culminait aux alentours de 400 000 exemplaires...

Résumer Spinoza relève du pari stupide. Il importe néanmoins de savoir qu'il affirme que Dieu n'est pas hors de la création, comme le postulent les religions révélées, mais qu'il est ce qui est et peut être, selon des modalités infinies. L'esprit et le corps sont une seule et même chose, sous des

modes différents ; tout ce qui existe est animé, d'une façon qui lui est propre, par le désir de persévérer dans son être et de l'accroître (le fameux conatus). Ce qui anime l'existant, ce qui augmente ou diminue sa puissance d'être, ce sont les affects, passions tristes ou joyeuses. Comment alors mener une vie allant vers sa plénitude, et quel système politique saura nous libérer des superstitions et des amoindrissements divers de l'existence, parfois pourtant recherchés par les individus ? Spinoza développe ainsi une pensée qui peut nourrir la critique morale ou politique, en particulier quand le paysage idéologique est soumis à de fortes tensions. La démarche de ses commentateurs et la réception de leurs ouvrages s'apprécient dans cette mise en relation, chaque fois singulière, avec les questionnements et les perturbations d'une époque.

Dès la fin du XIX^e siècle, c'est dans les secousses de l'affaire Dreyfus que de jeunes normaliens, qui souhaitent mettre la philosophie dans la cité, vont travailler à faire advenir l'« intellectuel critique » en interrogeant Spinoza. L'essai que lui consacra un des leurs, Alain (*Spinoza*, Gallimard), est un grand livre humaniste et rationaliste.

Une célébration du désir

C'EST ÉGALEMENT sur fond de turbulences politiques que va apparaître à nouveau une lecture déterminante : avec Gilles Deleuze, vers la fin des années 1960, quand le « socialisme réel » est mis à mal, qu'est recherchée une nouvelle lecture du marxisme et que s'élabore le structuralisme, tandis que les vieilles normes et mœurs sont contestées. Grâce à *Spinoza. Philosophie pratique* (3), le deuxième essai qu'il consacre au philosophe,

Deleuze en réoriente l'usage, en mettant plus particulièrement l'accent sur la puissance d'être, sur ce qui la renforce, ces émotions nées d'un rapport avec l'extérieur et qui peuvent conduire à la joie. Il y a là une célébration du désir, un accueil de la rencontre, dans la mesure où ils sont vivifiants, où ils inclinent à l'action, qui résonnera comme un appel à la libération des peurs individuelles, tandis que, au niveau collectif, on ne peut espérer pour

horizon, au mieux (dans un État démocratique), que le renoncement par chacun à cette « puissance » au profit de la communauté, car les affects, les passions la menaceraient. Vieux débat, bien sûr : comment articuler les désirs des individus et le bien commun ? Comment parvenir au bien commun, alors que les désirs peuvent être mauvais ?

C'est en prison, dans la défaite des combats de l'extrême gauche italienne, qu'Antonio Negri, dix ans plus tard, poursuit la réflexion, qu'il prolongera

ensuite au fil de son œuvre (4). Il va insister sur la multitude, c'est-à-dire la multiplicité des sujets singuliers et de leur puissance propre, pour, comme le souligne Gilles Deleuze dans sa préface, saluer chez Spinoza un « matérialisme révolutionnaire ». Le matérialisme spinoziste selon Negri est « libération concrète du désir conçu comme puissance constructive », ce qui « élimine d'emblée jusqu'à la simple possibilité d'État de droit et de jacobinisme », au plus loin de « l'utopie progressiste ». Spinoza, le salut face à l'« impasse du matérialisme historique ».

Lordon ou Lenoir ?

TANDIS QUE, des décennies plus tard, les forces de transformation sociale piétinent et que le néolibéralisme semble s'imposer comme seul horizon, de nouvelles analyses apparaissent, irrémédiablement divergentes. Liant les travaux de Karl Marx à la conception spinoziste de la nature humaine, Frédéric Lordon interroge le désir de la multitude (5) : d'où vient que sa force « désirante » ne l'engage pas à se libérer ? Ce sont précisément les « affects » qui font que les dominés participent de leur domination, sous le poids d'une « servitude passionnelle » nourrie par le néolibéralisme, fournisseur de pseudo-« affects joyeux ». La théorie des passions peut éclairer nos investissements psychiques dans la relation au capital et engager une réflexion sur les moyens de faire naître des « affects communs » joyeux (comme l'indignation), porteurs d'aspirations à la lutte collective.

Frédéric Lenoir, qui le lit également depuis longtemps, a une tout autre version de l'usage du philosophe : il salue en lui le démocrate modéré, soucieux néanmoins de limiter la liberté d'expression, car elle « ne doit pas nuire à la paix sociale » ; mais,

surtout, il déchiffre sa conception des passions comme une incitation à repérer et à éviter ce qui est mauvais pour soi. « *La véritable révolution est intérieure* », et « *c'est en se transformant soi-même qu'on changera le monde* ». Comme le Christ, comme Mohandas Karamchand Gandhi, Spinoza est un guide vers la sagesse et la spiritualité : un formidable auxiliaire de développement personnel. Spinoza en apôtre du respect de l'ordre sous couvert de quête de la joie intime, voilà qui ne peut que convenir et concourir à l'idéologie dominante... Gager que les ventes continueront à croître relève assurément de la passion triste.

(1) Raphaël Enthoven, « *L'Éthique de Spinoza est un livre qui fait la paix* », *Europe 1*, 28 novembre 2017.

(2) Frédéric Lenoir, *Le Miracle Spinoza*, Fayard, Paris, 2017.

(3) Gilles Deleuze, *Spinoza. Philosophie pratique*, Éditions de Minuit, Paris, 2003 (1^{re} éd. : 1970).

(4) Antonio Negri, *L'Anomalie sauvage. Puissance et pouvoir chez Spinoza*, Éditions Amsterdam, Paris, 2007 (1^{re} éd. : 1981).

(5) Cf. notamment Frédéric Lordon, *Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza*, La Fabrique, Paris, 2010.

COMMENT NE TIRER AUCUNE LEÇON DES CRISES PASSÉES

Irlande, des bulles dans le béton

Peu de pays ont été aussi sévèrement touchés par la crise de 2008 que la République d'Irlande. L'éclatement de la bulle immobilière avait précipité le déficit budgétaire au-delà de la barre des 30 % en 2010 – du jamais-vu. Quelques années plus tard, une nouvelle flambée des prix de la pierre enthousiasme les uns et effraie les autres.

PAR MANON DENIAU *

VITRES brisées, entrées condamnées. Nous sommes au lotissement fantôme de Ballagherreen, un village du comté de Roscommon, dans l'ouest de l'Irlande. Depuis dix ans, ici, rien n'a bougé ; sauf les rats, qui prolifèrent. Ce projet est sorti de terre en 2005, alors que le pays connaissait un boom économique qui lui valait le surnom de « Tigre celtique ». Entre 1990 et 2010, plus de 762 600 habitations ont été construites dans l'île d'Émeraude ; un nombre bien supérieur à la demande réelle. Et, pourtant, les prix ont crû ici plus vite qu'ailleurs : + 474 % entre 1995 et 2007 en valeur nominale, contre + 222 % au Royaume-Uni sur la même période (+ 199 % en Espagne et + 107 % aux États-Unis). Éclate alors la crise de 2008, et les prix s'effondrent. En 2009, deux maisons sur cinq valent moins que leur prix d'achat. Comme bien d'autres, le promoteur du lotissement de Ballagherreen fait faillite. Les pelleteuses s'immobilisent.

Une décennie a passé. La presse – qui avait contribué à doper la spéculation immobilière (1) – continue à se lamenter sur les habitations laissées à l'abandon. Mais un nouveau sujet alimente désormais ses « unes » : le retour de la bulle immobilière... Les loyers ont augmenté de 65 % depuis 2011, dépassant leur niveau de 2008. Le prix moyen des habitations

neuves a dépassé les 350 000 euros à Dublin : un triplement par rapport à 2012. Publiée en novembre 2017, une étude de l'Institut de recherches économiques et sociales (ESRI) promet une nouvelle hausse d'environ 20 % d'ici à 2020 si la croissance économique se maintient à son niveau actuel : bien supérieur à 4 % du produit intérieur brut (PIB) (avec inflation) par an depuis 2014.

La raison de cette flambée ? Une pénurie de logements dans les centres-villes, loin des lotissements abandonnés. « *Le pays a besoin de près de 50 000 logements chaque année. À Dublin, la demande annuelle se situe entre 15 000 et 20 000 unités* », déclarait l'éco-

Plus seulement les ouvriers

PREMIÈRE explication de cette chute des constructions : les politiques d'austérité directement liées à la crise de 2008 (2). Les dépenses consacrées aux logements sociaux ont été amputées de 80 % entre 2008 et 2013. Également en cause, un choix fait de longue date par l'État : miser sur le secteur privé. À la suite d'une récession au milieu des années 1980, le gouvernement, jusqu'alors premier fournisseur de logements sociaux, cesse son système de prêt bancaire utilisé par les collectivités locales (les loyers payés par les locataires remboursaient le prêt). Le leur préfère des subventions centralisées, ce



DESSIN DE SELÇUK

nomiste Ronan Lyons, le 28 juin 2017, en ouverture d'un comité mixte parlementaire chargé des questions liées au logement. La situation est également critique à Cork, à Limerick et à Galway, les principales villes du pays. Entre 2011 et 2016, 33 436 logements, dont 6 598 à Dublin et sa banlieue, sont sortis de terre. Soit 2 % de toutes les habitations occupées du pays.

qui rend la provision de logements sociaux plus vulnérable aux coupes budgétaires. Comme en Espagne et au Royaume-Uni, l'État encourage l'accession à la propriété. Les logements sociaux sont vendus aux locataires tandis que les propriétaires perçoivent de plus en plus en logeant des ménages éligibles aux aides sociales. Côté promoteurs, les incitations fiscales rendent l'appel de la truelle irrésistible.

Guidées par la seule boussole du marché, les grues qui s'affairent désormais dans le ciel dublinois bâtissent des bureaux, des magasins, des hôtels

ou... des résidences étudiantes, louées jusqu'à 349 euros la semaine pour un studio à quinze minutes du prestigieux Trinity College. Les logements – coûteux à produire et trop peu lucratifs – devront attendre, explique M. Kevin Nowlan, directeur général de la société d'investissement immobilier cotée Hibernia REIT, devenue l'un des plus importants propriétaires irlandais : « *Nous avons construit quatorze appartements [loués 2 400 euros par mois dans les Docklands, surnommés « la Silicon Valley dublinoise »] et nous ne ferons aucun profit. Nous l'avons fait parce que c'était une condition pour bâtir un immeuble de bureaux. Cela ne serait jamais arrivé sinon* (3). »

La solution ? Les logements vacants, selon Lyons. À Dublin, d'après le dernier recensement (2016), il en existe près de 20 000, soit le niveau de la demande actuelle... Et ce chiffre ne prend pas en compte les étages inhabités au-dessus des magasins. Mais encore faudrait-il encourager les propriétaires à louer ou à vendre. Lorsque la bulle gonfle la valeur

des biens sans qu'on ait à se soucier de les faire occuper, forcer la main des mieux lotis requerrait de l'État une dose de détermination dont il semble manquer. Et ce d'autant plus que ces citoyens représentent une bonne partie de la base électorale de l'actuel gouvernement, piloté par M. Leo Varadkar (Fine Gael, droite).

Minoritaire au sein du Dáil Éireann (l'Assemblée d'Irlande, soit la Chambre basse du Parlement), la coalition entre Fine Gael et huit députés indépendants est sur un siège éjectable. Pour qu'elle ait le droit de gouverner, son rival historique, le Fianna Fáil (centre droit), a conclu avec elle un accord de confiance en mai 2016 et a accepté de s'abstenir lors de la formation de l'exécutif. Mais cet arrangement menace régulièrement de se briser. « *Avant, le problème ne concernait que la classe ouvrière*, explique Lorcan Sirr, chercheur en études du logement et en économie urbaine à l'Institut technologique de Dublin (DIT). *Désormais, on en parle de plus en plus dans les médias, puisque la classe moyenne commence à être touchée. Les jeunes adultes doivent retourner vivre chez leurs parents car ils ne peuvent plus se loger, et les multinationales se rendent compte que cela peut avoir un impact sur leur compétitivité. Ce sont ceux et celles qui ont le pouvoir de faire changer les choses dans les urnes.* » La question du logement pourrait surgir comme l'un des principaux sujets de la campagne des prochaines élections législatives, anticipées ou non.

(1) Cf. Julien Mercille, *The Political Economy and Media Coverage of the European Economic Crisis: The Case of Ireland*, Routledge, Abingdon, 2014.

(2) Lire Renaud Lambert, « Les quatre vies du modèle irlandais », *Le Monde diplomatique*, octobre 2010.

(3) Cité par Paul O'Donoghue, « "We're renting out Dublin apartments for €2,400 a month and not making any profit" », *Fora*, 28 octobre 2017, <https://fora.ie>



DU MONDE

Une île sans fin

L'Âge d'or
de Michal Ajvaz

Traduit du tchèque
par Michel Pacvoň et Aline Azoulay,
Mirobole éditions, Bordeaux, 2017,
320 pages, 22 euros.

D'OU VIENT cette fascination pour l'invention d'une île? Depuis des années, et à travers de nombreux livres (*Les Insulaires*, *L'Adjacent*, *L'Inclinaison*, chez Denoël), l'écrivain britannique Christopher Priest, par exemple et entre autres, explore *L'Archipel du rêve*, un agglomérat d'îles très diverses et isolées dans un monde en guerre. Venu d'un horizon bien différent, le Tchèque d'origine russe Michal Ajvaz, né en 1949, a lui aussi choisi un de ces bouts de terre isolés pour façonner le monde de *L'Âge d'or*. Révélé en France par *L'Autre Ville* (Mirobole éditions), en 2015, mais célébré depuis longtemps chez lui, fin connaisseur de Jacques Derrida et de Jorge Luis Borges, Ajvaz a construit *L'Âge d'or* (1) en faisant alterner deux récits : le premier est le carnet d'exploration d'un voyageur égaré sur une île excentrique; l'autre, une histoire de rois et de princesses écrite sur le seul livre que possède l'île, un livre gigogne que les habitants modifient au gré de leurs humeurs.

La description de l'île est d'une extrême précision, et adopte même l'allure d'un faux guide touristique. Le narrateur se plaît à se « souvenir avec une satisfaction modeste de ses contours disparaissant sous une brume de mémoire, d'oubli et de rêve, un heureux brouillard qui estompe les formes, en révèle les significations fantômes, les enveloppes d'un vent réconciliateur, trompeur mais sans conséquences depuis longtemps ». Comme tous les créateurs de mondes, Ajvaz joue à rendre le plus crédible possible celui qu'il invente. Que fait-on sur l'île? Comment y vit-on? Se permettant de s'adresser directement à un lecteur qu'il tutoie, il l'introduit dans l'organisation sociale, la cuisine, l'architecture, les institutions



un mélange qui rend étonnamment vraisemblable ce qui est une échappée onirique.

Et puis il y a ce livre, ce livre qui peut être réécrit tout le temps, image vivante d'une culture en perpétuel mouvement, preuve que les mots ne sauraient être à jamais fiables. Rien n'est certain sur l'île. C'est le règne du changeant, du mouvant, de l'éphémère. Il y a du Borges dans cette magnifique idée. La langue d'Ajvaz seule trace son chemin dans le labyrinthe qu'elle crée. Il faut accepter de la suivre, même dans des passages moins inspirés, comme ceux qui mettent en scène cette dynastie de « rois maudits » et rompent la fascination davantage qu'ils ne l'entretiennent.

Inutile de chercher ici utopie ou dystopie, peinture d'un système moral ou allégorie religieuse. « Je suis indéfiniment capable d'émerveillement », disait Federico Fellini. Michal Ajvaz n'a d'autre ambition que de nous plonger dans cet émerveillement et de faire de l'imagination la clé d'un monde. N'est-ce pas, dans le fond, encore plus politique que ces dénonciations bien-pensantes du totalitarisme devenues un lieu commun de la littérature d'imagination?

HUBERT PROLONGEAU.

(1) Déjà publié en 2007 par les défuntes Éditions du Panama sous le titre *L'Autre île*.

AMÉRIQUES

Obscénité de la violence au Mexique

EN 1941, Adolf Hitler promulguait le décret « Nacht und Nebel » (« Nuit et brouillard »), exposé minutieux d'une stratégie de la terreur visant à faire disparaître les indésirables sans laisser de trace, de sorte que leurs proches, ne sachant s'ils sont vivants ou morts, n'osent se révolter, de peur d'anéantir la mince chance de survie qu'ils espèrent. En Amérique latine, la disparition forcée fut largement utilisée par les dictatures. Comme le soulignait en 1979 le président argentin Jorge Rafael Videla, qui en fut un adepte résolu (quelque trente mille victimes), tant que le disparu reste disparu, il ne peut relever d'aucune procédure, puisqu'il n'est pas là. Ni mort ni vivant. Au Mexique, un décompte officiel en 2013 a fait état de 26 121 cas sous le mandat de M. Felipe Calderón (2006-2012). L'administration de M. Enrique Peña Nieto, son

successeur, admet le chiffre de 32 000 citoyens disparus ces dix dernières années – l'affaire d'Iguala, ces quarante-trois étudiants comme effacés du monde en 2014, en est devenue le symbole. Et ce décompte est sans doute très en dessous de la réalité, puisqu'on estime à deux cas sur dix ceux qui sont effectivement déclarés, et qu'il ignore les émigrants d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud disparus sur la route des États-Unis. Ces crimes, généralement attribués par la grande presse internationale aux cartels de la drogue, dont la violence laisserait désespérer, malgré ses efforts, le pouvoir légitime, demeurent presque tous non élucidés, donc impunis. Au terme de cinq ans d'enquête (2011-2016), le journaliste italien Federico Mastrogianni, installé au Mexique depuis 2009, ouvre d'autres pistes (1).

Les États les plus violents du pays sont aussi les plus riches en ressources naturelles : l'or, aux mains de deux compagnies minières canadiennes, Torex et Goldcorp; le fer, exploité par l'italo-argentin Ternium et Arcelor Mittal. La Pemex (Pétrole Mexicanos), privatisée par la « réforme énergétique » de M. Calderón en 2013, contrôle le pétrole et, avec l'aide du cartel des Zetas – dont le chef vient tout juste d'être arrêté –, la quatrième réserve mondiale de gaz de schiste. Ceux qui gênent leur installation, les paysans qui travaillent les terres convoitées, ceux qui se trouvent là par hasard, ceux qui savent ce qui se passe « disparaissent ». Les multinationales ne sont jamais inquiétées, ni par le pouvoir, les forces de police et les corps d'armée, ni par les narco-trafiquants chargés des basses œuvres, qui ont remplacé la culture du café par celle de la drogue, avec pour main-d'œuvre des émigrants « disparus » et quasi transformés en esclaves... Mastrogianni expose méticuleusement les faits; il donne la parole aux survivants et à ceux qui luttent contre cette féroce prédation. Il est très rare qu'une personne disparue réapparaisse, vivante ou morte. Alors? Attendre, sans savoir, sans jamais pouvoir dire adieu. Une mère dit : « Ils n'ont pas pris seulement sa vie, ils ont aussi emporté la mienne. »

La violence obscène et la corruption sont également au cœur de la « trilogie mexicaine » (en cinq livres) de l'écrivain salvadorien Rafael Menjivar Ochoa (1959-2011), dont *Ma voix est un mensonge* (2) est le dernier volume paru. Avec un sens saisissant du burlesque noir, il déploie l'inextricable collusion entre l'armée, la police, le pouvoir et la presse, qui va agir comme un... tueur en série. Un cauchemar cocasse, aux rebondissements surréalistes, dont la fantaisie paradoxale n'est pas sans évoquer cet « écartèlement » entre « la réalité brutale du fait divers et la vivacité de l'imagination et des références vernaculaires » souligné par Michel Frizot dans *La Photographie mexicaine* (3). Ce choix remarquable, couvrant plus d'un siècle de production, rappelle que ce pays a su aussi témoigner d'une puissante vitalité révolutionnaire, tant dans le champ de la politique que dans celui de la création.

MARIE-NOËL RIO.

(1) Federico Mastrogianni, *Ni vivants ni morts*, Métailié, Paris, 2017, 220 pages, 18 euros.

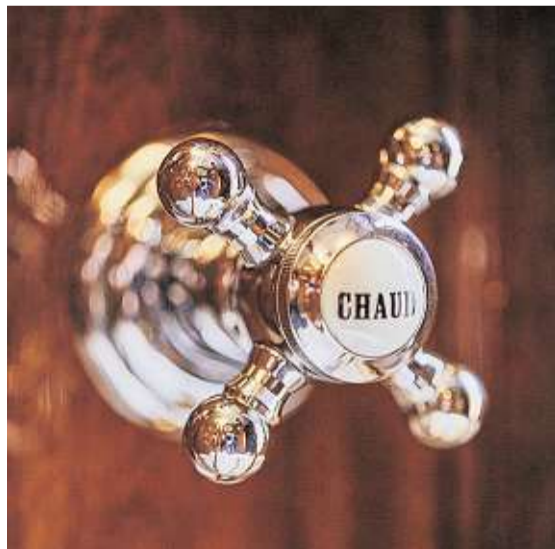
(2) Rafael Menjivar Ochoa, *Ma voix est un mensonge*, Quিদam éditeur, Meudon, 158 pages, 16 euros.

(3) Collectif, *La Photographie mexicaine*, Actes Sud, Arles, 2018, 208 pages, 14,90 euros.

PHOTOGRAPHIE

Luxe sur rail

IL EST DES LIVRES charmants, qui rencontrent la mémoire collective et servent d'em-brayeurs de rêves rétro, et tout aussi bien de rêveries autour d'avenirs possibles. C'est ce qu'offre cet ouvrage consacré à l'Orient-Express, ou, plus précisément, aux trains de la Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens (CIWL), fondée en 1883 (1), année du voyage inaugural, départ gare de Strasbourg à Paris (aujourd'hui gare de l'Est), arrivée Constantinople, avec une interruption pour traverser en bateau le Danube. C'est la première fois qu'un train va franchir des frontières. De quoi alimenter bien des imaginations (celles de Graham Greene, d'Agatha Christie, du futuriste Filippo Tommaso Marinetti...). Tout comme le luxe, bien sûr, notamment dans le fastueux Train bleu (1922). Mais ce sont aussi, surtout, les savoir-faire des artisans (Christofle, René Lalique), les inventions des ingénieurs – perfectionnement des bogies (chariots situés sous les voitures), création du couloir latéral –, le tout bien présent dans les photographies de Benjamin Chelly, qui plongent ici le lecteur dans l'admiration. Des merveilles dont certaines sont aujourd'hui classées monuments historiques. S'il



est, à en croire la voix du marché, plus que déraisonnable, sinon carrément délirant, de se demander pourquoi ces beautés ou leur équivalent ne seraient pas proposées aussi aux voyageurs de troisième classe, la fréquentation de cet ouvrage incite néanmoins avec une certaine vigueur à se poser la question.

EVELYNE PIEILLER.

(1) Guillaume Picon, *Orient-Express. De l'histoire à la légende*, Albin Michel - fonds de dotation Orient-Express, Paris, 2017, 260 pages, 49 euros.

ÉCONOMIE

LA GUERRE DES MÉTAUX RARES. La face cachée de la transition énergétique et numérique. – Guillaume Pitron

Les Liens qui libèrent, Paris, 2018, 296 pages, 20 euros.

Rares à l'échelle de la planète, certains métaux font partie de notre quotidien, via les téléphones, les téléviseurs, les moteurs électriques, etc. Depuis les années 1970, on les extrait pour leurs propriétés électromagnétiques. Ils sont devenus indispensables au développement des technologies qui transforment les énergies renouvelables en électricité, mais leur exploitation a un coût écologique plus grand que l'extraction du pétrole. Après six ans d'enquête, Guillaume Pitron tire un constat inquiétant. D'une part, nous sommes déjà dépendants d'une trentaine de ces métaux. D'autre part, la transition énergétique va encore augmenter cette dépendance. Une guerre commerciale et stratégique a commencé, la Chine s'étant déjà approprié les trois quarts du marché. Pitron conte l'histoire à répétition de l'avènement de cette nouvelle ressource, tout aussi limitée que la précédente, et ses enjeux écologiques, économiques et géopolitiques...

CLAIRE LECŒUVRE

LA MONNAIE. Un enjeu politique. – Jean-Marie Harribey, Esther Jeffers, Jonathan Marie, Dominique Plihon et Jean-François Ponsot

Seuil, Paris, 2018, 240 pages, 8,30 euros.

Contre-pied de décennies de glaciation du discours économique, cet inédit est accessible à tous, même si le propos est quelque peu technique. Mais cet aspect nécessaire – et d'ailleurs limité au minimum – apparaît rafraîchissant après les contes de fées de la pensée néolibérale. Repartir de la question monétaire est fort salutaire. Les auteurs, figures des Économistes atterrés, s'attaquent vigoureusement aux dogmes monétaristes en vogue depuis trente ans. Contre la conception de la monnaie comme marchandise ou simple voile sur les échanges, ce « manuel critique d'économie monétaire » rappelle qu'elle fut, de tous temps, un lien social. Revisitant la pensée de nombreux auteurs occultés ou dévoyés (John Maynard Keynes, Karl Marx, Karl Polanyi), il appelle à renouer économie et politique et à sortir du discours économique-fataliste.

ANDRÉ BELLON

IDÉES

LA SOCIÉTÉ AUTOPHAGE. Capitalisme, démesure et autodestruction. – Anselm Jappe

La Découverte, Paris, 2017, 248 pages, 22 euros.

Anselm Jappe se rattache au courant de la critique de la valeur (*Wertkritik* en allemand). Né dans les années 1980 d'une relecture du *Capital*, celui-ci insiste sur la radicale nouveauté historique que constituerait la société capitaliste marchande. Forme sociale totale et dynamique qui oblige ses sujets à orienter leurs capacités vers un seul but abstrait – la production de valeur –, le capitalisme détermine une profonde mutation anthropologique, selon l'auteur, en détruisant toutes les limites symboliques et matérielles à son expansion. Pour décrire cette mutation, Jappe reprend le fil de la pensée occidentale, berceau du sujet moderne, depuis René Descartes jusqu'à Emmanuel Kant et son « frère ennemi » le marquis de Sade, dont l'œuvre exaltant un égoïsme aussi suicidaire que criminel représenterait « la face cachée des Lumières ». La mondialisation du capitalisme étant aujourd'hui pratiquement achevée, le sujet moderne finit d'intérioriser la « pulsion de mort » de ce monde fétichisé, matrice des déchainements de violence extrême qui frappent le cœur même des pays les plus développés.

MEHDI BENALLAL

PENSER DANS UN MONDE MAUVAIS. – Geoffrey de Lagasnerie

Presses universitaires de France, Paris, 2017, 128 pages, 12 euros.

À quoi sert la recherche en philosophie et en sciences sociales? Il n'existe pas, pour l'auteur, de valeur en soi du savoir et nombre de publications sont « inutiles ». Toute production culturelle participe du monde social; et, dans un monde marqué par de multiples formes de dominations et d'injustices, la production de savoirs vrais mais neutres (se voulant « désengagés ») est selon lui une collaboration objective. Il faudrait discuter la frontière étanche traditionnellement établie entre recherche et éthique (ou politique) au nom de l'autonomie de la science : « Partir du souci éthique pour définir la forme que prendra [la recherche]. La question politique se pose ex ante et non ex post. » Mais, dès lors, comment « lier une pratique oppositionnelle et une pratique de connaissance » scientifique? Dans un rapport critique aux maîtres de la sociologie, Geoffrey de Lagasnerie invite à abandonner la pensée par objet – étudier une partie isolée du monde social – pour « penser par système » et ainsi déconstruire les systèmes de pouvoir qui nous produisent inconsciemment. Les sciences sociales retrouveraient leur vocation subversive, celle de démonter la « fausseté du monde ».

HUGO LASSALLE

LA NOVLANGE NÉOLIBÉRALE. La rhétorique du fétichisme capitaliste. – Alain Bihr

Page deux - Éditions Syllepse, Lausanne - Paris, 2017, 344 pages, 18 euros.

Inversion du sens : par exemple, la « réforme », qui est régression. Oblitération du sens : par exemple, les « charges sociales », qui désignent en fait la part socialisée du salaire. Ces procédés de la rhétorique néolibérale, qui « ressortit à la novlangue » orwellienne, Alain Bihr, dans cette nouvelle édition (actualisée) d'un ouvrage qui s'avère toujours (sinon de plus en plus...) nécessaire, les analyse pour éclairer leur fonction et leur portée idéologiques. Il étudie quelques notions centrales, en déplaçant l'implicite, en déconstruit les fausses évidences, en dénoue les apories et les mensonges, pour mieux faire apparaître leur statut d'outils au service de l'ordre dominant, et énoncer les vérités qu'elles tentent de faire disparaître. C'est parfois drôle comme un dictionnaire des idées reçues, et souvent extrêmement éclairant sur ce qui se joue dans ce dévoiement du langage. De la « liberté », réduite à une « contractualisation des rapports sociaux », à la « mondialisation », qu'il vaut mieux nommer « devenir-monde du capitalisme », on est conduit à comprendre ce que parler veut dire...

E. P.

ÉCOLOGIE

LE CHAMPIGNON DE LA FIN DU MONDE. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme. – Anna Lowenhaupt Tsing

Les Empêcheurs de penser en rond - La Découverte, Paris, 2017, 416 pages, 23,50 euros.

L'anthropologue Anna Lowenhaupt Tsing enquête au Japon, en Chine et aux États-Unis sur les matsutakes, de discrets champignons qui prospèrent sur les « ruines du capitalisme », dans des forêts saccagées par l'exploitation industrielle. Très prisé des Japonais, pour lesquels il incarne la vie des campagnes avant l'exode rural, mais intéressant aujourd'hui le commerce international, ce champignon naît de rencontres entre des facteurs inextricablement humains et non humains : des mycètes, des sols pauvres, certains pins, la déforestation, le bûcheronnage... Chacun des vingt chapitres fait entendre des voix singulières, celles des cueilleurs de l'Oregon, marginaux par choix ou par nécessité, celles de la forêt et de ses rythmes inaperçus, des mondes fongiques et de leurs invisibles associations souterraines, du capitalisme et de sa puissance de captation, en une polyphonie où trois interludes font contrepoint : « *humor* », « *suivre à la trace* », « *danser* ».

PIERRE BRAUD

URBANISME

Les friches, vernis sur la rouille ?

Il n'y aura sans doute bientôt plus de terrains vagues dans les grandes villes, et pas davantage de lieux désaffectés, refuges des enfants, des errants sans toit, des artistes à la recherche d'un local même ouvert à tous les vents : l'«urbanisme transitoire» se charge de les transformer en sites consacrés à la culture et à l'économie sociale et solidaire. Une entreprise plus ambiguë qu'il n'y paraît.

PAR ANTOINE CALVINO *

FORESTA à Marseille, Soukmachines à Pantin, Les Grands Voisins à Paris, l'île de Nantes, Hangar Darwin à Bordeaux : une version moderne et strictement encadrée du squat aura donc fini par être officiellement intégrée à la ville. Alors que les friches urbaines, de l'immeuble vide au terrain vague en passant par le tunnel désaffecté, servaient traditionnellement de refuge aux sans-abri et aux artistes à la marge, elles sont de plus en plus souvent concédées temporairement et à titre plus ou moins gracieux à des associations ou à des entrepreneurs, dans l'attente d'une opération de promotion immobilière. Elles se retrouvent alors converties en buvettes branchées, résidences artistiques, halles d'exposition, salles de concert, discothèques, fermes urbaines, incubateurs d'entreprises ou parfois sites d'hébergement d'urgence. Si certains voient dans ces occupations temporaires un laboratoire de la ville de demain où s'élaboreraient mixité d'usages et démocratie horizontale, d'autres déplorent un nouvel outil de gentrification enveloppé dans un commode emballage de valeurs culturelles, écologiques et solidaires à la mode.

À l'origine de ce phénomène labellisé «urbanisme transitoire», on trouve les exemples de Berlin et de New York, où de nombreux bâtiments ont longtemps été squattés du fait de la déprise industrielle. «Les occupations temporaires se situent dans la lignée des squats dans le sens où elles sont en général le fait de collectifs autogérés et répondent à des besoins sociaux et économiques non satisfaits», explique Cécile Diguët, qui travaille à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la région Île-de-France. En revanche, il y a relativement peu d'habitat ; les usages sont presque exclusivement liés à la culture, aux loisirs et à l'économie. Surtout, il ne s'agit pas d'un mouvement contestataire, d'autant que l'aspect transitoire est accepté. Assurés de récupérer leurs biens, les propriétaires fonciers, tant privés que publics, adhèrent de plus en plus à ce type d'opération. Leurs friches restent en effet souvent abandonnées plusieurs années, car ils tiennent compte des cycles du marché et doivent attendre, pour construire, que les pouvoirs publics aménagent les abords des sites et les raccordent aux réseaux de transport. Dans l'intervalle, immobiliser un terrain entraîne de lourds frais de gardiennage et d'entretien. Avec de tels arguments, le phénomène a explosé. On compte depuis 2012 quelque soixante-dix occupations temporaires de friches urbaines en Île-de-France, selon l'IAU. On retrouve la formule à Marseille, Bordeaux, Lyon, Lille, Nantes et dans de nombreuses autres villes.

Les occupations les plus visibles sont consacrées aux loisirs. Pourvues d'un bar qui assure des rentrées d'argent, elles sont tournées vers le grand public. La Société nationale des chemins de fer français (SNCF), deuxième propriétaire foncier de France avec quelque 25000 bâtiments à entretenir, a ainsi lancé 18 projets de ce type en deux ans, dont les trois quarts en région parisienne. «Le critère de choix, c'est la valeur culturelle et sociale du dossier, ainsi que le lien entre le lieu et son quartier», affirme M. Benoît Quignon, directeur général de sa branche immobilier, qui semble néanmoins plus sensible encore aux retombées en matière d'image. Un hangar de fret du 18^e arrondissement parisien a par exemple été confié, pour un loyer mensuel symbolique de 1 500 euros, à la société coopérative de production (SCOP) Polybrid, qui l'a rebaptisé L'Aérosol et qui y propose une exposition de graffitis, des peintures murales et des sessions de rollers sur fond de musique électro. «Nous avons été retenus parce que nous étions en phase avec ce quartier, qui a accueilli les premières fêtes hip-hop dans les années 1980 et où se trouve le mur historique de graffitis de la rue Ordener», estime son cofondateur M. Kevin Ringeval. Si le projet s'articule effectivement autour d'une forme d'expression artistique dans l'air du temps, on peine cependant à en distinguer le volet social. Comme dans les brasseries branchées Ground Control, autres concessions de la SNCF, les tarifs de ses consommations sont jugés trop élevés pour les riverains de cet arrondissement populaire. Pour autant, les graffeurs qui décorent L'Aérosol ne sont pas



EVOL. – «L'Égoïsme», 2015, installation sur les berges de la Seine reprise aux Grands Voisins, Paris, 2017

rémunérés. L'exemple de La Station, salle de concert à la programmation rock et électro de qualité installée dans une ancienne gare à charbon de la porte d'Aubervilliers, est plus probant.

En plus de leur aspect généralement festif, la nouveauté des occupations temporaires de ces dernières années tient à leur ouverture fréquente à de jeunes entrepreneurs, souvent des artisans, qui ont ainsi accès à des locaux à moindre coût. La coordination de ces projets est assurée par des plates-formes spécialisées, à l'image de l'association Soukmachines, qui s'est installée gracieusement dans la Halle Papin, une ancienne usine de pneus de Pantin, en Seine-Saint-Denis. Après avoir remis le site en état avec l'aide d'une subvention de 23 000 euros de l'établissement public territorial Est Ensemble, soit 10 % du budget global du projet, elle permet à 82 sérigraphes, bijoutiers, graveurs sur bronze, designers, architectes, fabricants d'enceintes ou constructeurs de décors de travailler dans une quarantaine de boxes pour un loyer mensuel de 6 à 10 euros le mètre carré (contre 13 euros à Pantin en moyenne). Soukmachines organise également l'été dans son préau des ateliers pédagogiques gratuits et des fêtes généralement accessibles sur donation, qui rassemblent voisins pantinois et fêtards parisiens autour de concerts et de DJ sets, en plus d'un bar bon marché et d'un barbecue où chacun peut venir avec sa nourriture. «Nous pourrions clairement optimiser nos revenus», explique son fondateur, M. Yoann-Till Dimet, mais nous considérons que tout n'est pas mercantile. Nous préférons répondre au besoin d'espace de jeunes entrepreneurs et d'associations, tout en ayant une intention artistique et sociale avec des événements ouverts à tous.»

Le projet des Grands Voisins, mené par trois associations sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, a pour sa part été organisé autour de l'hébergement d'urgence, en combinaison avec des activités économiques et, là encore, festives. Aurore, la plus importante structure française de réinsertion, gère l'ensemble du site, et en particulier son volet social – 600 sans-abri ont été hébergés au plus fort de l'occupation –, tout en collaborant avec Plateau urbain, qui a accueilli jusqu'à 250 entreprises et associations dans des locaux loués 17 euros le mètre carré (contre 34 euros en moyenne à Paris), profitant de cette mixité d'usages inédite pour nouer des collaborations. Le troisième acteur, Yes We Camp, a élaboré les terrasses en bois, les ateliers de bricolage, les cabanes de camping ou encore le café-restaurant doublé d'une salle de concert de musique africaine, rock ou électro, où se retrouvent les résidents, mais aussi les visiteurs, dont les dépenses contribuent à financer le projet. «Ce sont trois compétences très complémentaires, se réjouit M. William Dufourcq, le représentant d'Aurore. Les gens que nous hébergeons peuvent suivre des cours de français et d'informatique, tout en travaillant de six à neuf heures par semaine au nettoyage de la voirie, à la gestion des espaces verts, au café-restaurant, au trocshop ou encore au poulailler. La loi n'autorise pas les sans-papiers à bénéficier d'un contrat déclaré, mais nous les rémunérons par un système de «monnaie-temps» qui leur donne droit à des repas, des vêtements et des tickets de métro. Et nos pensionnaires accèdent gratuitement aux ateliers de couture, photographie, théâtre, bijouterie ou menuiserie proposés par les structures du site, qui parfois les emploient.»

Des voix comme celle du site Squat.net ont cependant dénoncé les occupations qui visent à lisser – certains diront aseptiser – la ville en privilégiant des activités branchées au détriment des populations nécessiteuses (1). L'ancienne usine Liebert de Bagnole (Seine-Saint-Denis) a ainsi été attribuée au collectif Wonder, qui regroupe des artistes, des artisans et des musiciens, alors que des squatteurs migrants en avaient été expulsés quelques années plus tôt. À la mairie de Paris, la conseillère

en urbanisme Marion Waller assure pourtant que «l'hébergement d'urgence est la priorité. Avec les arrivées massives de migrants, nous aménageons des espaces d'accueil temporaires partout où c'est possible». M. Dimet, de Soukmachines, affirme également veiller au choix des sites qu'il occupe. «Lorsqu'on nous a appelés pour nous proposer d'installer des artistes au rez-de-chaussée de la cité du 140 à Ménilmontant, où nous sentions qu'il y avait une volonté de changer la population du quartier, nous avons refusé.» Du côté de L'Aérosol, on reconnaît toutefois que «la SNCF prépare un projet immobilier et est en train de faire gentrifier le ménage, on n'est pas dupes. Tout ça va devenir de l'habitat, c'est une manière d'inviter les Parisiens à venir découvrir le quartier.»

SIELLES CONTRIBUENT plus ou moins directement à la gentrification de la ville, certaines occupations temporaires peuvent néanmoins y laisser une trace positive. «L'expérience des Grands Voisins nous a amenés à enrichir le futur quartier», assure M^{me} Mélanie Moisan, de Paris-Batignolles Aménagement. L'essentiel du projet reste consacré aux logements, pour moitié sociaux, avec des équipements publics, des commerces et des locaux d'activité, mais une partie de ces derniers seront proposés à des loyers modérés à des entreprises et des associations solidaires. Nous continuerons également d'associer les futurs habitants et usagers du site à la réflexion sur les espaces partagés. Et nous allons pérenniser un centre d'hébergement d'urgence.»

L'aménageur Séquano, société d'économie mixte qui gère deux cents hectares dans la Plaine de l'Ourcq, au nord de Paris, dit lui aussi s'inspirer des expériences menées pendant les occupations temporaires : «Nous avons confié gracieusement un terrain de Romainville à l'association Le Paysan urbain, qui emploie sept personnes en réinsertion, afin de tester la viabilité économique de la culture de micropousses (2), explique la cheffe de projet, M^{me} Sophie Cajelot. La production est utilisée dans la ZAC [zone d'aménagement concerté] voisine par le traiteur Baluchon, lui-même également employeur d'une trentaine de personnes en réinsertion.» Par ailleurs, l'aménageur a mis à la disposition du collectif d'architectes Bellastock des terrains à Bobigny, «sur lesquels il organise des ateliers et un festival sur le thème du réemploi de matériaux, qui trouvent leur application dans le projet de réaménagement de la Plaine.»

Emporté par l'enthousiasme général, le Conseil de Paris est allé jusqu'à voter un vœu exprimant son souhait que, pour toute nouvelle opération d'aménagement, il y ait désormais une phase d'occupation temporaire et de préfiguration. Le phénomène répond effectivement à des besoins criants d'espace en ville – lorsque, bien sûr, il ne s'agit pas simplement d'écouler de la bière sur fond de friche plus ou moins esthétisée. Toutefois, sa nature éphémère permet difficilement aux acteurs concernés de stabiliser leur activité. Et, bien entendu, rien n'empêche les propriétaires de mener ensuite une opération immobilière classique. Au fond, c'est à se demander si cette vogue de l'urbanisme transitoire sur fond de partenariat public-privé ne tomberait pas à pic pour servir de cache-misère vertueux et culturel au déficit de structures d'hébergement d'urgence, à la hausse continue des loyers et au manque de lieux de fête ou de création aux tarifs raisonnables.

(1) «Bagnole (93) : le collectif Wonder, ou l'art au service de la gentrification», 24 février 2017, <https://fr.squat.net>

(2) Plantes sur lesquelles les premières feuilles apparaissent cinq à dix jours après germination.

DANS LES REVUES

□ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** Selon le mensuel de la Confédération paysanne, l'intérêt des paysans serait de renoncer au glyphosate, ce «produit miracle» devenu produit toxique. S'en passer n'est pas si simple. Plusieurs témoignages montrent le chemin, qui aura un coût, mais bien moindre que celui de la pollution. (N° 337, mars, mensuel, 6 euros. – Bagnole.)

□ **ALTERS ÉCHOS.** Comment définir un «grand projet» utile et concerté ? Au respect de l'environnement doivent s'ajouter l'utilité sociale, l'amélioration de la vie quotidienne dans les territoires concernés et l'implication des habitants. (N° 48, février, mensuel, 2 euros. – Pinsaguel.)

□ **TRANSURURAL INITIATIVES.** Quel monde les normes construisent-elles ? L'irruption des normes de sécurité dans les colonies de vacances conduit par exemple à leur déclin, interdisant ces moments de bienveillance et d'attention au nom d'une protection illusoire. (N° 466, janvier-février, bimestriel, 10 euros. – Paris.)

□ **LA DÉCROISSANCE.** Vincent Cheynet analyse la misanthropie d'une certaine écologie incarnée par M. Paul Watson, fondateur de la Sea Shepherd Conservation Society, qui veut «réduire les populations humaines à moins d'un milliard d'individus» et «respecter les lois de la nature». Lesquelles, note Cheynet, ressemblent furieusement à celles du capitalisme. (N° 147, mars, mensuel, 3 euros. – Lyon.)

□ **L'ANTICAPITALISTE.** La revue du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) livre un dossier sur les guerres et les risques de guerre au Proche-Orient, avec un intérêt pour l'avenir de la Syrie et la situation au Rojava après l'invasion turque. (N° 95, février, mensuel, 4 euros. – Montreuil.)

□ **GOLIAS HEBDO.** Une enquête sur le tout jeune journal *L'Incorrec* dévoile les recompositions de l'extrême droite en France, avec l'appui de milieux catholiques intégristes. Leur figure de proue : M^{me} Marion Maréchal-Le Pen. (N° 516, semaine du 22 février, hebdomadaire, 2 euros. – Villeurbanne.)

□ **LE COURRIER DE L'ATLAS.** Une enquête sur les discriminations subies dans le monde du travail par les jeunes Français d'origine maghrébine. Un «plafond de verre» de moins en moins accepté, d'autant que les mentalités évoluent dans les entreprises. (N° 123, mars, mensuel, 3,20 euros. – Paris.)

□ **LE COMBAT SYNDICALISTE.** Le 24 octobre 1975, 90 % des Islandaises bloquent l'économie pour demander l'égalité. De la grève du sexe à la grève du ventre, la revue de la Confédération nationale du travail (CNT) revient sur quelques grandes dates du féminisme mondial. (N° 432, mars, mensuel, 2 euros. – Aubenas.)

□ **FRUSTRATION.** Une enquête «Être homosexuel en 2018» estime que, dans bien des professions cultivées, la tolérance affichée s'accompagne des «comportements les plus arriérés». Également au sommaire, les sports d'hiver et le saccage des montagnes. (N° 13, printemps, trimestriel, 4,90 euros. – Paris.)

□ **CQFD.** Dans un dossier sur la paysannerie, un reportage à Notre-Dame-des-Landes pointe la perspective d'un glissement de l'occupation collective à l'entrepreneuriat alternatif. La fabuleuse histoire de Diego Maradona. (N° 163, mars, mensuel, 4 euros. – Marseille.)

□ **L'ÂGE DE FAIRE.** Reportage au Spartakillois, un club de football amateur qui milite pour que le sport soit «gratuit, non élitiste, sans niveau et non machiste», et dénonce le «business du ballon rond» incarné par la toute-puissante Fédération internationale de football (FIFA). (N° 128, mars, mensuel, 1,50 euro. – Peipin.)

□ **FAKIR.** Enquête sur le rôle de la France en Centrafrique ; la question des troubles psychiques abordée à l'Assemblée nationale ; anatomie d'un suicide («crime managérial») dans un entrepôt Lidl. (N° 84, février-avril, bimestriel, 3 euros. – Amiens.)

□ **REVUE DU CRIEUR.** Conservatisme religieux, néolibéralisme et autoritarisme : le régime turc de M. Recep Tayyip Erdoğan, un «pragmatisme souple et carrossier». Les sciences sociales indiennes affrontent un courant indigéniste nostalgique d'un âge d'or sans Occident ni islam. (N° 9, février, quadrimestriel, 15 euros. – Paris.)

□ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY.** Une enquête sur les fouineurs du numérique, États et entreprises privées, qui ont érigé le viol de la vie privée en modèle. Contrecoup : ingénieurs et utilisateurs s'intéressent de plus en plus à la préservation de l'anonymat. (N° 376, mars, mensuel, abonnement : 36 euros par an. – Paris.)

□ **L'ÉCHAUDÉE.** Un ensemble autour de Fukushima, mais aussi de nombreux textes littéraires probablement inédits, une profusion d'images (dessins, peintures, etc.), de Chantal Montellier à Cornelia Eichhorn, et d'utiles biographies brèves (Martin Nadaud). (N° 7, hiver 2017-2018, quadrimestriel, 9 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :

www.monde-diplomatique.fr/revues

* Journaliste.

Une famille algérienne de France

PAR STÉPHANE BEAUD *

JUSTE après la découverte de l'identité probable du tireur du Musée juif de Belgique, le 24 mai 2014 à Bruxelles, et le dévoilement par la presse internationale de son nom arabe (Mehdi Nemmouche), de sa nationalité française, de son statut de « djihadiste » et de sa photographie, M^{mes} Samira Belhoumi, 43 ans, cadre de formation en santé, et Leïla Belhoumi (1), 40 ans, chargée de projet en insertion professionnelle, deux sœurs aînées d'une famille algérienne immigrée en France, s'envoient une série de textos. Samira : « *Encore un Algérien dingo! Ils font chier ces connards!* » Leïla : « *Grave... Ils vont tous nous cataloguer!* » Samira : « *Ça va être encore plus difficile pour nous et nos enfants...* » Leïla : « *Malheureusement de plus en plus de tarés parmi nos congénères...* » Samira : « *Ça, on le savait déjà... Mais le passage à l'acte, ça fait peur...* »

M^{me} Leïla Belhoumi nous révèle cet échange lors d'un entretien dans une ancienne « banlieue rouge » de Paris, lorsque nous évoquons les effets des attentats djihadistes de Mohamed Merah ou de M. Mehdi Nemmouche sur sa vie quotidienne et sur la perception que les autres ont d'elle, au travail ou en dehors. « *Je m'excuse pour le vocabulaire grossier employé... C'est l'émotion qui parle* », ajoute Samira.

La famille Belhoumi incarne la dernière vague de l'immigration algérienne en France, arrivée peu avant le décret de 1974, qui stoppa ce recrutement massif de main-d'œuvre par les entreprises : le père immigré en 1971 comme manœuvre dans le bâtiment (un « *travail avec la pioche* », comme il dit). Quand son épouse et leurs trois enfants nés en Algérie le rejoignent, en 1977, la famille s'installe dans une HLM (habitation à loyer modéré) de Sardan, une petite ville communiste à l'ouest de Nîmes. Cinq enfants naîtront ensuite.

Pour comprendre la vive réaction des deux sœurs à la révélation du nom du tueur du Musée juif de Belgique, il faut savoir qu'elles appartiennent dorénavant, grâce à leur réussite scolaire, aux classes moyennes. D'après l'enquête *Trajectoires et origines* conduite en 2008 par l'Institut national d'études démographiques (INED) (2), 19 % des descendants d'immigrés maghrébins en situation d'emploi occupent des professions intermédiaires, et 8 % sont cadres supérieurs. Si cette mobilité ascendante reste limitée, la majorité du groupe demeurant dans des positions socialement subalternes, ce phénomène n'est pas moins essentiel. Or il est passé sous silence du fait de la dramatisation de l'information autour des figures du terrorisme

islamiste (Khaled Kelkal en 1995, M. Zacarias Mousaoui en 2001, Mohamed Merah en 2012, Chérif et Saïd Kouachi en 2015). Pour des membres de cette classe moyenne, la coexistence dans le même groupe des descendants d'immigrés maghrébins avec des jeunes durablement désaffiliés, très visibles dans l'espace public, n'est pas aisée : comment éviter la contamination du « stigmate » qui pèse sur ces derniers ?

Au fond, retracer l'histoire d'une telle famille, c'est déplier le processus d'ascension sociale qui s'est effectué en son sein : sur huit enfants, les cinq filles ont accédé à des positions de classes moyennes et les trois fils occupent des emplois de classes populaires stables, alors que le père était ouvrier du bâtiment non qualifié. Car on l'oublie trop souvent, tant les médias maltraitent cette question : le destin des enfants d'immigrés maghrébins est lié de manière très étroite avec celui des enfants de la classe ouvrière (3). Comme M. Belhoumi père, la plupart des immigrés algériens et marocains sont venus en France vendre leur force de travail, notamment dans les usines automobiles, les mines, le bâtiment et les travaux publics. Ils furent d'ailleurs longtemps appelés « travailleurs immigrés », avant que la crise économique des années 1980 et l'imposition par le Front national du « problème de l'immigration » ne les transforment en simples « immigrés ». Éminemment politique, cette amputation a modifié la perception du sujet : jusque-là désignés comme une modalité particulière de la classe des travailleurs, les « immigrés » allaient former une catégorie à part, tandis que, dans le même mouvement, leurs descendants voyaient disparaître la composante ouvrière de leur ascendance. La place était alors libre pour l'entreprise multiforme d'ethnisation ou de racialisation des rapports sociaux.

La réduction des enfants d'immigrés à la seule origine géographique de leurs parents n'a cessé par la suite de se renforcer dans l'espace public par un double processus : d'une part, la « fait-diversisation » de l'actualité et la promotion dans la presse du thème de la crise de l'intégration ; d'autre part, la constitution d'une sous-discipline appelée « sociologie de l'immigration », qui a contribué à couper le fait migratoire des ancrages sociaux (travail, résidence, sociabilité) dans lesquels il prenait du sens. Ce processus de désencastrement s'est accentué sous l'effet combiné de la demande politique et, depuis le 11 septembre 2001, de la mise en avant du thème de la « guerre des civilisations », qui favorise l'analyse des parcours à travers le seul prisme du religieux. Avant de définir a priori les enfants d'immigrés algériens ou marocains comme « musulmans », pour ensuite les défendre ou les attaquer comme tels, il s'agit de commencer par le commencement : décrire le plus finement possible, avec recul et objectivité, leurs caractéristiques sociales et démo-



© ADAGP PARIS, 2018 - GALERIE KRINZINGER, VIENNE

KADER ATTIA. – De la série « Modern Genealogy » (Généalogie moderne), 2012. Exposition « Les racines poussent aussi dans le béton », du 13 avril au 3 septembre 2018, au MAC VAL, à Vitry-sur-Seine

graphiques ainsi que leurs trajectoires scolaires, professionnelles, matrimoniales, tout comme leurs attitudes morales, religieuses et politiques.

AINSI, qu'observe-t-on de significatif au sein de la famille Belhoumi ? En premier lieu, une différence importante de réussite scolaire selon le sexe : les cinq filles sont toutes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur – diplôme d'État d'infirmière ou d'assistante sociale, master de sciences de l'éducation, etc. (type bac + 3 et bac + 5) –, alors qu'aucun des garçons ne possède le baccalauréat général. Deuxièmement, ce différentiel scolaire se traduit presque mécaniquement par des statuts sociaux inégaux, eux aussi très sexués : les frères occupent des emplois de salariés d'exécution – vendeur, commercial, chauffeur de bus au sein de la Régie autonome des transports parisiens (RATP) –, quand les cinq sœurs exercent des professions intermédiaires. En troisième lieu, si le travail salarié a joué pour les trois garçons un rôle intégrateur, il ne faut pas oublier l'aide constante, matérielle et morale, que leur ont apportée les deux sœurs aînées. Pour sortir le frère aîné (né en 1975) de sa longue période délinquante, qui s'est soldée par six mois de prison en 1996 pour vol qualifié, par exemple. Ou quand il a fallu mettre le pied à l'étrier au deuxième (né en 1979), titulaire d'un bac pro, qui tournait en rond dans sa cité depuis quelques années, pour lui permettre d'accéder à 26 ans au statut de chauffeur de bus RATP.

Le destin social de la famille corrobore ainsi des faits établis par les enquêtes quantitatives sur les descendants d'immigrés maghrébins : poids décisif du diplôme, influence des conditions de socialisation, force des dispositions sexuées, avec notamment la mise au jour de l'effet bénéfique sur la scolarité des filles d'une liberté de circulation restreinte et, symétriquement, l'effet négatif des libéralités éducatives accordées aux garçons. L'observation de cette fratrie dans la durée révèle également ce qui passe entre les

mailles des statistiques, comme l'importance des rencontres personnelles (des enseignants pour l'une, des animateurs pour l'autre) dans les trajectoires scolaires et professionnelles des sœurs aînées. Elle montre aussi la redistribution des petites ressources accumulées en cours de route par les deux sœurs aînées au profit des cadets : connaissances sur l'école et sur les ficelles qui mènent à l'emploi, capital économique – quand il a fallu les aider ponctuellement –, capital culturel – accès aux livres et aux lieux de la culture –, sans oublier des ressources morales : les sœurs aînées soutiennent constamment leurs frères, plus fragiles, tenaillés par le doute et par leur absence de confiance en eux et en leurs chances.

Car la différence de parcours entre les garçons et les filles ne se réduit pas aux effets de la socialisation familiale et scolaire : elle s'affirme dans le rôle puissamment déstabilisant d'un racisme ordinaire et institutionnel très sexué pour les enfants d'immigrés algériens. Ce n'est pas un hasard si les deux sœurs aînées déclarent ne l'avoir que très peu ressenti – peut-être parce qu'elles ne portent pas le foulard –, alors que, dans l'expérience de leurs frères, le racisme vécu (notamment au contact de la police, dans l'espace public, sur les terrains de sport, dans les stades de football, etc.) se trouve souvent au centre de leur existence sociale. Cette expérience joue un rôle majeur dans la difficile identification des trois frères à la France ou aux Français, à la différence de leurs cinq sœurs. Ce problème devrait sans nul doute constituer l'objet d'une grande politique publique, qui ne se paierait pas de mots.

(1) Le nom a été changé.

(2) Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (sous la dir. de), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Éditions de l'INED, coll. « Grandes enquêtes », Paris, 2016.

(3) Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, La Découverte, coll. « Poche », 2012 (1^{re} éd. : 1999). Lire des mêmes auteurs « Cette casse délibérée des solidarités militantes », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000.

* Sociologue, auteur de *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, La Découverte, coll. « L'envers des faits », Paris, 2018.

SOMMAIRE

Avril 2018

PAGE 2 :
La force de l'ombre. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
L'ère du fichage généralisé, par **FRANÇOIS PELLEGRINI ET ANDRÉ VITALIS**.

PAGES 4 ET 5 :
En Turquie, le président Erdoğan s'aligne sur l'extrême droite, par **AKRAM BELKAÏD**. – « Dès qu'on frappe à la porte... », par **PIERRE PUCHOT**.

PAGES 6 ET 7 :
Renaissance des travaillistes au Royaume-Uni, suite de l'article d'**ALLAN POPELARD ET PAUL VANNIER**. – Un sourire derrière la barbiche, par **RENAUD LAMBERT**.

PAGE 8 :
Ni droite ni gauche... ni centre, par **LUCA MANUCCI**.

PAGES 9 À 13 :
DOSSIER : L'INTÉRÊT GÉNÉRAL À LA CASSE. – Refonder plutôt que réformer, par **PIERRE RIMBERT**. – Les étudiants livrés au marché de l'anxiété, par **ANNABELLE ALLOUCH**. – Les fonctionnaires, voilà l'ennemi, suite de l'article d'**ANICET LE PORS**. – Il paraît que les petites lignes de chemin de fer coûtent trop cher, par **BENOÎT DUTEURTRE**. – De Saint-Just à Macron, variations sur un même thème, par **ÉMILIE RUIZ**.

PAGES 14 ET 15 :
À Fukushima, une catastrophe banalisée, par **PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER**.

PAGES 16 ET 17 :
Le régime tchéchène se prévaut de l'islam pour mieux réprimer, par **ANNE LE HUÉROU ET AUDE MERLIN**. – La fin d'une idylle ?, par **RÉGIS GENTÉ**. – Les homosexuels, ces « terroristes », par **ARTHUR CLECH**.

PAGE 18 :
Recherche percepteurs désespérément, par **BERNARD DUTERME**.

PAGE 19 :
Le dernier combat de Martin Luther King, par **SYLVIE LAURENT**.

PAGES 20 ET 21 :
Effets pervers de la lutte anticorruption en Europe centrale, par **BENJAMIN CUNNINGHAM**.

PAGE 22 :
L'Église congolaise contre Kabila, par **FRANÇOIS MISSER**.

PAGE 23 :
À quoi sert Spinoza ?, par **EVELYNE PIELLER**. – Irlande, des bulles dans le béton, par **MANON DENIAU**.

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « L'Été infini. Un requiem », de Madame Nielsen, par **XAVIER LAPEYROUX**. – « L'Âge d'or », de Michal Ajvaz, par **HUBERT PROLONGEAU**. – Tchad, des étoiles et des crimes, par **OLIVIER PIOT**. – Les fantômes du Mexique, par **MARIE-NOËL RIO**. – Luxe sur rail (E. P.), par **JEAN-MICHEL DUMAY**. – Nouer révolte et poésie, par **SÉBASTIEN LAPAQUE**. – Dans les revues.

PAGE 27 :
Les friches, vernis sur la rouille ?, par **ANTOINE CALVINO**.

MONDE diplomatique
MANIÈRE DE VOIR
COMLOTS
Théories... et pratiques

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX